

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DEVENIR JEUNE DE LA RUE :
ÉTUDE DES RÉCITS DE VIE DE LEURS PARENTS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
EMMANUELLE TASSÉ
FÉVRIER 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Sans les sept parents de jeunes de la rue qui ont accepté de raconter ici leur vie et celle de leur enfant, ce projet n'aurait pas vu le jour. Je tiens à dire ma profonde admiration pour ces gens qui se sont dévoilés, avec pudeur et générosité, pour informer la société d'une réalité encore bien mal comprise : la leur. La décision de collaborer ou non leur revenait entièrement. Je leur exprime toute ma gratitude et affirme combien je crois en l'utilité humaine et sociale de cette étude. Humaine, parce que toute souffrance doit être entendue, d'autant plus quand elle n'est pas reconnue. Sociale, parce que la présence de jeunes dans nos rues nous interpelle, collectivement.

Ces témoignages sont ceux de femmes et d'hommes très éprouvés qui ont eu l'ouverture d'esprit et l'humilité de revenir longuement sur ce qu'ils ont probablement vécu de plus douloureux, dans l'espoir que ces informations puissent éclairer celles et ceux qui souhaitent comprendre le phénomène des jeunes de la rue. Il leur a fallu pour cela surmonter la culpabilité qu'ils pouvaient ressentir, et parfois la honte aussi.

Je salue leur courage. Je veux aussi leur dire que, malgré la dureté des constats qui ressortent dans cette étude, elle reste dépourvue de jugement. J'invite les lecteurs à parcourir ces pages dans le même état d'esprit.

Je remercie mon directeur de mémoire, Michel Parazelli, professeur au Département de Travail social de l'Université du Québec à Montréal, de m'avoir aidée à donner à cette recherche l'incontournable format académique pour lequel je n'étais résolument pas taillée. J'ai également pu m'appuyer sur sa remarquable maîtrise de l'ensemble des recherches menées à ce jour sur les jeunes de la rue.

Que toutes les bonnes âmes qui ont patiemment accueilli le compte-rendu des difficultés rencontrées au fil de l'année consacrée à ce projet, ce projet qui me tenait tant à cœur, sachent qu'elles ont aussi participé à sa réalisation. Car la persévérance repose en partie sur l'écoute et le regard de l'autre. Merci à vous.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1.....	5
1. LA PROBLÉMATIQUE : PARENTS SOUS INFLUENCES.....	5
1.1 QUE SAVONS-NOUS DES JEUNES DE LA RUE ET DE LEURS PARENTS?	5
1.2 ÊTRE PARENT DANS UN MONDE EN TRANSFORMATIONS	11
1.2.1 Transformations économiques : quand la vie devient une business	11
1.2.2 La famille aussi se gère	13
1.2.3 Transformations sociétales : SOS repères	15
1.2.4 Transformations identitaires : l'individualisme avant toute chose	19
1.2.5 Être parent dans une famille en mille morceaux	21
1.2.6 Être parent face à une crise de l'autorité	26
1.3 QUESTIONS DE RECHERCHE ET REPÈRES THÉORIQUES	29
1.3.1 Hypothèse?	33
CHAPITRE 2.....	35
2. MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN.....	35
2.1 UNE MÉTHODE DE COLLECTES DE DONNÉES : LE RÉCIT DE VIE	35
2.2 COMMENT LA RECHERCHE S'EST-ELLE DÉROULÉE?	38
2.3 L'ÉCHANTILLON	40
2.4 L'INVESTIGATION EMPIRIQUE	44
2.4.1 Entrer en contact avec les parents	44
2.4.2 Les ressources pour jeunes en situation de rue	45
2.4.3 Mais quels parents ont accepté de participer à l'étude?	46
2.4.4 Les entrevues	49
2.4.5 Méthode d'analyse	50
2.4.6 Profil socio-économique des répondants	52
2.4.7 Des parents, des enfants et des modèles	54
2.4.8 Résumés des histoires familiales	57

2.4.9 Conclusion	66
CHAPITRE 3	69
3. LES PARENTS ET LES ENFANTS	69
3.1 LES ENFANTS	69
3.1.1 <i>Les caractéristiques et l'évolution des enfants</i>	70
3.2 L'IMPLICATION PARENTALE ET LE TYPE D'ÉDUCATION	85
3.2.1 <i>Des parents très soucieux du bien-être de leur enfant</i>	86
3.2.2 <i>Des parents qui reconnaissent avoir fait des erreurs</i>	92
3.2.3 <i>Une vie professionnelle organisée autour de l'enfant</i>	93
3.2.4 <i>Le travail, une nécessité</i>	94
3.2.5 <i>Une quête de valorisation professionnelle très prenante</i>	97
3.2.6 <i>Des parents qui placent la barre haut</i>	98
3.3 LA FAMILLE ÉLARGIE	100
3.4 CONCLUSION	103
CHAPITRE 4	105
4. L'ÉCLATEMENT FAMILIAL	105
4.1 L'ABANDON PARENTAL ET L'IRREMPLAÇABLE PARENT ABSENT	105
4.2 LA SÉPARATION ET LA GARDE PARTAGÉE : LA RUPTURE	109
4.3 LA FAMILLE RECOMPOSÉE : UN ÉTRANGER ET SES ENFANTS FONT PARTIE DE LA FAMILLE	110
4.3.1 <i>Une présence non parentale</i>	111
4.3.2 <i>Pertes d'adultes significatifs et instabilité</i>	112
4.3.3 <i>Mauvaises influences</i>	113
4.3.4 <i>Rivalité</i>	114
4.3.5 <i>Le deuil : la disparition d'un membre significatif de la famille</i>	116
4.4 CONCLUSION	117
CHAPITRE 5	119
5. L'AUTORITÉ	119
5.1 UNE AUTORITÉ ABUSIVE	119
5.2 UN RAPPORT D'AUTORITÉ DIFFICILE À ÉTABLIR	121
5.3 L'AUTORITÉ PARENTALE DÉTRÔNÉE	127

5.3.1 <i>La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	127
5.3.2 <i>La police, la loi et système de justice</i>	130
5.3.3 <i>Les ressources pour jeunes de la rue</i>	131
5.4 CONCLUSION	134
CHAPITRE 6.....	135
6. DISCUSSION	135
CONCLUSION	151
BIBLIOGRAPHIE	153

RÉSUMÉ

Cette recherche, de nature qualitative et exploratoire, a pour but de comprendre, par l'entremise de récits de vie, dans quel contexte familial, économique et social se trouvaient les parents de jeunes de la rue.

Pour recueillir le point de vue des parents au cours des sept entrevues que nous avons effectuées, nous avons eu recours à la méthode du récit de vie, qui « consiste à enquêter sur un fragment de réalité sociale-historique dont on ne sait pas grand-chose a priori » (Bertaux, 1997 : 22). Ces parents sont le produit d'une société donnée : la nôtre. Nous voulions savoir ce qu'ils avaient à raconter. Les jeunes de la rue, visibles depuis une vingtaine d'années au Québec, constituent en effet un phénomène contemporain. Nous reconnaissons au savoir des parents une valeur sociologique et estimons que le récit de vie constituait une méthode privilégiée pour ce type d'investigation.

Nous pensions à la base que ces parents, comme tous les autres, avaient élevé leurs enfants sous l'influence de nombreuses pressions sociales et émettions l'hypothèse que des éléments d'explication en lien avec les transformations économiques, l'individualisme, l'éclatement de la famille et la crise actuelle de l'autorité se retrouveraient dans leurs discours. Ce fut effectivement le cas.

Pourtant, tous les enfants de notre époque n'ont pas le même parcours alors que leurs parents sont plus ou moins confrontés aux mêmes réalités. Alors, pourquoi les enfants de ces familles se sont-ils, eux, retrouvés à la rue? Nous avons observé, dans chacun des cas, une accumulation de difficultés pour les enfants, avec, comme base commune, une rupture que le pédiatre et psychanalyste anglais Winnicott (1994) nomme « déprivation ». Elle a pu se traduire par l'abandon de la part d'un parent, la séparation des parents ou le décès d'un membre de la famille.

À ce contexte familial viennent s'ajouter des éléments extérieurs dont l'influence est forte : la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), les différentes ressources qui hébergent et nourrissent les jeunes de la rue, et, bien sûr, la présence de jeunes dans la rue qui crée un précédent et attire leurs pairs. Nous vivons en effet dans une société qui permet le départ à la rue en ce sens qu'elle propose des structures par l'entremise desquelles les jeunes pourront échapper à l'autorité parentale, une autorité parfois impossible à rétablir pour les parents. Le constat n'est pas simple. La DPJ et les organismes « de rue », pensés pour venir en aide aux jeunes en difficulté, peuvent aussi bien les protéger que contribuer à les maintenir en situation de rue.

Mots clés : jeunes de la rue, parents, parentalité, transformations économiques et sociales, individualisme, crise de l'autorité.

INTRODUCTION

Depuis plus de vingt ans déjà, la présence des jeunes de la rue a suscité de nombreuses interrogations. On se pose notamment beaucoup de questions sur leurs parents. Et pourtant, nous ne savons toujours pas grand-chose sur eux. En effet, les recherches menées jusqu'à présent sur les jeunes de la rue nous ont permis de mieux comprendre les raisons qui les poussent à « choisir » la rue et ce qu'ils espèrent y trouver. Elles nous ont également éclairés sur le regard qu'ils portent sur leurs parents et les types de relations qu'ils entretiennent avec eux, relations qui conditionnent en bonne partie leurs comportements et leurs choix. Mais nous ignorons encore ce que les parents comprennent du parcours de leur enfant. Nous voudrions leur donner une voix. Leur laisser le soin de définir directement leur parentalité sans avoir recours à des experts pour évaluer la situation.

Face aux jeunes de la rue, conclure à l'incompétence parentale peut sembler légitime pour certains, mais ce diagnostic nous paraît trop facile. À la fin des années 1980 serait née, tout à coup, une série de parents incapables? Voilà qui semble peu probable. N'y a-t-il pas plutôt lieu de se pencher sur les transformations que subit notre société depuis une vingtaine d'années en termes de valeurs et de modes de vie?

On peut penser que les parents, en général, réagissent de leur mieux à certains dictats modernes, et tentent, au gré des changements sociaux, d'adapter leur parentalité. Considérons les parents des jeunes de la rue comme faisant partie du lot. Comme des parents appartenant à une société donnée, à une époque donnée, qui ont rencontré des

problèmes de leurs temps, avec lesquels ils ont dû composer. Quelle était leur réalité socio-économique, professionnelle, familiale et conjugale durant la période où l'enfant grandissait? Comment définissent-ils la relation parentale qu'ils entretenaient avec cet enfant? Qu'ont-ils à raconter sur lui et sur les problèmes qui se sont révélés au fil du temps? Quels sont les éléments de situation qui ont, selon eux, joué un rôle sur ses activités de rue?

Si on comprend que la relation à l'enfant se modifie dans l'histoire (Lemieux et Mercier, 1990 : 47), les parents qui nous préoccupent n'ont pas pu élever leurs enfants totalement différemment des autres parents de leur époque. D'ailleurs, le profil des mineurs délinquants varie d'une période historique à une autre, tout comme celui de leurs parents (Alecian, 2002 : 116). Ils sont, les uns comme les autres, le fruit d'une période sociale x ou y.

La nôtre connaît ses propres impératifs. Pression sociale menant à la performance professionnelle, mode de vie individualiste axé sur la réalisation de soi et sur l'image : les parents des jeunes de la rue n'échappent pas à la règle. Et les problèmes de leurs enfants, peut-être trop souvent laissés à eux-mêmes dans un contexte individualiste, sont sûrement partagés par beaucoup de jeunes. Ceux qui ont connu des activités de rue ne vivent pas des situations extraterrestres. Leurs parents non plus. Bien au contraire : ils vivent ici et maintenant. Leurs problèmes ont peut-être pris des proportions extrêmes, ou simplement visibles, mais ils ne sont pas isolés.

En allant à la rencontre des parents de ces jeunes, nous serons d'abord informés sur ce qui a pu, selon eux, mener les jeunes à des activités de rue. Mais aussi, plus largement, sur les défis qui peuvent se poser aux parents d'aujourd'hui. Nous voulons ici nous éloigner du discours accusateur et culpabilisant qui consiste à dire que ces parents n'ont pas été à la hauteur face à leur enfant et qu'ils sont seuls responsables

de ses difficultés. Ce serait faire fi de la complexité de leur réalité et des efforts probables qu'ils ont pu déployer face à une situation très éprouvante.

Cette étude veut faire ressortir le contexte familial, social, culturel et économique qui a pu jouer sur le parcours de chaque enfant. À l'heure du libéralisme économique, de l'individualisme, de l'éclatement et de la recomposition familiale et des perturbations du rapport à l'autorité, nous pensons que la vie sociale des parents a pu être affectée sur différents plans. Il nous semble capital de nous interroger sur le malaise collectif profond qu'expriment les jeunes de la rue (Lussier et Poirier, 2000 : 71) car nous savons que leur itinérance est en lien direct avec l'expérience familiale (Côté, 1993 : 12) : c'est en effet à travers la famille que nous pouvons observer les conditions empiriques d'émergence de leur parcours (Parazelli, 2000 : 39).

Notre recherche vise à comprendre comment les jeunes en viennent à la rue. Nous présenterons tout d'abord dans ce mémoire le contexte socio-économique dans lequel évolue la famille d'aujourd'hui et les différentes situations qui peuvent influencer le comportement des parents et, par voie de conséquence, celui des enfants (chapitre 1). Cette présentation aura pour but de mettre en place les éléments qui permettent de contextualiser ces discours. Nous exposerons ensuite notre choix méthodologique et la manière dont l'étude s'est déroulée sur le terrain (chapitre 2). Nous décrirons dans le chapitre 3 le comportement des enfants et l'implication parentale, parfois limitée par l'investissement professionnel. Le chapitre 4 sera consacré à l'éclatement familial et le chapitre 5, au rapport des parents à l'autorité. Enfin, une discussion sur les résultats de cette recherche complétera ce travail au chapitre 6.

CHAPITRE 1

1. LA PROBLÉMATIQUE : PARENTS SOUS INFLUENCES

Exercer sa parentalité dans un monde qui connaît des bouleversements majeurs sur tous les plans pose des défis importants. Voyons dans ce chapitre en quoi les transformations économiques et sociales marquent la vie de famille depuis une vingtaine d'années, et comment parents et enfants peuvent se trouver affectés par l'éclatement familial et par ce qu'on peut qualifier de crise actuelle d'autorité. Mais, au départ, que savons-nous au juste des jeunes de la rue et de leurs parents?

1.1 Que savons-nous des jeunes de la rue et de leurs parents?

Il n'existe pas de recherches au Québec sur les parents des jeunes de la rue, ni sur le parcours des enfants selon le point de vue de leurs parents.

Définir d'abord la catégorie des jeunes de la rue n'est pas aisé. Car on définit toujours à partir d'un point de vue, ce qui, dans ce cas, se solde par « un exercice voué à un résultat partiel et partial » vue « la complexité des enjeux sociaux associés au phénomène des jeunes de la rue » (Parazelli, 2000 : 7). Difficile pour le chercheur, en effet, d'être précis, quand les causes de la présence de ces jeunes dans la rue sont variables, quand leur profil évolue au fil du temps, et quand le regard que l'on peut porter sur eux ne correspond pas forcément à l'identité qu'eux-mêmes se donnent. Parvenir à arrimer la catégorie sociologique, définie par le chercheur, à la catégorie sociale, celle à laquelle les jeunes de la rue estiment appartenir, constitue un défi important.

On peut déjà établir que l'appellation « jeunes de la rue » s'est répandue dans la dernière moitié des années 80, période où les jeunes subissent les affres de la crise économique et où le décrochage social et le désarroi face à l'avenir commencent à se manifester (Parazelli, 2000 : 16). Selon Parazelli, on peut prudemment établir que ces jeunes sont âgés de 13 à 25 ans, garçons ou filles, issus de différentes régions du Québec et de divers milieux socio-économiques et ayant subi en majorité une violence familiale et institutionnelle, ayant également développé beaucoup de méfiance par rapport à l'autorité (2000 : 17). Ils se débrouillent grâce au petit trafic de drogue, à la prostitution, la mendicité, le *squatting* et le *squeegee*. Ils sont le plus souvent toxicomanes et affectionnent la musique, le voyage, le *body piercing*, les graffitis et un look vestimentaire qui les distingue. Mais attention, malgré les risques associés à leur mode de vie, il serait hasardeux de considérer ces jeunes uniquement comme des victimes.

À la lumière des travaux de Parazelli (2000 : 31), on comprend qu'un certain nombre d'entre eux choisissent de façon contrainte la vie de rue pour se réaliser et compléter ainsi leur socialisation. L'appropriation de ce mode de vie de rue correspond donc à une affirmation de l'identité, ce qui fait de ces jeunes des filles et des garçons qui cherchent à transgresser les normes établies par la société dans laquelle ils vivent (ex : fuir l'autorité parentale) pour prendre la place qu'ils ressentent le besoin de prendre et exprimer des manques qui ne sont pas reconnus. Nous privilégions le point de vue de Parazelli parce qu'il rejoint nos propres intérêts de recherches. Il se base en effet sur l'approche du pédiatre et psychanalyste anglais Winnicott pour expliquer le rôle de l'inconscient dans l'expression de la marginalité et du comportement anti-social, mais nous reviendrons plus loin dans ce chapitre sur cette interprétation des choses.

Quant à leur nombre à Montréal, il nous semble extrêmement délicat d'avancer quelque chiffre que ce soit. Non seulement les migrations des jeunes de la rue sont très fréquentes entre différentes villes du Québec et du Canada, mais leurs allées et venues entre les centres de la Direction de la protection de la jeunesse, le domicile familial et la rue brouillent encore davantage la manière dont on pourrait les compter. Avoir recours à un organisme qui offre le gîte et le repas, ne serait-ce que pendant une courte période de temps, nous apparaît comme la réaction probable d'adolescents dont la réalité personnelle et familiale était suffisamment difficile à vivre pour provoquer un passage à la rue. Leurs situations ne peuvent être statistiquement ignorées. Plutôt que de nous égarer en approximations chiffrées sur le nombre de jeunes qui vivent dans la rue actuellement à Montréal, nous donnerons plus loin, en évoquant les ressources offertes aux jeunes de la rue, le nombre d'entrées qu'elles ont enregistré l'an dernier. Cette indication, plus modeste, aura au moins le mérite d'être juste.

De nombreuses études se sont penchées sur les sources du malaise familial exprimé par de jeunes marginaux. Un tour d'horizon des explications que les chercheurs ont déterminées permettra, par la suite, de vérifier si les parents que nous rencontrerons ont cerné des situations similaires dans leur propre famille et des sentiments du même genre chez leurs propres enfants.

Il faut d'abord dire que tous les jeunes de la rue ont d'importantes difficultés relationnelles avec leur famille d'origine (Parazelli, 2000). Dans une recherche de Dadds et al. (1993), on relève plus de problèmes de communication dans la famille, plus de conflits conjugaux chez les parents, plus de surprotection ou d'abandon de la part des parents chez les itinérants que dans le reste de la population (Lussier et Poirier, 2000 : 68). Cela dit, les risques qu'un jeune se retrouve dans la rue ne sont

pas en lien avec l'état matrimonial des parents, pas plus qu'avec son milieu social ou sa position au sein d'une fratrie plus ou moins nombreuse (Côté, 1993 : 71).

Il est tout de même intrigant de noter que 25 % des jeunes interrogés par Côté en 1993 étaient issus de milieux intellectuels et de milieux d'affaires, étant donc plus représentés dans le monde des jeunes de la rue que dans la population en général. Elle note deux constantes dans leur parcours : la violence, familiale ou institutionnelle, et l'abandon, spécifiant que le sentiment d'abandon, de solitude, de rejet, d'amour refusé, est vécu comme faisant partie intégrante de la violence (Côté, 1993 : 78). Les jeunes de quartiers aisés laissés seuls à la maison pendant que leurs parents sont en voyage, ceux qui parlent de leurs parents qui n'ont jamais le temps ou du manque d'intérêt de leurs parents pour eux, lui font dire que l'existence de ces jeunes semble niée (Côté, 1993 : 78). Dans leur sentiment d'abandon, ils se perçoivent eux-mêmes comme des êtres à part, des moutons noirs têtus et rebelles, des bombes à retardement dans un milieu qui semble les frustrer et les décevoir (Lussier et Poirer, 2000 : 79). Il arrive effectivement que le jeune dérange (Côté, 1993 : 68).

Selon Lemetayer (2002 : 27), la permissivité peut s'avérer malsaine et s'expliquer par le fait que les parents veulent vivre leur vie sans que leur enfant soit une contrainte, ce qui se traduit, pour l'enfant livré à lui-même, par davantage de négligence et d'abandon que par un vrai sentiment de liberté.

Avant de faire le « choix » de la rue, le jeune vit souvent en retrait, dans sa chambre, dans son coin à l'école, ou dans la rue au sein d'une gang, avec des problèmes de drogues ou d'alcool, parfois d'hyperactivité; l'équilibre est déjà précaire et le départ pour la rue n'a que l'apparence d'une décision impulsive (Lussier et Poirer, 2000 : 80).

C'est en réalité la relation parent-enfant qui se situe au cœur du problème qui nous préoccupe, car elle détermine les réactions de l'enfant face à son milieu familial. L'attitude parentale contribue au renforcement des troubles chez l'enfant et l'adolescent, et peut trouver sa source dans la méconnaissance qu'a l'adulte de ses difficultés, parce qu'il ne les voit pas ou ne les prend pas au sérieux (Alecian, 2002). C'est pourquoi certains considèrent les jeunes toxicomanes ou les jeunes « suicidants » comme des sacrifiés (Alecian, 2002).

Différents types de relations parentales ont été dégagés, toujours à partir des témoignages de jeunes de la rue. Parazelli (2000 : 39) en voit trois. D'abord une relation parentale incohérente, face à laquelle l'adolescent reçoit la transgression en héritage. Il choisit la rue pour retrouver ce qu'il connaît et des journées sans contrainte horaire, par exemple. Ou alors il quitte la maison parce que son parent a des exigences vis-à-vis de lui en contradiction complète avec l'exemple qu'il donne.

La deuxième forme relationnelle est dite d'abandon et correspond aux jeunes qui ont été placés en institution ou en famille d'accueil dès leur plus jeune âge et qui ne connaissent pas de véritable vie familiale stable. Ces jeunes-là se montrent très indépendants et fuient les lieux de placement pour survivre à l'abandon et nier leur blessure. Côté confirme que la fuite est une réaction à la violence et à l'abandon, une échappatoire à une situation familiale anxiogène, une manière d'agir contre la source de la souffrance (Côté, 1993 : 81).

Parazelli (2000 : 40) identifie une dernière relation parentale, dite de domination, de superficialité et de détachement, que l'on retrouve davantage dans les familles biparentales de son échantillon. Le besoin d'affirmation de soi et de fuir l'autorité des adultes peut mener à une haine des parents, ou au simple refus du modèle parental. Paradoxalement, le jeune peut aussi en venir à la négation et au rejet de lui-même.

Parmi les réactions des jeunes itinérants (qui présentent certaines similitudes avec les jeunes de la rue), Lussier, Poirier et Gilbert (2002 : 92) ont déterminé quatre types d'attitudes. La fuite, qui se traduit par une rupture de contact avec les parents, l'évitement, le rejet, le refus ou l'impossibilité d'envisager un rapprochement. En second lieu, la quête, qui est au contraire une attitude de recherche, d'ouverture, d'amorce de retour. Ensuite la protection, à la fois celle du parent et la sienne, qui révèle que le jeune préfère idéaliser la relation familiale, rationaliser ou nier ce qui ne va pas dans la relation parent-enfant, entre autres aspects minimiser la violence qu'il a subie pour y survivre. Enfin, le désinvestissement, qui s'exprime par la résignation, par une attitude désabusée près de l'indifférence.

Pourtant, la même étude démontre que quelle que soit la formule pour laquelle ils optent inconsciemment, les jeunes itinérants se montrent en réalité hantés par une quête relationnelle, obsédés par ces liens prétendument coupés (Lussier et Poirier 2000 : 75). En effet, tenter de rompre ce qui ne peut pas être rompu ne mène qu'à un affranchissement illusoire, une liberté pleine de chaînes, à une forme d'emprisonnement qui devient aliénation (Lussier et Poirier, 2000 : 82). Au fond, même dans les cas les plus sombres, ils ne renoncent pas à l'amour de parents impossibles à aimer ou dont il est impossible d'être aimé (Lussier et Poirier, 2000 : 83). Les jeunes marginaux attendent en vérité beaucoup de leur famille, à savoir stabilité, attention, affection, compréhension et communication (Gagnon et Langelier-Biron, 1982 : 65).

Beaucoup de recherches menées sur les risques encourus par les jeunes de la rue n'expliquent pas la logique qui les pousse à prendre ces risques pourtant nombreux (maladies sexuellement transmissibles, problèmes de santé mentale, risques de suicide, risques liés à la consommation de drogues et d'alcool, etc.); en effet, la

notion de choix n'est pas prise en compte (Parazelli et Colombo, 2004 : 147). Sans idéaliser leurs conditions de vie, évidemment très difficiles, il s'agit de reconnaître les enjeux que représentent pour eux leur présence dans la rue (Parazelli et Colombo, 2004 : 149).

Car prendre un risque, c'est souvent affirmer son identité. À titre d'exemple, dans les années 1980, certains homosexuels ont intégré le risque de contracter le sida afin de préserver ou de renforcer une identité menacée (Peretti-Watel, 2001 : 76). « On peut même dire que risques et valeurs sont indissociables : si l'adolescent se livre à des conduites à risque [...] il met peut-être sa vie en jeu pour affirmer son attachement à des valeurs qui ne sont pas reconnues par les adultes de la société dans laquelle il vit » (Peretti-Watel, 2001 : 77).

1.2 Être parent dans un monde en transformations

L'exercice de la parentalité s'exerce dans un contexte qui dépasse, et de loin, la sphère familiale. Nous abordons dans cette section les transformations économiques et sociales actuelles qui ont un impact majeur sur le cadre familial.

1.2.1 Transformations économiques : quand la vie devient une *business*

Au cours des vingt dernières années, l'importance de la performance a pris une place considérable dans notre société. À tel point que la vie humaine n'a d'autres choix que d'être productive (Gaulejac, 2005 : 145). Il en résulte une pression colossale sur les salariés qui doivent faire preuve de disponibilité et d'engagement permanents. La libéralisation des économies et l'implantation des technologies de l'information se font bien souvent aux dépens des travailleurs; une nouvelle organisation du travail a mené à une précarisation des conditions d'emploi (Vinet,

Bourbonnais et Brisson, 2003 : 18) : « Entre 1976 et 1995, la croissance de l'emploi atypique au Québec fut de 135 % alors que la croissance de l'emploi permanent salarié était de 8,6 %. L'emploi à temps partiel s'est accru de 127 % (51% pour le temps partiel volontaire et 524 % pour le temps partiel involontaire) tandis que l'emploi dit autonome a augmenté de 100 % ».

Cette précarisation peut mener au chômage, lequel joue sur le moral des parents : au stress professionnel s'ajoutent les difficultés économiques. Le docteur Lamontagne (1997 : 14) note d'ailleurs qu'en période de chômage, les hospitalisations en psychiatrie augmentent. Anxiété, épuisement professionnel, détresse psychologique, dépression, pensées suicidaires : le travail, est-ce encore la santé? (Vinet, Bourbonnais et Brisson, 2003 : 1). Le nombre de réclamations acceptées à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) liées à des facteurs d'ordre psychologique a presque doublé entre 1990 et 1997, passant de 530 à 994. Le travail est maintenant le premier facteur de stress (Vinet, Bourbonnais et Brisson, 2003). Non seulement les heures supplémentaires ne sont plus l'apanage des cadres, mais le travail est devenu tentaculaire : le *burnout* est d'ailleurs devenu le fléau de l'ère post-industrielle (Bourdon, 2006 : 16). Lamontagne (1997 : 15) nous offre des pistes d'explication :

Les principales causes expliquant cette augmentation des problèmes de santé mentale dans le milieu du travail sont reliées à la situation économique difficile, à la mondialisation des marchés, au fait qu'il faut faire plus avec moins [...] Il faut admettre que, comme individu ou comme parent, nous nous retrouvons bien souvent complètement démunis face à cette situation sur laquelle nous n'avons aucun contrôle ni aucun pouvoir.

Comment se concentrer sur son rôle parental quand la sphère professionnelle affiche de telles exigences? Est-il même possible d'être dans ces conditions à la fois un excellent salarié et un excellent parent? Que transmettre à ses enfants dans de telles

conditions? Quand la vie devient un plan de carrière, comment s'inventer une existence (Gaulejac, 2004 : 143)? Pourtant, la famille, inévitablement, doit suivre le mouvement. Le marché du travail encourage toujours la réalisation de soi puisqu'il est le premier à en tirer parti :

Le caractère de plus en plus temporaire et discontinu des familles contemporaines dans nos pays n'est ni conséquent à des guerres ni à des épidémies, mais découle de la légitimation et de la promotion des ressources et des intérêts individuels. Ce mouvement d'individuation et d'autonomisation, y compris des jeunes, n'est pas né de rien ; il a été porté par la sphère économique et de production qui en tire des avantages : augmentation de la consommation et diversification des besoins, croissance de l'émulation et de la concurrence entre les travailleurs, accroissement de la mobilité et de la flexibilité de la main d'œuvre, assortie d'une maîtrise supérieure des coûts. [...] Dans ce contexte, l'institution familiale se retrouve d'un côté tenu d'adapter ses membres aux impératifs de flexibilité et d'adaptabilité; de l'autre, on compte sur elle pour gérer les effets pervers et néfastes de cette libéralisation (Born et Thys, 2001 : 21).

1.2.2 La famille aussi se gère

Non seulement les membres de la famille fournissent des munitions à la guerre économique, mais elle-même se gère comme une entreprise puisqu'on y retrouve les principales caractéristiques du management : bien gérer son argent, son corps, son esprit, son couple, sa sexualité, « favoriser l'autonomie de chacun dans une interdépendance harmonieuse, former une équipe qui gagne » et, bien entendu, communiquer (Gaulejac, 2004 : 148). Voilà qui n'est pas de tout repos. Dans cette logique de réussite à tout prix, les parents sont anxieux parce que responsables de leur réussite, mais également de celle de leurs enfants; le magazine *Psychologies*, « journal qui illustre parfaitement la prégnance de l'idéologie gestionnaire dans le champ affectif, relationnel, sexuel et familial » (Gaulejac, 2004 : 150), nous dit « qu'il faut les armer pour la vie, acquérir dans l'enfance des armes pour mieux se

battre ». La barre n'a jamais été placée aussi haut : les parents veulent être parfaits, avoir des enfants parfaits (Lamontagne, 1997 : 13). En conséquence, ils veulent des enfants performants dont la liste d'activités hebdomadaires impressionne. Selon ce point de vue, nous produirions des enfants débordés et très stressés, plus encore dans les milieux aisés et « en banlieue, où les mères se transforment en véritables chauffeuses » (Allain, 2004 : 132). Les enfants ont souvent des agendas aussi chargés que leurs parents et on a tendance à en faire des adultes trop rapidement (Lamontagne, 1997 : 31).

En multipliant les habiletés à développer chez l'enfant, ainsi qu'en lui communiquant directement ou inconsciemment ses attentes, l'adulte semble lui indiquer ce qu'il veut qu'il devienne. Cet amour conditionnel dit à l'enfant qu'il ne peut pas faire le choix d'être lui-même, au risque de perdre l'amour de son parent (Dumesnil, 2004 : 92). Devenus adultes, les individus qui souffrent de névroses et de psychoses, parce qu'ayant toujours vécu trop loin de leurs propres besoins après avoir épousé l'idéal parental, n'exprimaient pourtant pas de malaise durant l'enfance (Dumesnil, 2004 : 94). Le mal était alors indolore, anesthésié par la volonté de bien faire, mais surtout de plaire. Le docteur Lamontagne s'inquiète vivement des conséquences d'une éducation déshumanisée :

Il est grand temps [...] d'informer les parents sur les énormes dangers qui guettent leurs enfants si ceux-ci ne font que continuellement les pousser à la performance, à la rigidité des horaires et surtout à l'absence de temps de repos, de jeux spontanés, de contacts intimes et chaleureux. Nous sommes en train de former, d'éduquer et d'instruire des jeunes qui seront des supers cerveaux, mais qui n'auront pas d'âme ni de cœur. Cette douleur est d'ailleurs fortement ressentie par de trop nombreux adolescents qui, malheureusement, commettent des tentatives de suicide ou se suicident carrément (Lamontagne, 1997 : 31).

1.2.3 Transformations sociétales : SOS repères

Au Québec, c'est la Révolution tranquille des années 1960 qui a entamé une révision des repères sociétaux. Et la famille a été la première à en souffrir. Beaucoup de Québécois ont commencé à vivre, à partir de ce grand virage, « désorientation » et solitude. C'est le point de vue du Dr Jean-Pierre Pépin, rédacteur en chef de la revue *Prisme* dans cet extrait d'éditorial, intitulé *Portrait de famille, tableau de société* (Lamontagne, 1997 : 17).

On est combien, au fait, à avoir perdu nos racines dans la vente de garage de la révolution tranquille ? Combien qui avons voulu tout brader, jeter les vieux modèles, les modes d'emploi dépassés, faire table rase...[...] On était dans le vent et le vent a tout soufflé, emportant nos âmes avec la tradition, la religion, les rituels de famille, le folklore... Tout s'en est allé ! [...] La tornade a fait de bien des Québécois des déracinés semblables à ceux que nous voudrions à présent assimiler... Pire encore que la plupart d'entre eux... Parce que ces exilés, déportés, expatriés, tous ces rastaquouères ont gardé l'essentiel pour la route. L'esprit de famille, le culte des anciens, la mémoire du sang, les liens de l'affiliation, la magie de l'arbre, ils ont apporté tout ça au fond de leur sac de misère... Pour un peu, on les envierait, des fois.

Qu'on parle d'« incertitude profonde du rôle parental et des exigences de la transmission générationnelle » (Théry, 1998 : 35) ou d'« indétermination des points de repère normatifs [qui] génère un sentiment de désarroi face à la signification et à la valeur de sa vie » (Parazelli, 2000), on comprend que chacun mène aujourd'hui sa barque dans un espace non balisé de façon absolue, ce qui complexifie considérablement la tâche éducative (De Singly, 2004). Aussi bien les enfants que les parents doivent s'organiser seuls : « Le brouillage des repères normatifs associé à l'individualisation de l'existence contraint les jeunes et leurs parents à bricoler eux-mêmes des solutions de fortune pour baliser le sens de leur vie [...] » (Parazelli, 2000 : 42).

À chacun de trouver sa référence, son système de valeurs qui lui permettent de prendre la mesure de lui-même (Allain, 2004 : 80). Cette confusion par rapport aux repères « fragilise tous les individus » même si « certains se débrouillent mieux que d'autres face à ce contexte social en mutation [...] » (Parazelli, 2000 : 43). Comment communiquer quand les références modernes des adolescents contrastent trop avec les références existentielles des parents? Le Breton souligne ici combien ceux-ci peuvent se trouver désemparés de ne plus servir de phare à la génération suivante :

Souvent le renversement des rapports de générations dans une société vouant un culte à la jeunesse, à la vitalité, à la santé, empêche le jeune de s'identifier à ses parents plus enclins à s'identifier à lui. Celui-ci devient le modèle à imiter, l'autorité à suivre. [...] Le désarroi des parents tient dans la difficulté à trouver prise sur un monde en perpétuel changement dont ils ne comprennent pas tout à fait les règles du jeu (Le Breton cité dans Parazelli, 2000 : 43).

Parce que oui, c'est bien de désarroi dont il s'agit (Allain, 2004 : 80). Les parents ne seraient pas démissionnaires. Non, ils seraient plutôt fatigués. Ils se sentiraient extrêmement coupables, car ils agissent et réagissent en fonction d'une image : celle de l'enfant idéal, du parent idéal, de la famille idéale (Allain, 2004 : 59). La recherche de la perfection de l'image devient une nouvelle balise. Pourtant, en dépit de ce flou auquel s'ajoutent les influences des amis, de l'école, de la télévision, de la publicité et de la société en général, c'est encore le parent qui demeure le mieux placé pour aider l'enfant à se construire (Dumesnil, 2004: 21). Ces influences existent bel et bien, mais restent superficielles si le parent, bien ancré, se pose en sas entre lui et le monde (Dumesnil, 2004 : 21). Si la transmission des normes ne se fait pas de façon satisfaisante pour le jeune, ou se fait mal, il aura le réflexe d'aller combler le manque en allant chercher des repères ailleurs car c'est la famille qui constitue le premier relais de transmission normative (Parazelli, 2000 : 39).

Cela étant dit, pour se centrer sur l'enfant, il faut savoir se décentrer de soi-même. Voilà qui devient difficile quand on passe le plus clair de notre vie à combler un vide intérieur, pris entre notre souci de réalisation professionnelle et l'obligation de prouver on ne sait quoi (Dumesnil, 2004 : 19). Le plus urgent semble en effet de combler ce vide en affichant à tout prix une image de soi : être vu, aujourd'hui, c'est exister, c'est définir son identité (Allain, 2004 : 80).

Notre époque se révèle donc celle de l'obsession de la réussite visible, mais également celle de la rapidité et de la consommation, une époque d'agitation et de divertissement dans laquelle l'individu toujours débordé semble vouloir se perdre (Allain, 2004 : 85-86).

Ils (les parents) souffrent [...] d'insuffisance, de prêt-à-porter, n'ont jamais assez grand [...]. À peine deux ou trois années pour le comptoir de cuisine, la salle de bain remise à neuf, la tapisserie, les planchers, tout y passe. Pour d'autres, c'est l'enveloppe corporelle, les crèmes, les chirurgies esthétiques, les doses hormonales, les pilules miracles, les objets fétiches. La course se poursuit dans leur vie sociale, les comparaisons occupent tout l'espace, toutes les conversations. Cela ne suffit pas. Leurs caprices continuent de les envahir dans leur profession. [...] Les enfants vont négocier les angoisses de leurs parents pour toutes sortes de besoins et par de nombreuses manipulations [...] Prenant leurs parents en flagrant délit de passer d'une bébelle à une autre à une vitesse affolante [...], de chercher à tout monnayer : les pleurs, les silences, les échecs, alors, soyez assurés que ces enfants se feront un malin plaisir de (les) balancer par-dessus bord. [...] Comme le soulignait avec conviction le pédiatre et psychanalyste anglais Winnicott : « Derrière le masque de la provocation, de la dérision, se cache un enfant qui demande aux adultes de lui proposer des choses concrètes ».

Et si ce tourbillon génère le vide puis la colère chez les jeunes? Les parents consacrent à peine une heure et quart par jour à leurs enfants, selon une étude de Statistiques Canada, soit moins que le temps alloué à la télévision (Allain, 2004 : 25), alors qu'élever un enfant, cela prend du temps (Lamontagne, 1997 : 14). Non seulement fonder une famille quand on ne peut pas en profiter devient une source de

stress, mais l'enfant doit se nourrir directement du regard adulte pour être reconnu comme un être unique, pour exister, et ce, dans tous les petits détails de la vie quotidienne (Dumesnil, 2004 :15).

Comme le formule Virilio (1984), la quête de la vitesse pure devient la négation du trajet, surtout, pourrait-on ajouter, quand on chemine avec un enfant dans la vie. Le plus grand danger pour un jeune est que ses parents soient trop occupés par leur propre quête pour écouter la sienne; il serait alors condamné à traîner son manque à être pour le reste de sa vie (Dumesnil, 2004 : 17).

Des cliniciens d'obédience psychanalytique [...] attirent notre attention sur des problématiques bien actuelles de l'enfance, sur des pathologies psychiques et comportementales en lien avec un évident manque de repères. Ces pathologies se manifestent par le décrochage scolaire, par des incivilités ou de la violence, par des comportements qui apparaissent sans limites, par des addictions diverses et des troubles alimentaires, par des conflits parfois violents au sujet de l'autorité. Elles sont mises au compte d'une défaillance des adultes et en particulier d'un manque de figures parentales suffisamment présentes et « contenantantes » pour permettre à l'enfant et à l'adolescent de se construire. [...] Ces souffrances de la jeunesse et de l'enfance ne sont certes pas l'exclusivité de la pauvreté. Du côté des classes moyennes et supérieures, c'est tout une symptomatologie aussi nouvelle qui se dessine avec des enfants dits hyperactifs, souffrant de troubles de l'attention, des enfants « précoces », sans cesse plus poussés vers l'excellence et la compétitivité et qui souffrent d'être « sans demande », « fatigués », dépressifs, « irritables ». Ils subissent la pression de la société à être performants dès le plus jeune âge et nous pourrions aisément les rapprocher du phénomène de « la fatigue d'être soi ». (Gavarini, 2004 : 61)

Si les parents semblent éprouver des difficultés importantes à se concentrer sur le bien-être de leurs enfants, c'est parce qu'ils sont le produit d'une époque non seulement de performance contre laquelle il devient très compliqué de lutter, mais où il est entendu que tout individu fait ses choix, les petits comme les grands, en fonction de lui-même.

1.2.4 Transformations identitaires : l'individualisme avant toute chose

Le mariage n'a plus la filiation ni la survie du groupe comme priorité, mais le bonheur. Loin d'être sur les rails d'antan (mariage indissoluble, autorité patriarcale, priorité de la vie familiale sur la vie conjugale, donc priorité de la procréation sur la sexualité, responsabilités ménagères entièrement dévolues aux femmes, responsabilités financières dévolues aux hommes, etc.), la famille moderne, entreprise même de ce bonheur (Roussel, 1994), se dessine dorénavant à la carte. Chacun entend y trouver sa place et s'y épanouir (De Singly, 1996). L'enfant est soumis au critère de compatibilité des choix, professionnels, amoureux, sociaux, etc. Il doit contribuer au bonheur de ses parents et « l'idée de se sacrifier pour lui n'a plus l'inconditionnalité qu'elle avait hier » (Roussel, 1994).

La vie de couple doit elle aussi s'avérer compatible avec les autres éléments qui composent la vie de chacune des parties. L'important est de s'assurer que tout engagement est réversible, ce qui aboutit à une « légèreté de l'être » qui pourrait devenir insoutenable « dans un monde précaire où rien n'est barré, mais rien non plus n'est assuré »; « dans ce flou, la symbolique perd sa force devant le ressenti, l'idée devant l'image, le long terme devant l'immédiat » (Roussel, 1994). Cette préférence obstinée pour le présent : voilà qui vient menacer directement la famille dans son fondement selon Roussel (1994). Les parents n'en aiment pourtant pas moins leurs enfants. D'ailleurs, c'est l'enfant et non le mariage qui sert de pilier : « l'idéal d'inconditionnalité a été transféré du conjugal vers le parental » (Théry citée dans Neyrand, 2004 : 32).

Paradoxalement, selon les chercheurs américains, la venue des enfants a un effet négatif sur la satisfaction du couple (Lamontagne, 1997 : 19) et, quel que soit leur âge, la qualité de vie du couple souffre de la présence d'enfant en général (Cadolle,

2001 : 191). N'oublions pas ici que le couple doit être moteur de bonheur, qu'il ne correspond plus au concept d'équipe efficace permettant d'affronter à deux les difficultés de la vie, et donnant accès à un état matrimonial absolument nécessaire socialement. On attend du couple une communication saine dans laquelle la séduction doit encore jouer un rôle au fil des années, des activités et des intérêts communs, une sexualité épanouie. Ces exigences demandent de nombreuses plages horaires dans une journée, journée où le travail et les enfants prennent pourtant beaucoup de place.

La réalité est difficile à regarder en face. Malgré l'amour qu'on lui porte, l'enfant est également malvenu dans notre société individualiste : il dérange (Lamontagne, 1997 : 31). Ce serait donc le plus logiquement du monde que des enfants non intégrés deviennent asociaux (Allain, 2004 : 53). De Queiroz (2004) résume ainsi une position qu'il critique, mais qui nous paraît pleine de bon sens : si la famille tend à mettre « l'enfant au centre » en lui accordant dès sa naissance le plein statut de personne, en réalité, il n'y est plus.

Nous observons que l'enfant n'est en effet plus l'élément central des familles, d'autant plus lorsqu'elles sont frappées d'éclatement. Le bonheur et le confort des parents, leurs carrières respectives le cas échéant, constituent également des éléments autour desquels s'articulera l'organisation familiale. On peut toutefois nuancer cette position en admettant que bien des cas de figure coexistent. Par exemple, un parent qui considère son enfant comme le prolongement de lui-même peut tenter de se réaliser à travers lui. Ce sont alors les manques de l'adulte qui le poussent à placer l'enfant au centre de sa vie tandis que d'autres enfants seront effectivement évacués, ne trouvant pas leur place dans le tourbillon de la vie de leurs parents.

Ce type d'individualisme, qui dicte et légitime l'incontournable réalisation de soi, aurait-il quelque chose à voir avec le taux étonnant d'avortements, de ligatures de

trompes et de vasectomies, de séparations ou de divorces, d'enfants uniques (un sur deux aujourd'hui au Québec), de célibat et de couples sans enfant? Notons que ces deux derniers « choix » ont jusqu'à récemment été considérés comme anormaux dans la plupart des cultures (Lévi-Strauss, 1983).

Ainsi, si l'enfant est devenu roi, c'est peut-être parce que les adultes ont donné l'exemple. « L'enfant a changé parce que l'adulte qu'il deviendra s'est aussi transformé [...] : tout individu est consacré roi dans une société individualiste » (De Singly, 2004). « Cette nouvelle génération dite de sensation, de divertissement [...] est issue de l'héritage même de ce que les parents ont transmis » (Allain, 2004 : 25). On n'est plus centré sur le groupe, mais sur soi. Et considérer les choix à faire d'un point de vue égocentré et non plus pour préserver l'unité conjugale a mené, entre autres choses, à l'éclatement familial.

1.2.5 Être parent dans une famille en mille morceaux

Le divorce isole et fragilise ces pères et ces mères qui doivent, chacun de leur côté, en dépit de leurs soucis respectifs et malgré des semaines très chargées, continuer d'intervenir de façon appropriée auprès de leurs enfants en cas de dérapage scolaire ou comportemental (Gavray, 2001 : 33). Les voilà en situation de culpabilité par rapport à leur progéniture qui subit les difficultés associées à la garde partagée et des relations épineuses entre ex-conjoints, progéniture pour laquelle ils manquent de temps par-dessus le marché.

Pour compenser ou acheter l'attachement, les parents qui en ont les moyens donnent souvent à leurs enfants, et surtout à leurs adolescents, un pouvoir d'achat qui réduit leur contrôle parental et limite les moyens de pression qu'ils peuvent utiliser (Gavray, 2001 : 33). De plus, en donnant sans discernement à son enfant, que ce soit par peur

de ne plus être aimé par lui ou pour compenser le manque de disponibilité, le parent le prive d'une présence aimante essentielle qui explique que des jeunes qui ont tout eu se retrouvent en difficulté personnelle une fois adulte (Dumesnil, 2004 : 55). Bien que la manière dont les parents se séparent puisse adoucir ou aggraver la situation, les conséquences de la séparation sont dommageables pour les enfants. C'est pourquoi celle-ci s'avère encore plus douloureuse et compliquée pour les parents.

Queiroz (2004) réfute l'affirmation selon laquelle l'éclatement du cadre familial permanent brouille la généalogie. Selon lui, l'émancipation des individus dérange parce qu'elle défie la tradition, son cortège de statuts et de normes que certains auteurs nostalgiques auraient voulu immuables. Il refuse d'associer l'individualisme à l'effritement du lien social et ne voit pas en quoi l'enfant se trouverait moins dans la lignée familiale en cas de séparation.

Pourtant, là encore, nous croyons au contraire qu'on pourrait appréhender cette réalité comme un risque de désaffiliation (Théry, 1996) qui sèmerait une confusion des places et de leurs sens. Si les choses ne sont pas clairement définies, la parentalité moderne (ex. : la monoparentalité, la beau-parentalité) peut entraîner des désordres psychologiques et sociaux, des désordres liés à la définition de l'inscription généalogique de l'enfant (Neyrand, 2004 : 40). « À la suite d'un divorce, un enfant peut même être l'objet d'un chantage terrible, ou surinvesti de manière démesurée jusqu'à qu'une telle dynamique débouche sur le brouillage complet des repères et des positions » (Gavray, 2001 : 23).

D'un côté, les chercheurs en anthropologie culturelle ont constaté que les communautés aux liens très resserrés (ex. : juives, asiatiques) qui transmettent un fort sentiment d'appartenance à leurs membres voient peu de comportements marginaux en leur sein (Morel, 2004 : 235). De l'autre, les jeunes les plus en rupture et en conflit

avec leur environnement social ont en commun une carence de relation stable et de qualité avec les adultes; la question est alors de déterminer comment aider les parents à créer et maintenir des liens sociaux (Morel, 2004 : 235).

La déprivation, soit cette interruption à partir de laquelle les choses n'ont plus jamais été les mêmes pour l'enfant, qu'il s'agisse, par exemple, de rupture familiale ou du départ brutal d'un des parents, est à l'origine du comportement antisocial (Winnicott, 1994 : 183). Le jeune tente alors, en choisissant entre autres solutions de vivre dans la rue, de réédifier le cadre psycho-affectif brisé et de se remettre au monde au sein d'une famille nouvelle fictive, réparatrice, composée de ses pairs (Parazelli, 2002). Les conduites asociales sont à comprendre comme un appel, une souffrance face aux changements d'une société qui se cherche contre laquelle ces jeunes se sentent impuissants et révoltés (Gavray, 2001 : 46).

Sans être nécessairement au fait de ces théories, plusieurs parents séparés d'aujourd'hui savent intuitivement, et par la somme d'informations véhiculée par les médias sur les enfants du divorce, que leur progéniture souffre des conséquences de l'éclatement familial. Leur culpabilité n'a d'égal que leur impuissance. Malheureusement, oui, les décompositions et les recompositions familiales peuvent être productrices de nouvelles inégalités sociales qui fragilisent les jeunes et affectent leur parcours, un constat que fait Bellot chez les jeunes de la rue qu'elle a observés (2001 : 270).

Cadolle (2001) fait une recension élaborée des études qui parlent de l'effet des recompositions familiales sur les enfants et les adolescents. Le bilan n'est pas rose. À la suite d'un remariage, les compétences sociales et les résultats scolaires des préadolescents déclinent (Hetherington, 1993) et les enfants de familles à beau-père obtiennent des résultats inférieurs à ceux des enfants de familles où vivent les deux

parents d'origine en matière de notes, de comportement, mais aussi d'initiative et de sociabilité (McLanahan, 1996). Ils quittent la maison plus tôt que ne le font les enfants de foyers monoparental ou bi-parental [...], surtout les filles (Goldscheider, 1993), qui courent par ailleurs plus de risques de repli sur soi et de dépression que les garçons, même dans les familles recomposées fonctionnant bien, car elles auraient des besoins affectifs plus importants qui ne sont pas toujours comblés (Ganong, Coleman, 1988). Elles consomment d'ailleurs davantage de drogues (Pasley et Ihiner-Tallman, 1994). Les tensions entre les enfants d'une première union et leur parent et beau-parent seraient, d'après Aquilino (1991), la cause de leur départ prématuré.

En effet, les beaux-parents font moins souvent d'activités avec leurs beaux-enfants et expriment moins de sentiments positifs que ne le font les parents d'origine, et leur engagement n'augmente pas avec le temps (Thompson, McLanahan et Curtin, 1992). Une affirmation corroborée par Cooksey et Fondell (1996). Dans les familles où la mère vit avec un conjoint, les enfants bénéficient de moins de soins paternels, mais aussi maternels, ce qui est plus étonnant et peut-être dû à l'investissement de la mère dans cette relation amoureuse (Hanson et McLanahan, 1996).

Il faut aussi considérer que dans les familles à beau-père, les enfants sont exposés à plus de conflits, non seulement ceux qui existent entre leur mère et leur beau-père, mais ceux qui existent aussi entre leur mère et leur père d'origine. Seulement 25 % des enfants de ces familles n'expérimentent pas de conflits, ou à un faible degré, or, les conflits sont particulièrement nocifs pour les enfants (Hanson, McLanahan, 1996).

Les familles monoparentales ont d'autres difficultés. Entre autres aspects, les enfants de parents qui se confient trop à eux, faute de conjoint, deviennent en quelque sorte les parents de leurs parents et ne sont plus suffisamment protégés. « Les enfants ne

devraient pas avoir à réparer les parents, c'est une trop grosse job », tenait à dire le Québécois Dan Bigras dans son film, *La rage de l'ange*.

Quant aux enfants de père absent depuis toujours, mieux vaut réfléchir avant d'introduire dans leur univers ce père peut-être peu disponible et peu ouvert à la relation parentale qui pourrait leur faire beaucoup de mal (Dumesnil, 2004 : 210). Attention, la structure familiale seule ne permet d'expliquer le devenir de l'enfant. Il faut prendre en compte l'intensité de la surveillance, du suivi, la chaleur affective, la souplesse de l'autorité et l'intérêt manifesté par les parents (Fine et Kurdek, 1992) pour avoir une vision d'ensemble de la situation. Ce n'est pas tant la structure traditionnelle de la famille qui compte mais son climat réceptif et chaleureux (Gagnon et Langelier-Biron, 1982 : 65).

On comprend à travers ces différentes conclusions que les choix amoureux des parents peuvent avoir de lourdes conséquences sur leur relation avec leurs enfants, sur la santé psychologique de ces derniers et leur insertion générale. À la culpabilité que peut générer le désir de préserver coûte que coûte leur vie professionnelle pour rester à la hauteur socialement et à la culpabilité de divorcer s'ajoute donc, pour un grand nombre de parents, celle d'avoir à gérer la suite de leur vie amoureuse en prenant le risque d'écorcher leur progéniture au passage. Concilier leurs intérêts avec ceux de leurs enfants n'est pas une mince affaire.

Souvent assis entre deux chaises, tentant de ménager la chèvre et le chou, bon nombre de parents d'aujourd'hui voudraient demeurer à la hauteur tout en revendiquant un égoïsme aujourd'hui légitime : le droit de tout essayer pour être heureux. Un exercice qui peut s'avérer périlleux auquel vient s'ajouter une complication supplémentaire que certains identifient actuellement comme une crise de l'autorité.

1.2.6 Être parent face à une crise de l'autorité

Mais quelle crise de l'autorité au juste, s'interroge De Singly (2004), qui refuse que l'éducation d'aujourd'hui confonde les rôles et les places. Il croit plutôt à la complexité du travail éducatif et se réjouit que la démocratie et la négociation aient, en partie, remplacé l'autoritarisme. Il dit en revanche qu'au sein de la famille moderne rien n'est figé, rien n'est acquis et les ajustements constants qui assurent sa cohésion constituent un défi de taille. Chacun doit régulièrement y refaire sa place (De Singly, 1996). Il se montre profondément agacé par l'intolérance de certains auteurs qui décrivent un parent diminué par la place qu'il fait à l'enfant en le considérant comme une personne à part entière (De Singly, 204 : 24).

À ses yeux, l'autonomie a détrôné l'obéissance, ce qui a certes mené à une baisse de l'autorité parentale, sans pour autant signifier la démission du père ou de la mère, qui sont devenus des interprètes et des accompagnateurs. Les enfants manqueraient d'autorité et donc de repères? Mais sur quoi reposent ces frayeurs?, s'insurge-t-il, brandissant l'une de ses recherches sur l'éducation qui révèle qu'aucune famille ne refuse l'autorité et qu'il existe toujours des règles et des interdits sur lesquels les parents ne veulent pas négocier (De Singly, 2004 : 29).

Et pourtant. Le débat se justifie quand on s'aperçoit que dès son plus jeune âge, l'enfant consommateur contemporain inverse régulièrement le rapport d'autorité en dictant quoi manger, avec quoi jouer. Ou encore, passant carrément de l'interdiction à la prescription, en apprenant aux grandes personnes à manger avec leurs doigts chez McDonald ou à quitter la table pour aller s'amuser (Heilburn, 2004 : 61). Le débat se corse bien davantage quand on regarde la violence gagner les écoles, où les vols et les rackets sont fréquents, où les armes se promènent, où la drogue se faufile et se propage, exprimant chez ces jeunes la difficulté de trouver une relation juste entre soi

et l'autre (Roussel, 1994 : 13). Les jeunes se retrouvent à notre époque face à des messages contradictoires qui génèrent aussi une forme de violence à leur égard : ils sont à la fois des enfants à protéger et des adolescents responsables (Côté, 1993 : 78).

C'est donc l'hypothèse d'une crise de l'autorité qui attire notre attention et que le philosophe Renault définit, pour les parents et les éducateurs, comme une somme « de difficultés inédites aussi bien pour transmettre les savoirs que pour faire acquérir des normes séparant le licite et l'illicite, le possible et l'impossible » (2004 : 63). Il fait également état de ce « son corollaire », la montée de « la violence urbaine, des cités, des transports en commun, des jeunes à l'école, les violences sexuelles étouffées dans les familles » (Rubens, 2004). Il dénonce la nouvelle égalité, néfaste selon lui, entre l'élève et le maître, entre le parent et l'enfant, « ce refus de la hiérarchie qui barre le passage à l'autorité permettant la transmission du savoir ». Ce laxisme autorise selon lui, entre autres dégâts, la transgression de l'interdit de l'inceste, une des figures majeures de l'autorité. Une fois les limites abolies, il devient plus difficile pour chacun de rester à sa place, et tout devient possible. « Le brouillage insensé des limites entre les générations [...] entame l'intégrité psychique de l'enfant », dit-il. Il parle d'enfants mal construits qui souffrent parce que leurs parents n'en étaient pas, et des conduites suicidaires qui peuvent s'ensuivre. Des enfants en manque de parents (Rubens, 2004) : la piste est intéressante. Les cas d'agressions sexuelles, comme les tentatives de suicide, sont fréquents chez les jeunes de la rue.

D'autres experts dénoncent cette confusion des rôles. Bien que l'interdit de l'inceste comme condition d'existence *sine qua non* de la famille ait traversé le temps et les cultures (Lévi-Strauss, 1983), et bien qu'il soit maintenu dans nos sociétés occidentales, on assiste actuellement à un inquiétant sursaut des cas d'inceste que certains sociologues expliquent eux aussi par un glissement des statuts qui mettent

l'adulte et l'enfant sur un dangereux pied d'égalité. Gavarini (2005) se demande si on ne calquerait pas la « parité sexuelle », qui existe entre hommes et femmes dans le couple, à la relation parent-enfant. Selon elle, l'enfant abusé remet gravement en question la prétendue harmonie intergénérationnelle (Gavarini : 61). Elle s'inquiète également de voir « les fonctions de père et de mère », qui ne « s'autodéfinissent » pas selon elle, disparaître derrière le concept de « parentalité » (Gavarini : 57).

En effet, ne croyant donc pas au « symbolisme autonome » (Gavarini : 59), elle écrit en substance que la famille comme « instance sexuelle » est « en passe d'être déniée » alors que la construction d'un être « passe aussi par la question sexuelle » (Gavarini : 57). Elle dénonce « l'utopie » de la famille actuelle « démocratique » et « égalitaire » dans laquelle on privilégie « les liens affectifs à l'amiable entre parents multiples et parents et enfants émancipés », (Gavarini : 58) et voudrait que l'on sorte du militantisme et de la passion pour se centrer réellement sur le bien de l'enfant.

Et puis, sans aller jusqu'à la permissivité, si les parents laissent croire à l'enfant que tout est négociable, où est le réel (Roussel, 1994 : 13)? Se situer à égalité psychique avec l'enfant empêche l'adulte de jouer son rôle éducatif, de lui apprendre la vie et les règles sociales; c'est pourquoi il devient dangereux de lui laisser penser que tout se discute (Allain, 2004 : 41).

Malgré cela, nous croyons, comme Parazelli (2000 : 38), qu'il est « maladroit de qualifier d'incompétence parentale ce qui relève d'une crise de transmission et d'autorité ». Les parents de délinquants qu'a rencontrés personnellement Rodier-Guilpar (2002 : 107) sont « dans l'ensemble plus dépassés que complices et l'accumulation des difficultés de la vie fait qu'ils ne peuvent pas tout assumer ». C'est pourquoi celui-ci déplore la dureté des médias à leur endroit. Nous croyons aussi que, même bousculés, ils ne sont pas dépossédés de leur parentalité et tentent au

mieux d'adapter leur relation à l'enfant. C'est pourquoi culpabiliser les parents ou, pire encore, les disqualifier à leurs propres yeux (et aux yeux de leurs enfants) peut compromettre d'entrée de jeu toute amélioration dans le processus éducatif (Rodier-Guilpar, 2002). Il faut au contraire les y associer le plus possible pour ne pas encourager leur isolement ou leur démission (Morel, 2004 : 235).

Il faut faire appel à l'autorité parentale, « restaurer la compétence familiale, restaurer le dialogue, restaurer la continuité d'une histoire » (Morel, 2004 : 236). Les meilleurs intervenants pour l'enfant sont encore ses parents, répète l'organisme montréalais *En marge* à tous les parents de jeunes de la rue qu'il soutient, reprenant la position de Gendreau (1993) : ils détiennent une expérience que les intervenants ne pourront jamais avoir, et demeurent des agents de changement importants pour leur enfant.

Ce tour d'horizon de la littérature nous a permis d'établir une liste de repères théoriques et d'orienter en fonction de ces repères le reste de notre démarche de recherche.

1.3 Questions de recherche et repères théoriques

Comment rendre compte du parcours d'un jeune de la rue à travers le récit de vie de ses parents? Du point de vue des parents, quels sont les éléments de situation qui ont pu influencer son parcours? Dans quel contexte familial, professionnel et économique se trouvaient ses parents durant l'enfance et l'adolescence de cet enfant? Quel impact la situation des parents a-t-elle eu, d'après eux, sur l'enfant? Voilà autant de questions de recherche pouvant faire l'objet d'échanges approfondis avec quelques parents de jeunes de la rue à travers la méthode du récit de vie.

Pour tenter de comprendre comment des parents s'expliquent le départ de leur jeune à la rue, nous faisons le choix de la méthode du récit de vie, une méthode qui ne contraint pas à l'érection d'un cadre théorique rigide. Nous identifions, en revanche, une série de repères théoriques qui nous ont servi pour analyser les propos des parents. Ils nous ont permis de diriger nos entretiens et de catégoriser leur contenu.

Alors quels sont ces repères? Nous retenons que tous les jeunes de la rue ont d'importantes difficultés relationnelles avec leur famille d'origine (Parazelli, 2000), mais les risques qu'un adolescent se retrouve à la rue ne dépendent pas d'abord de son milieu social ni de l'état matrimonial de ses parents (Côté, 1993). On relève plus de problèmes de communication dans la famille, plus de conflits conjugaux chez les parents, plus de surprotection ou d'abandon de la part des parents chez les itinérants que dans le reste de la population (Lussier et Poirier, 2000). La violence, mais aussi le sentiment d'abandon, font partie des constantes de leur parcours (Côté, 1993). Parazelli (2000) identifie trois types de relation parentale chez les jeunes de la rue qu'il a rencontrés : une relation parentale incohérente, une autre dite d'abandon et une troisième dite de domination, de superficialité et de détachement. Malgré ces difficultés, ils demeurent hantés par les liens familiaux, même quand ils prétendent les avoir coupés (Lussier, Poirier, 2000). Par leur présence dans la rue (Parazelli, Colombo, 2004) et les risques qu'ils prennent (Peretti-Watel, 2001), ces jeunes envoient un message important et affirment leur identité. On pourrait en déduire qu'ils souffraient de manques dans leur milieu familial et qu'ils éprouvaient le besoin de se marginaliser pour tenter de les combler.

En matière de transformations économiques, l'importance de la performance professionnelle (Gaulejac) et la précarisation de l'emploi font partie des facteurs qui jouent sans aucun doute sur le moral des parents et les affaiblissent (Vinet, Bourbonnais et Brisson, 2003). Les parents sont très soucieux de leur réussite comme

de celle de leurs enfants et exercent une certaine pression sur eux en exigeant, consciemment ou non, des résultats épatants (Lamontagne, 1997). La chute du modèle familial traditionnel et la révision des valeurs qui guident les principes éducationnels (Théry, 1998) isolent les parents et complexifient leur tâche d'éducateurs (De Singly, 2004). L'individualisation de l'existence oblige chacun d'entre nous à baliser sa vie seul (Parazelli, 2000). Les parents seraient, en conséquence, désemparés de ne plus servir de phare à la génération suivante (Le Breton cité dans Parazelli, 2000) et se sentiraient coupables de ne pas être à la hauteur de l'image de la famille idéale (Allain, 2004). Leur démission aurait pourtant des conséquences très néfastes sur les enfants, qui ont besoin de leurs parents pour se construire et réagir sainement aux diverses influences avec lesquelles ils sont en contact (Dumesnil, 2004). Encore faudrait-il pour cela qu'ils soient disponibles, et non préoccupés par leur propre quête au point de ne pas guider celles de leurs enfants. Ceux-ci traîneraient alors leur manque à être pour le reste de leur vie (Dumesnil, 2004).

En ce qui concerne l'identité, la référence à soi, selon l'analyse des auteurs que nous avons lus, semble se dessiner comme un trait marquant de notre époque. Le mariage et la durée de l'union, comme la décision d'avoir des enfants, doivent rendre heureux; le sens du sacrifice n'étant plus une priorité (Roussel, 1994). C'est l'enfant qui sert de pilier au concept familial, et non le couple (Théry citée dans Neyrand, 2004), mais les parents ne s'organisent pas nécessairement pour autant uniquement par rapport à lui, surtout en cas de divorce. Peut-être que l'enfant-roi est issu de l'héritage même de ce que les parents ont transmis (Allain, 2004). Nous l'avons vu plus haut : il n'est plus « au centre », mais se situe à égalité avec d'autres éléments d'importance majeure par rapport auxquels les parents s'organiseront (la carrière, l'amour, le bonheur, etc.)

Le divorce, pourtant, isole et fragilise les parents (Gavray, 2001). Coupables, moins présents auprès de leurs enfants, ils compensent souvent par l'argent, ce qui a pour effet de limiter le contrôle qu'ils peuvent exercer (Gavray, 2001). La parentalité moderne souffre des conséquences de l'éclatement familial qui sème la confusion des places assignées à chacun (Neyrand, 2004), ce que Théry désigne comme un risque de désaffiliation (1996). Nos enfants, quand ils sont coupés du monde des adultes, deviennent malheureux et difficiles à gérer (Dumesnil, 2004). Par ailleurs, dans les communautés aux liens très serrés, on voit peu de comportements marginaux (Morel, 2004).

La déprivation, soit cette interruption à partir de laquelle les choses n'ont plus jamais été les mêmes pour l'enfant (rupture familiale, abandon d'un des parents), est à l'origine, selon le pédiatre et psychanalyste anglais Winnicott, du comportement antisocial. Cet éclairage est capital pour nous. En choisissant d'aller rejoindre ses pairs dans la rue, l'adolescent tente de recomposer une famille et de réédifier le cadre psycho-affectif qui a été brisé (Parazelli, 2002). C'est pourquoi les conduites antisociales sont synonymes de souffrance et doivent être entendues comme un appel (Winnicott, 1956; Gavray, 2001). Les décompositions et les recompositions familiales sont devenues source d'inégalités sociales pour les enfants qui en subissent durement les conséquences (Bellot, 2001). Un constat corroboré par de nombreuses études sur la question qui font état des nombreuses difficultés psychologiques, émotives, scolaires et familiales pour les jeunes concernés. Les choix amoureux des parents ont donc des conséquences directes sur la vie des enfants, mais ils tentent quand même de concilier le tout en revendiquant le droit au bonheur. S'ajoute une complication supplémentaire à la relation parent-enfant : la difficulté à asseoir l'autorité parentale. Bien que De Singly se montre agacé par tous ces auteurs qui estiment que l'enfant considéré comme une personne à part entière, plus autonome qu'obéissant, a durement attaqué l'autorité parentale, nous partageons le point de vue

des dits auteurs. La fin du règne de l'autoritarisme correspond à nos yeux à une évolution positive, mais il nous paraît essentiel de regarder en face les problèmes générés par ces nouveaux rapports entre générations. La confusion des rôles, due à l'égalité nouvelle entre l'adulte et l'enfant, abolit les limites nécessaires à la transmission du savoir et au respect de l'interdit de l'inceste (Rubens, 2004). Gavarini (2005) souligne que l'enfant abusé remet en question la prétendue harmonie intergénérationnelle et ne croit pas, par ailleurs, au symbolisme autonome, affirmant que les fonctions de père et de mère ne s'autodéfinissent pas. Chaque parent doit jouer selon elle un rôle précis. Et puis la relation basée sur la négociation empêche l'adulte de jouer pleinement son rôle éducatif puisqu'il laisse penser à l'enfant que, dans la vie, tout se discute (Allain, 2004).

Mais attention, il n'est pas question d'incompétence parentale (Parazelli, 2000). Bousculés, les parents tentent de s'adapter à leur époque et il faut les encourager à maintenir le lien parental pour prévenir leur démission (Rodier-Guilpar, 2002).

1.3.1 Hypothèse?

Les parents, dont les jeunes ont mené des activités de rue, ont subi comme tous les parents de toutes les époques, de nombreuses pressions sociales qui ont influencé leur parentalité. Après avoir fait le tour de la littérature, nous cernons un ensemble de situations parentales et familiales en lien avec les transformations économiques, le règne de l'individualisme, l'éclatement de la famille et la crise actuelle de l'autorité. Ces éléments de la parentalité moderne risquent de se retrouver dans le discours des parents. Ils fondent le guide d'entretien et servent de premiers repères pour l'analyse. Voilà notre postulat de départ, qui ne constitue en rien une véritable hypothèse.

La recherche basée sur le récit de vie n'exige pas, en fin de compte, la validation d'une hypothèse. Notre postulat n'a pour fonction que de donner un sens à cette étude. Il montre la pluralité des possibilités empiriques. Nous avons été totalement ouverts à ce qui pouvait émerger du récit des parents et avons formulé, chemin faisant, d'autres hypothèses. Comme nous le verrons plus loin, nous chercherons à déterminer des configurations de rapports, des mécanismes sociaux et des processus récurrents afin de mieux comprendre ce qui s'est passé pour ces parents, à partir de leurs points de vue. Nous dégagerons donc, au fur et à mesure de l'exposé narratif qui suivra, un ensemble de constats.

CHAPITRE 2

2. MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN

2.1 Une méthode de collectes de données : le récit de vie

L'absence de recherche sur notre sujet nous amène à élargir le plus possible le champ d'investigation. Le récit de vie permet d'explorer l'objet dans plusieurs de ses dimensions. Nous cherchons ici à cerner tous les éléments de situation qui ont pu jouer un rôle sur les enfants et voulons pour ce faire embrasser l'ensemble du scénario familial : « La démarche ethnosociologique [dans laquelle se situe le récit de vie] consiste à enquêter sur un fragment de réalité sociale-historique dont on ne sait pas grand-chose a priori » (Bertaux, 1997 : 22). C'est le cas des parents des jeunes de la rue, sujets de recherche encore méconnus. Nous avons tenté de cerner, à travers le récit des parents, quels sont les facteurs qui ont pu influencer le parcours de rue de leur enfant. Nous nous attendons à ce que le sujet « parte du présent pour retrouver, reconstruire le passé » (Desmarais et Grell, 1986 : 157), c'est-à-dire que « c'est l'évaluation de la situation sociale présente par la personne qui déterminera son récit de vie » (Bertaux-Wiame, cité par Grell, 1986 : 157).

Pineau définit l'histoire de vie comme « une construction à plusieurs étages », « le regard d'un présent sur un passé (...), une mémoire qui produit sens » (Pineau, 1993 : 109). Quant à Desmarais (1983 : 59) elle donne une définition à la fois complète et

simple du récit de vie qui souligne la mise en contexte social du sujet, un aspect qui nous intéresse particulièrement :

Il s'agit d'un discours au sens d'« exposé » mais aussi dans le sens ancien d'« entretien ». J'ajoute ainsi à la définition de Ferrarotti (1979) l'idée que c'est le discours d'un acteur social, c'est-à-dire d'un individu qui se constitue comme sujet pensant et agissant d'une part, mais aussi celui d'un individu qui appartient à un groupe social précis, à un moment donné de son histoire. Le récit de vie donne accès aux intrications des rapports individus/société, entre la psychologie individuelle et l'étude des grands ensembles.

C'est dans la définition même du récit de vie que nous trouvons une autre raison de notre choix méthodologique. C'est parce que tout sujet capable de se raconter se révèle le produit d'une société donnée que nous avons voulu entendre ce que les parents des jeunes de la rue avaient à dire. Voilà en effet une vingtaine d'années que nous voyons des jeunes « vivre » dans la rue au Québec, phénomène symptomatique d'une époque. Pour Ferrarotti, « collectif social et univers singulier s'éclairent réciproquement » et « tenter de comprendre l'unicité de la biographie [...] est alors l'effort d'interprétation d'un système social » (1983, 22).

Pour reconnaître la valeur de la méthode des récits de vie, il faut « reconnaître au savoir indigène une valeur sociologique » (Houle, 1986 : 43) et comprendre que le récit de vie « permet d'atteindre à ce que le questionnaire ne permet pas d'accéder : une information différente, plus riche [...] » (Houle, 1986 : 40). Le Millour (1982 : 26) qui a mené une recherche sur les mères célibataires basée sur le récit de vie, estimait aussi qu'« analyser des domaines aussi insaisissables que les désirs [...] ne pouvait se réussir à l'aide d'un questionnaire ou d'instruments précis et scientifiques ». Elle affirmait par ailleurs que « les récits [...] sont aussi légitimes à rendre la vérité qu'une méthode qui se voudrait plus scientifique », tout en posant la question aux sceptiques : « [...] quel serait le bon critère pour parler de sa vie ? ».

Nous ne pensons pas que nous aurions pu analyser le discours des parents sur les parcours d'un enfant et d'un adolescent à partir d'un questionnaire rigide. Le jeu des facteurs qui peuvent, au cours d'une vie, influencer un parcours de rue, relève d'une grande complexité. Nous croyons, comme Grell (1986 : 152), qu'un récit parle de lui-même « parce que le dispositif d'entrevue le permet » et qu'« il nous faudra montrer qu'il s'agit bien là de matériel fiable, dont la richesse cumulative et comparative facilite la mise en perspective d'une réalité sociale ». Nous pensons que notre étude pourrait ouvrir le champ à des études plus pointues sur l'expérience des parents de jeunes de la rue.

En fait, le but de l'exercice pour celui qui recourt aux récits de vie est de parvenir à étendre le particulier au général « en identifiant des mécanismes, des logiques et des processus récurrents » (Bertaux, 1997 : 17). Le chercheur aborde le plus souvent le terrain avec des préjugés que ses observations concrètes viendront confronter. Il ne doit pas s'attendre à vérifier de façon rigide des hypothèses, mais plutôt à élaborer un modèle de fonctionnement à partir de ce qu'il aura compris en cours de route. Il est là pour comprendre « comment ça marche » (Bertaux, 1997 : 22). Nous avons en effet été surpris de devoir prendre en compte certains éléments de l'histoire de ces parents et de ces enfants auxquels nous n'avions pas songé.

Le modèle s'appuie sur des hypothèses à partir « d'une réflexion fondée sur les récurrences » dont nous parlions plus haut (Bertaux, 1997 : 32), tout en gardant à l'esprit que « ce sont les signaux contradictoires qui constituent les pistes les plus intéressantes car elles remettent en question les représentations spontanées du chercheur ». Sans obtenir la « saturation » de chacune des dynamiques spécifiques élaborées à partir de quelques cas dans le cadre de ce mémoire, nous avons tout de même travaillé dans la perspective qu'un travail de généralisation puisse être esquissé (Bertaux, 1997 : 33). Le but de la présente démarche est plutôt de « faire émerger des

hypothèses, des récurrences, des phénomènes ignorés et des mécanismes sociaux » (Bertaux, 1997 : 96).

2.2 Comment la recherche s'est-elle déroulée?

Pour bien saisir « le rapport individu/société », il ne suffit pas « d'un seul récit individuel, même génial, [...] mais d'un ensemble de biographies individuelles » (Grell, 1986 : 161). Le récit est « court (trois heures) et partiel »; « son contenu est dirigé vers une problématique » et « ramené à certains thèmes » (Grell, 1986 : 163). Notre objectif était ici de comprendre le pourquoi du parcours de l'enfant à travers les yeux de son parent. Pour explorer les thèmes dont il a été question plus haut (transformations socio-économiques, individualisme, éclatement de la famille et crise de l'autorité), les questions abordées ont été les suivantes :

- La présence de la famille élargie;
- Quel genre d'enfant, d'adolescent il était;
- Son parcours (parcours affectif, parcours scolaire, évolution de la situation à la maison, etc.);
- La relation qu'il a eue au fil du temps avec ses parents;
- La vie professionnelle du ou des parents et l'impact qu'elle a pu avoir sur l'enfant;
- La vie amoureuse du ou des parents et l'impact qu'elle a pu avoir sur l'enfant;
- Le point de vue du ou des parents sur ce qui a pu influencer le parcours de rue de l'enfant;
- Les hypothèses que formulent le ou les parents sur le pourquoi de la présence de jeunes dans la rue au Québec depuis 20 ans;
- Et, enfin, ce qui aurait pu être fait autrement et ce dont chaque parent reste fier.

Bertaux insiste sur le rôle-clé du chercheur qui doit savoir aller chercher des volontaires, savoir se présenter, savoir préparer et conduire l'entretien, accompagner son interlocuteur dans son récit de façon verbale et non-verbale, savoir gérer

l'inattendu, savoir maîtriser ses émotions quoi qu'il arrive, enregistrer l'entretien sans insister sur cet aspect de la rencontre, détecter les indices aux multiples significations, noter ses réflexions, impressions, intuitions et émotions (1997 : 60). Nous tiendrons compte de tous ces conseils.

Nous avons, durant entretien, renversé les rôles le plus vite possible pour « permettre à l'interviewé de prendre le contrôle de l'entretien » car le chercheur « ignorant », ne peut pas être « dominant » et le sujet qui, lui, sait, ne peut pas être « subalterne ». (Grell, 1986 : 167). Le dispositif d'entrevue devait être « flexible », loin du schéma de l'entretien semi-directif car le « dispositif n'est jamais le même ni pour chaque chercheur ni pour chaque entrevue » (Grell, 1986 : 171). Ferrarotti estime que « cette méthode fondamentale de l'analyse sociologique inverse la position traditionnelle et dépasse le fétichisme du questionnaire rigide » et que « les faits se vérifient dans et à travers les personnes » (1983 : 67). Laisser le narrateur s'exprimer librement sans exiger de lui qu'il respecte l'ordre exact des faits ou des événements qu'il évoque faisait partie du jeu. Le sujet a spontanément fait des sauts dans le temps, en avant et en arrière (Bertaux, 1997 : 81).

Nous avons utilisé « la technique d'analyse thématique » (Blanchet et Gotman cités dans Bertaux, 1997 : 93), c'est-à-dire que nous avons repéré dans chaque récit chaque passage lié à tel ou tel thème, « dans le but de comparer ensuite le contenu de ces passages d'un récit à l'autre » (Laffort cité dans Bertaux, 1997 : 93). Dans les récits des parents, nous avons retenu différents types d'informations qui nous permettaient de mieux comprendre le parcours des enfants : la nature et l'évolution des enfants; l'implication parentale; la place du travail; la performance et ses conséquences; l'éclatement familial (l'abandon, la séparation, la recomposition familiale; le deuil) et l'autorité parentale dans tous ses états. L'ensemble de l'exposé, sous forme narrative,

retrace notre cheminement, avec nos convictions de départ, les constats qui nous ont menés à réajuster le tir jusqu'à l'élaboration de nouvelles hypothèses.

La confidentialité et l'entière liberté des sujets de participer à l'étude, de se retirer, de livrer certains aspects de leur histoire ou non, étaient à la base de notre rapport aux sujets. Ne pas retoucher ni éditer les propos recueillis va de soi, et, vu l'analyse thématique que nous avons choisie, il s'agissait de bien prendre garde de ne pas utiliser les propos des sujets sans les trahir par rapport à leur contexte initial.

2.3 L'échantillon

Notre échantillon est composé de cinq parents ou couples de parents, échantillon qui nous paraît répondre aux objectifs habituellement fixés pour un travail de maîtrise. Les questions, ouvertes, quadrillent en effet un grand terrain. Rappelons que cette recherche est exploratoire, un genre qui exige de ratisser largement.

Nous cherchions des mères et des pères seuls, ainsi que des couples de parents, encore unis ou séparés. Car même séparés, s'ils intervenaient tous deux auprès de leur enfant, ils ont été invités à témoigner ensemble. Le choix des parents s'est fait sans égard au sexe de leur enfant.

Nous ne pensons pas que compter le nombre de filles et de garçons présents dans cette étude était une variable à considérer vu la nature exploratoire de l'étude et parce que les études menées à ce jour n'indiquent pas que les garçons choisissent (ou se retrouvent à) la rue pour des raisons différentes des filles. Les raisons familiales qui les ont menés là apparaissent comme étant les mêmes et leur quête est la même. On dénombre quatre garçons et une fille parmi les enfants de nos sujets.

En revanche, le phénomène des jeunes de la rue date d'une vingtaine d'années au Québec. Nous voulions que les enfants des sujets soient âgés environ d'une vingtaine d'années eux aussi pour tenter de voir quels éléments, dans la vie des parents, et dans l'environnement social de ces familles, auraient pu influencer cette génération de jeunes.

Selon les recherches évoquées dans le premier chapitre, les jeunes de la rue viennent de tous les types de familles, monoparentales ou biparentales, éclatées ou pas, recomposées ou non. Il n'y avait pour nous lieu de privilégier un type de famille ou un autre, mais nous nous sommes assurés de traiter au moins une famille de chaque type. Cinq familles s'avèrent-elles suffisantes pour tirer des conclusions valides? Nous avons considéré cet échantillon comme une base, à partir de laquelle nous aurions continué nos recherches avec d'autres sujets si les données recueillies s'étaient révélées insuffisantes. Nous n'avons pas jugé pertinent de le faire. Dans notre échantillon, nous avons une famille biparentale, un couple séparé qui a opté pour la garde partagée et trois familles monoparentales. Deux des familles monoparentales sont dirigées par une femme, et l'autre par un homme. Les dynamiques familiales et le parcours des enfants sont apparus sensiblement différents dans chacun des cas. Les modèles se confrontaient tout en se recoupant, ce qui rendait l'exercice éclairant et concluant, même avec un petit échantillon.

Les jeunes viennent à Montréal, bien souvent à la recherche de leurs pairs ou de ressources, que leurs parents vivent à Montréal ou non. Les parents ont été trouvés grâce à différentes ressources, organismes ou auberges qui accueillent les jeunes de la rue. *En Marge 12-17* et une des Auberges du cœur, *l'Antre-Temps*. Les équipes de travail de ces ressources étaient en effet susceptibles d'avoir développé une relation de confiance avec leur clientèle et parfois avec les parents de ces jeunes. C'est cette relation de confiance qui nous a permis de mieux aborder des parents très éprouvés

qui auraient pu ne pas avoir envie de revenir sur des années très difficiles de leur vie en présence d'une inconnue. Nous nous sommes d'ailleurs assurés que les intervenants auxquels nous avons eu affaire seraient disponibles pour nos sujets, avant ou après les entrevues, au cas où ils auraient ressenti le besoin d'être épaulés émotionnellement ou psychologiquement. Nous étions en effet conscients du poids des témoignages sollicités.

Ces parents avaient dépassé la période de crise pour être arrivés à une réelle réflexion sur le parcours de leur enfant. Une réflexion que seul le recul, selon nous, permet. Chercher à comprendre ce qui a pu mener un jeune à la rue peut difficilement se faire en s'appuyant au récit d'un parent en état de stress et d'hyper émotionnalité. Donc, soit l'enfant se trouvait en situation de rue depuis longtemps et le parent avait eu le temps de « se faire » à cette situation, soit il en était carrément sorti.

Les parents étaient issus de divers milieux socio-économiques et correspondaient à des profils professionnels et conjugaux variés. Leurs enfants ont mené « des activités de rue » (fugues, quête, prostitution, délits, vente ou consommation de drogues, recours à des ressources qui accueillent les jeunes de la rue) et vécu pendant au moins une période de temps hors du domicile familial. Comme nous le disions dans le premier chapitre, la définition à donner des « jeunes de la rue » n'est pas évidente à trouver, même si ces termes génériques servaient notre titre de recherche. En effet, non seulement notre regard sur eux ne correspond pas toujours à la vision qu'ils ont d'eux-mêmes, mais nous avons ici affaire à un phénomène social en constante évolution.

Un jeune de la rue ne vit pas nécessairement exclusivement, jour et nuit, dans la rue, la répression policière y ayant, entre autres facteurs, compliqué leur établissement ces dernières années. Les intervenants de l'organisme montréalais *En marge* observent en

effet que les situations des jeunes qui mènent actuellement des activités de rue (prostitution, petit trafic de drogue, mendicité, flânage) sont variées. Certains font des allées et venues entre le centre jeunesse d'où ils fuguent, la maison familiale, les organismes ou les auberges qui les accueillent et, enfin, la rue. D'autres mènent des activités de rue et entretiennent des fréquentations de rue depuis la maison. D'autres encore nichent dans un logement fourni par un gang de rue, ou louent un logement avec d'autres jeunes, et vivent de leurs activités de rue. Il n'y a aucune règle dans ce domaine, chaque cas est unique, chaque adolescent a son histoire.

Les récits de vie nous paraissent résolument la meilleure option pour atteindre notre objectif car seuls les parents des enfants qui nous préoccupent pouvaient nous parler d'eux depuis le tout début de leur vie. Ils les connaissaient souvent en profondeur, dans toutes leurs forces et leurs faiblesses. Ils se rappelaient chaque étape de leur enfance et de leur adolescence, ils savaient comment l'enfant avait réagi à tel ou tel événement ou changement dans sa vie, comment il vivait telle situation ou telle relation. Leur regard, bien que relatif, nous intéressait.

Bien sûr, à la base de tout récit, nous reconnaissons « une part de sélection et d'interprétation », mais, comme Bertaux, nous refusons de penser que « le récit n'est que reconstruction ou pure fiction » (1997 : 73) et nous choisissons de nous appuyer sur ce que les parents ont à dire. De nombreuses recherches, tout à fait éclairantes, se sont basées sur ce que les jeunes de la rue avaient à raconter, mais le casse-tête ne nous paraît pas complet sans le point de vue des parents qui n'a pas été encore sollicité à ce jour. Le récit de vie « éloigne la sociologie du modèle des sciences exactes, mais la rapproche de l'histoire et de l'anthropologie sociale tout en renforçant sa vocation démocratique » (Bertaux, 1997 : 120).

Voyons maintenant comment nous avons pris contact avec les répondants.

2.4 L'investigation empirique

2.4.1 Entrer en contact avec les parents

Les jeunes de la rue semblent sans parents. À les voir quêter sur le trottoir, été comme hiver, on les dirait facilement abandonnés. Avoir à trouver des parents qui veuillent bien témoigner était certainement l'aspect de cette recherche qui nous inquiétait le plus. Qui allait bien vouloir venir raconter à une inconnue les graves problèmes de son propre enfant et les épreuves inimaginables traversées en tant que parent? Qui accepterait de revenir sur une histoire familiale aussi blessante? Qui dépasserait la peur d'être jugé? Comment établir un lien de confiance avec ces gens? Comme nous le disions, une première piste se trouvait du côté des groupes de soutien aux parents de jeunes de la rue. Et fut la bonne. *En marge 12-17* offre, à Montréal, ce genre de services : *Parents en marge*. Ses intervenants sont en contact avec un certain nombre de familles, qu'ils épaulent. Le but de leur intervention : redonner confiance aux parents et les amener à prendre ou à reprendre leur place auprès de leur enfant de façon adéquate. En clair, maintenir le lien parental. De ce soutien naît forcément une grande confiance de la part de parents qui se sentent, d'après ce qu'ils nous ont confié, enfin accueillis et écoutés par une équipe qu'ils estiment beaucoup.

C'est sur ce lien que nous avons pu nous appuyer pour entrer en contact avec nos premiers témoins. *En marge* a eu la gentillesse, à l'hiver 2006, de communiquer nos demandes d'entrevue et nos coordonnées aux mères et aux pères qui auraient probablement pris suffisamment de recul par rapport à la situation de leur enfant pour pouvoir en parler calmement, et qui étaient susceptibles de participer à une étude sur la question.

Deux mères et un couple qui avaient participé aux ateliers de *Parents en marge* ont accepté notre proposition : Michèle, Louise, Nicole et Jean¹. Nous nous sommes ensuite tournés vers le personnel d'un autre organisme montréalais, *Le Bon Dieu dans la rue*, pour voir s'il se trouvait en relation avec les familles des jeunes qu'il voyait défiler dans leurs locaux. Malheureusement, ce n'était pas le cas. «On en voit pas souvent ici, de parents», nous a répondu une intervenante de l'organisme. Un dur constat qui mettait en lumière la difficulté pour une majorité de parents de maintenir le lien avec leur enfant dans la rue.

Cette même intervenante nous a recommandé de poursuivre nos recherches du côté des maisons d'hébergement qui reçoivent des adolescents. Nous en avons contacté une dizaine, mais le même problème se posait : le personnel connaissait peu, voire pas du tout, les parents de leur jeune clientèle. Une seule a pu faire suivre notre demande. L'une des Auberges du cœur, *L'Antre Temps*, qui soutient les parents qui continuent de s'impliquer auprès de leur adolescent. La directrice nous a dirigé à un père seul, Pierre, et à Paule et Henri, qui, bien que séparés depuis longtemps, voulaient témoigner ensemble. Tous ces gens ont accepté spontanément de collaborer et nous ont répondu par courriel ou par téléphone. Et se sont même montrés particulièrement intéressés par ce projet. Leurs enfants sont aujourd'hui tous âgés de 18 à 22 ans.

2.4.2 Les ressources pour jeunes en situation de rue

Un mot sur l'organisme *En marge 12-17*, qui depuis 1992, offre des services aux mineurs qui se trouvent dans la rue, en fugue, abandonnés et plus ou moins ancrés dans le mode de vie de la rue. L'accueil s'y fait de jour comme de soir; on y offre un

¹ Tous les prénoms qui apparaissent dans ce texte sont fictifs.

hébergement à court terme depuis 2001. Il a dépanné ou accueilli 321 adolescents en 2005-2006. L'organisme compte dans ses rangs des travailleurs de rue. Depuis 1999, il soutient aussi les parents des adolescents qu'il reçoit : en 2005-2006, 91 parents ont bénéficié de divers services de soutien (consultations téléphoniques ou des rencontres avec un intervenant).

L'Antre-Temps est l'une des 28 Auberges du cœur, qui forment un regroupement provincial. Lors de sa naissance, en 1985, elle hébergeait de jeunes sans-abri de 18 à 25 ans, puis, seulement deux ans plus tard, elle a dû, face à l'importance de la demande, accepter également les adolescents de 16 et 17 ans. En 2005-2006, *L'Antre-Temps* a admis 150 personnes et en a refusé 271 qui ne répondaient pas aux critères d'admission. Elle offre un programme de soutien à la famille depuis 2000.

Chez Pops, fondé en 1988, a ouvert son centre de jour en 1997 et reçoit chaque année près de 40 000 visites. L'équipe accueille environ 50 nouveaux visages chaque mois. Grâce au Père Emmett Johns, fondateur de l'organisme, les jeunes sans-abris peuvent dormir, manger, être écoutés, guidés vers d'autres ressources, trouver des vêtements et avoir accès à une multitude de services.

Un constat s'impose, ce sont les années 1980 et 1990 qui ont vu naître ces organismes prévus pour venir en aide aux jeunes de la rue.

2.4.3 Mais quels parents ont accepté de participer à l'étude?

Celles et ceux qui ont voulu, de leur plein gré, nous raconter leur histoire, biaisent en quelque sorte les données recueillies. Ce sont d'abord des parents qui ont pu rester en contact avec leur enfant. Et qui l'ont d'ailleurs fait, dans les cinq cas qui nous occupent, avec ténacité. Or, ce ne sont pas tous les parents des jeunes en grande

difficulté qui cherchent à maintenir le lien parental. Ils ne le peuvent parfois tout simplement pas. Parce qu'ils ont eux-mêmes trop de problèmes, parfois très sérieux, liés à la pauvreté, la maladie mentale, la violence ou la toxicomanie. Ou parce que, sans avoir au départ de problèmes personnels particuliers, ils doivent se résoudre, au bout d'une période de crise qui peut durer des mois ou des années, à se protéger d'une situation qui les détruit psychologiquement, physiquement, financièrement et professionnellement, en ne cherchant plus à rester en contact permanent avec leur enfant. Voilà ce qui est ressorti de nos échanges avec les intervenants *d'En marge*, du *Bon Dieu dans la rue* et des différentes maisons d'hébergement.

Ceux qui ont accepté de participer à cette étude l'ont fait pour partager leur expérience et permettre, peut-être, de contribuer à l'élaboration d'hypothèses éclairantes pour expliquer ce qui s'est produit dans leur famille et, sans doute, dans beaucoup d'autres. Mais ils désiraient autant comprendre ce qui avait pu mener leur enfant à vivre d'aussi grandes difficultés qu'à défendre l'éducation qu'ils lui avaient donnée. Ils tenaient à dire leur souffrance au fil des épreuves qu'ils ont traversées. Et combien on se méprend sur leur compte en les présumant incompetents ou indifférents au sort de leur progéniture. Torturés par l'inquiétude face au décrochage scolaire de leur adolescent, face à sa consommation de drogue ou d'alcool, ses petits et gros délits, l'influence néfaste de certaines fréquentations, la prostitution parfois, impuissants pendant ses fugues, ces parents se disent et paraissent en effet très éprouvés, tant physiquement qu'émotivement.

Chez les sept répondants, nous pouvions sentir un réel besoin de parler. Un besoin d'expliquer quel genre de parents ils avaient été, c'est-à-dire des parents qui disaient aimer profondément leurs enfants et avoir remué ciel et terre pour leur bien. Peut-être ont-ils l'impression que la société ne voit plus, aujourd'hui, le temps et les soins qu'ils leur ont consacrés. Les sacrifices qu'ils disent avoir faits pour eux. Et qu'ils

aimeraient être reconnus, aussi bien dans leurs efforts que dans leur peine. C'est peut-être aussi pour cette raison qu'ils ont accepté de nous rencontrer.

Nous pouvions facilement imaginer que ces volontaires présenteraient peu de risques d'avoir de lourds secrets à livrer, comme s'être rendus coupables d'abandon total, d'inceste ou de grande violence envers leur enfant. Ce qui nous fait encore une fois dire qu'en nous adressant directement aux parents des jeunes de la rue, en leur demandant de venir à nous par l'entremise d'organismes qui les épaulaient dans leur volonté de rester présents auprès de leur enfant, nous avons orienté notre recherche. Nous avons entendu les récits de parents qui, malgré leur culpabilité d'avoir un jeune en grande difficulté, acceptaient volontiers de livrer leurs points de vue sur ce qui s'était passé avec leur enfant.

Nos sept répondants ne sont donc pas représentatifs de tous les parents de jeunes qui ont mené des activités de rue. C'est là que notre échantillon, et par conséquent notre recherche, montre ses limites. Ils représentent une part de l'ensemble, une part que nous ne pouvons pas évaluer en termes de proportion. Ces parents sont des gens visiblement tous aptes à travailler, qui ont un niveau de vie moyen, voire aisé, à en juger par leur profession et leur habitat. Leurs propos, éloquents, clairs, sont ceux d'individus qui ont mené une réflexion sur leur rôle parental et le parcours de leur enfant. Ils affichent des principes éducatifs bien définis, analysent de leur mieux leur histoire de famille et identifient les erreurs qu'ils estiment avoir faites avec leur enfant.

Tout en étant conscients des limites de notre échantillon de parents, nous assumons le biais qu'induit leur profil. En réalité, c'est précisément ces parents-là qui nous intriguaient. Des gens qu'on peut qualifier « d'ordinaires », en somme, qui n'ont pas subi les affres de la pauvreté en élevant leurs enfants, bien loin de l'image qu'on

serait tenté de s'en faire en sachant ce que ces jeunes adultes sont devenus. Plusieurs auteurs ont déjà observé que les jeunes de la rue n'étaient pas tous issus de milieux défavorisés et notre expérience vient confirmer ces observations. Ce décalage existant dans l'opinion commune entre l'image que projettent ces parents et le parcours de l'enfant donne, selon nous, un intérêt supplémentaire à cette recherche. Comment ces enfants en sont-ils venus au décrochage scolaire, à la drogue, aux fugues, à l'errance, parfois aux délits et, enfin, à la rue?

2.4.4 Les entretiens

Toutes les rencontres se sont bien déroulées, sans mauvaise surprise. C'est-à-dire que les parents ont accepté, malgré certains points de résistance, de répondre à toutes nos questions. Leur participation était en grande partie motivée par notre engagement envers eux à la préservation de leur anonymat. Le formulaire de consentement, qu'ils ont tous signé, assurait l'utilisation de prénoms fictifs (voir le formulaire en annexe). Des aspects pénibles de l'histoire de leur enfant ont parfois été résumés rapidement, tels que sa consommation de drogues ou d'alcool par exemple, mais ils se sont, dans l'ensemble, prêtés à l'exercice avec beaucoup de générosité.

Comme nous ne souhaitons pas restreindre le temps alloué à chacune de leur réponse, ils ont raconté librement, à leur rythme et en fonction de l'importance qu'ils accordaient à certains aspects de leur récit, leur histoire et celle de leur enfant. Ne pas calculer le temps était un choix. Les rencontres avec Michèle, avec Pierre, et avec Nicole et Jean ont duré deux heures et demie chacune. Celles avec Paule et Henri a duré trois heures et demie et avec Louise, cinq heures. Des récits aussi intimes, emplis d'émotions, ne devaient pas être bousculés. Nous avons le sentiment que les informations que ces parents avaient à livrer étaient suffisamment précieuses pour leur faire toute la place nécessaire. Précieuses parce qu'inédites et éclairantes.

La relation que nous avons eue avec chaque répondant était bonne. Sans tension. Leur légère nervosité disparaissait rapidement pour faire place à une confiance mutuelle. Assis à table, face à nos interlocuteurs, nous avons tenté de capter attentivement les mots et les silences, les hésitations, les chagrins, les négations, les regrets. Mais surtout les étapes de leur vie de famille, ce qui a fait que leur enfant a évolué comme ceci ou comme cela. Quatre rencontres se sont déroulées au domicile des parents interviewés, tandis que Nicole et Jean ont choisi de venir directement chez nous, un soir, en sortant du travail. Voir les gens dans leur propre cadre pouvait paraître au départ plus intéressant parce que plus révélateur quant à leur mode de vie. Mais nous nous sommes vite aperçus que le lieu de l'échange importait finalement peu. Ce n'était pas le mode de vie actuel des parents sur lequel nous voulions des informations. Seule l'histoire qu'ils avaient à raconter comptait véritablement.

Les entretiens ont été enregistrés intégralement, puis retranscrits. Vu la durée des rencontres et l'étendue des réponses obtenues, les retranscriptions constituent un volume très important de données. Le parcours de chaque jeune et la situation de ses parents pendant ses années d'enfance et d'adolescence sont cependant résumés dans la dernière partie de ce chapitre, de manière à ce que le lecteur cerne les cinq situations familiales dans leur ensemble avant de prendre connaissance des données sur lesquelles nous nous sommes appuyées pour dégager des dynamiques et des récurrences.

2.4.5 Méthode d'analyse

À la suite des cinq rencontres, il nous fut nettement plus difficile que nous l'aurions cru de déterminer les catégories qui allaient nous permettre d'analyser les informations livrées. Les révélations des parents nous semblaient toutes très

intéressantes; faire un premier tri pour nous concentrer sur notre sujet constituait un premier défi. Le second fut d'arriver à dégager les traits marquants de la vie de ces familles et les aspects les plus susceptibles d'avoir influencé l'évolution des enfants. Heureusement, les questions pré-établies nous ont permis d'aborder les mêmes thèmes à chaque fois, ce qui nous donnait une base de travail. À la suite d'une première lecture approfondie de chaque récit, nous avons pu nommer trois grandes catégories d'information, qui allaient constituer nos trois chapitres d'analyse de données : les parents et les enfants, l'éclatement familial et l'autorité. Puis, en relisant les retranscriptions de façon plus minutieuse, nous avons identifié de quelle nature était chacune des données qui entraient dans ces trois catégories, de manière à nommer des sous-catégories. À partir de là, la récurrence des types d'informations fournies d'un récit à l'autre nous a simplifié le travail. Dans certains récits, à l'inverse, le caractère unique de cas de figure exigeait la création d'une sous-catégorie à part pour la présentation de ce cas. Le « découpage », pourrait-on dire, s'est fait selon une codification thématique.

La nature des enfants, ainsi que leur évolution, occupait une place importante dans le discours des parents. La description qu'ils en ont faite nous permettait de bien cerner ces jeunes, du début de leur vie à aujourd'hui. Ils avaient de très nombreux points communs, des récurrences qu'il nous paraissait capital de faire ressortir. Puis l'implication parentale et le type d'éducation donnée, le fait que les parents disent s'être montrés très soucieux du bien-être de leur enfant, ainsi que la place du travail dans leur vie et le souci de performance qui pouvait en résulter, ressortaient très clairement dans tous les récits. Nous avons donc codifié, à la main et directement en marge de la retranscription, sur papier, toutes les informations qui correspondaient à ces sous-catégories, qui allaient composer le troisième chapitre (Les parents et les enfants). Les codifications se faisaient en toutes lettres : l'information pertinente (extrait de phrase, phrase complète ou ensemble de phrases), encadrée par des

crochets, était liée d'un trait de crayon à la mention «*implication parentale*» ou «*place du travail*», par exemple. Nous avons, enfin, classé toutes ces données comme on trie une collection de billes dans différentes boîtes, en fonction de leur couleur.

Dans le quatrième chapitre, *L'éclatement familial*, nous avons inclus les sous-catégories suivantes : le deuil, l'abandon parental et l'irremplaçable parent absent, la séparation et la garde partagée, la famille recomposée (présence d'un nouveau conjoint, rivalité entre l'enfant et lui, instabilité due au changement de conjoint du ou des parents, mauvaises influences des conjoints). Et, dans le cinquième chapitre, *L'autorité*, nous avons distingué trois catégories : un rapport d'autorité difficile à établir, une autorité abusive et l'autorité parentale détrônée.

Une fois toutes ces données codifiées et classées dans chacune des catégories et des sous-catégories, nous avons choisi, pour les présenter aux lecteurs, de donner directement la parole aux parents. Nous avons en grande partie entrepris ce projet pour leur donner une voix et tenions à demeurer fidèles à notre objectif. Du moins, autant que faire ce peut. C'est-à-dire que nous avons tenté d'articuler au mieux leurs propos de manière à ce qu'ils composent l'essentiel du texte. Leurs citations, entre guillemets, seront bien entendu mises en contexte pour être compréhensibles.

2.4.6 Profil socio-économique des répondants

Cette section présente les caractéristiques socio-économiques des répondants et des informations sur leur enfant devenu jeune de la rue :

Michèle

- Femme, 40 ans
- Niveau économique moyen
- Mère seule
- Habite en banlieue de Montréal dans un logement

- Un fils, Thomas, 21 ans
- Thomas a fréquenté la rue dès l'âge de 15 ans, repassant régulièrement au domicile familial et en centre d'accueil au cours de ces cinq années
- Thomas a vécu de prostitution et a eu recours aux organismes pour jeunes de la rue.

Louise

- Femme, 50 ans
- Niveau économique moyen
- Mère seule
- Habite une maison en banlieue de Montréal
- Trois filles : Lili, 22 ans, Cathy, 28 ans et Sarah 30 ans
- Lili a été placée en centre d'accueil dès l'âge de 13 ans. Elle a fréquenté la rue jusqu'à 19 ans, repassant régulièrement au domicile familial et en centre d'accueil au cours de ces six années
- Lili a eu recours aux organismes pour jeunes de la rue.

Nicole et Jean

- Femme et homme, 50 ans
- Niveau économique aisé
- Couple marié
- Habitent une maison à Montréal
- Trois fils : 1 fils aîné âgé de 27 ans, 1 fils décédé, Olivier, et Noé, 19 ans
- Noé a fréquenté la rue à 18 ans, durant moins d'un an. Il a eu recours à des organismes pour jeunes de la rue.

Pierre

- Homme, 40 ans

- Niveau économique moyen
- Père seul
- Habite une maison dans une ville proche de Montréal
- Un fils, Steve, âgé de 20 ans
- Steve a eu recours à un organisme pour jeunes de la rue à 15 ans, puis à 18 ans, pendant une durée indéterminée.

Paule et Henri

- Femme, 44 ans, et homme, 48 ans
- Niveau économique aisé
- Couple séparé qui a opté pour la garde partagée
- Habitent tous les deux en banlieue de Montréal
- Deux fils, Marc-André, 18 ans et Cédric, 14 ans
- Marc-André a eu recours à un organisme pour jeunes de la rue pendant deux mois, à 17 ans.

2.4.7 Des parents, des enfants et des modèles

La situation de chaque famille était unique. Considérant ce qu'on exige d'un mémoire de maîtrise, nous sommes évidemment loin d'être arrivés à la saturation des modèles, mais nous disposons d'un échantillon varié. Toutefois, et c'est ce que nous espérons, nous pouvons déjà relever des similitudes importantes entre ces histoires familiales. Voici quelques impressions sur les parents concernés, dans l'ordre où ils ont été rencontrés.

- La rencontre avec Michèle, mère de Thomas

Michèle voulait absolument participer à cette recherche. Sa force, sa douceur, sa fragilité, son humilité, son courage, sa discrétion, mais peut-être surtout son étonnante lucidité, tout, chez cette femme, émouvait profondément. S'exprimant avec aisance, elle déroulait son histoire et celle de son fils Thomas sans hésiter. Elle avait étudié longtemps, seule façon de comprendre selon elle «*comment fonctionner en société*» et sortir, peu à peu, de son enfance meurtrie. Les dernières années ont littéralement tourné à l'enfer pour cette mère qui a vu son fils choisir la rue et la prostitution sans qu'elle puisse l'en empêcher. Michèle dit l'aimer plus que tout, mais voit aujourd'hui ce qu'elle n'a pas pu lui donner. Son témoignage était dur, terrible même, et pourtant ininterrompu, empli de dignité.

- **La rencontre avec Louise, mère de Lili**

Une cour avec piscine, un intérieur chaleureux, un chien qui ne pensait qu'à jouer, rien ne laissait présumer, le jour de notre rencontre, que Louise ait pu traverser une période si sombre. Douce et calme, elle respirait l'équilibre. Remarquablement pédagogue, maternelle, rassurante. Elle a pourtant vu Lili, du jour au lendemain, lui échapper complètement, entre la rue et les rouages du système de protection de la jeunesse. Patient, tenace, pleine de bon sens et de volonté, elle a pu maintenir le lien parental et prendre sa place de mère à chaque étape de la crise qu'elle a traversée avec sa fille. Louise a tout raconté de cette histoire rocambolesque, avec les détails nécessaires à notre compréhension d'une situation a priori absurde, mais en réalité riche de pistes fort intéressantes.

- **La rencontre avec Nicole et Jean, parents de Noé**

Le couple, instruit et d'un niveau de vie aisé, semblait avoir offert un cadre stable à ses enfants. Il paraissait encore renversés par les épreuves qu'ils venaient de traverser. Effectivement, le déraillement de Noé détonne (en apparence du moins) dans ce contexte familial que l'on pourrait qualifier de traditionnel et tranquille.

Nicole et Jean étaient complètement divisés sur la manière d'analyser la situation. Nicole, bien qu'éprouvée, réagissait en mère protectrice qui a eu peur pour son enfant. Elle le défendait, cherchait à comprendre et à excuser. Jean, rationnel et en contrôle de ses émotions, contrarié par le comportement de son fils, se refusait à trop de complaisance à son égard. L'un comme l'autre a fait preuve d'une certaine retenue en abordant les aspects les plus délicats de l'histoire. Et comme la période de crise était encore proche (Noé n'était toujours pas revenu à la maison, mais le fut un mois après la rencontre), ils ne bénéficiaient pas du même recul que les autres parents. C'est pourquoi nous disposons de moins d'informations dans ce cas-ci, en termes de détails comme en termes de maturation de la réflexion des parents.

- **La rencontre avec Pierre, père de Steve**

Pierre s'est révélé tendre et dur à la fois. Il a décidé, librement, de participer à cette étude. Pourtant, pendant deux heures, il a ramassé nerveusement, à tout bout de champ, des miettes imaginaires sur son napperon. Avec de grands gestes, comme pour chasser l'émotion. Ce récit difficile, truffé de lourdes confidences, l'aura visiblement obligé à prendre sur lui. Pendant toute la durée de l'entretien, il a oscillé entre la transparence la plus touchante et la négation la plus fermée. Entre l'amour aussi profond qu'inconditionnel qu'il a pour son fils et la volonté de ne pas renoncer à l'autorité qu'il a crue, et croit toujours nécessaire à sa bonne éducation. Entre sa capacité à identifier clairement les raisons qui ont mené son fils Steve à l'errance et l'envie de dire, comme une solution de repli face à l'inacceptable, que, non, il ne voit pas du tout pourquoi son fils se montre à ce point apathique. Il est passé, avec une facilité déconcertante, de son inquiétude, sa déception même, d'avoir un fils de 20 ans aussi « *passif* », à l'affirmation de la formidable foi qu'il place en lui. Ce récit, riche en paradoxes, est celui d'un père monoparental qui a fait tout ce qu'il pouvait pour son enfant, mais qui n'a pas toujours su comment s'y prendre.

- **La rencontre avec Paule et Henri, parents de Marc-André**

Paule et Henri parlaient de manière très aimante de leur fils. Renseignés, riches d'opinions et d'idées. Des parents qui, même en étant séparés depuis 13 ans, ont pris de nombreuses précautions pour assurer le bien-être de leurs deux garçons au fil des étapes de leur vie. Mais qui, malgré toute l'affection qui les anime et tous les efforts fournis pour leur fils aîné en difficulté, Marc-André, disent être conscients de certains manques. Des parents qui, avec générosité, ont pris tout le temps nécessaire pour livrer, étape par étape, leurs souvenirs de famille. Des souvenirs très clairs d'ailleurs, qu'il s'agisse de la chronologie des faits, ou de l'évolution du comportement de Marc-André, aujourd'hui âgé de 18 ans. Leurs souvenirs convergent, mais pas forcément leurs visions de ce qui a mené leur fils à la toxicomanie et à la délinquance. Leur humilité et leurs analyses respectives nous donnent des indices très intéressants.

2.4.8 Résumés des histoires familiales

Afin de familiariser le lecteur avec les contextes familiaux des répondants, nous avons résumé leurs histoires respectives toujours à partir du discours des répondants eux-mêmes. L'analyse de ces histoires suivra ces présentations.

- **Michèle**

Michèle a rapidement dû, à 19 ans, quitter le père de son enfant, un homme violent. Thomas, qui n'avait que six mois au moment de la séparation, n'a été en contact avec lui que deux ans, sous surveillance. Michèle a passé un an et demi en état de choc, en thérapie. Puis elle a confié son fils à sa mère pour étudier. Michèle a toujours beaucoup travaillé, par nécessité, et beaucoup étudié en même temps, pour nourrir une quête personnelle. Thomas a fréquenté sa grand-mère et ses oncles jusqu'à l'âge de 15 ans, après quoi, face aux problèmes importants de l'adolescent, ils ont préféré se tenir à distance.

Michèle a eu un conjoint pendant quatre ans. De cinq à neuf ans, Thomas a eu une bonne relation avec cet homme-là. Toutefois, à l'école, il se montrait de plus en plus dissipé, exigeait beaucoup d'attention. Quand il a eu neuf ans, a surgi un autre beau-père, que Michèle a épousé, et qui a fait le malheur de Thomas. La compétition et l'incompréhension mutuelles ont gâché la vie de famille. Thomas avait, de plus, du mal à prendre sa place en présence des enfants de ce beau-père. L'ambiance était de plus en plus invivable à la maison, jusqu'à ce que Michèle opte pour la séparation. Thomas avait 16 ans.

Les problèmes graves de Thomas ont commencé à 15 ans, brutalement. Par une perte de poids très importante à la rentrée 2001. Sa mère croyait à un trouble alimentaire et pensait qu'il fumait de la marijuana. Puis est survenue la disparition de la voiture de son beau-père, en octobre, avec laquelle Thomas avait décidé de sortir la nuit. En janvier, à la suite d'un accès de violence de la part de son fils, Michèle a dû le mettre à la porte et déposer une plainte à la police. Michèle a appris à l'hôpital, en février, la présence de cocaïne dans ses urines. Elle l'a repris à la maison, mais il n'a pas respecté les conditions fixées par le travailleur social et a consommé de la marijuana. La police l'a donc sorti de l'école pour le placer en centre d'accueil un mois. En son absence, sa mère a trouvé des photos de son pénis, qui l'inquiétaient. En juin 2002, Thomas a fait une première fugue. Puis une autre en septembre, pendant laquelle Michèle a compris qu'il consommait du crack et se prostituait dans le quartier gai.

À partir de ce moment-là, Thomas s'est promené entre le centre d'accueil, la rue et la maison. Même en fugue, il ne coupait jamais le contact bien longtemps, appelait sa mère régulièrement. Pendant les années qui ont suivi, il a continué à se droguer et se prostituer. Sa mère, très éprouvée, allait régulièrement au centre-ville le chercher. Et l'accueillait chez elle quand il revenait. À 18 ans, elle lui a demandé, aussi coupable qu'à bout de nerfs, de ne plus rentrer à la maison. Mais Thomas revenait toujours. Six

mois plus tard, il a été hospitalisé en état de psychose. Le médecin a recommandé à Michèle de ne plus reprendre son fils à domicile, lui assurant que des gens compétents s'en occuperaient. Thomas est retourné à la rue. Michèle pouvait communiquer avec lui en appelant le Refuge des jeunes. Aujourd'hui, elle accepte mieux la rue. Thomas vient laver son linge régulièrement. Leur relation est bonne. Il songe à se stabiliser.

- **Louise**

Louise a vécu une enfance tranquille dans une famille de sept enfants. Elle a eu deux filles avec un premier conjoint, puis Lili, avec un autre. Le père de Lili, Jacques, souffrait de problèmes d'alcoolisme et de violence. Il a quitté la maison alors que Lili n'avait qu'un an. Elle ne l'a revu qu'une fois, sans pouvoir tisser de relation avec lui. Elle n'a pas connu sa famille paternelle. Ses sœurs, en revanche, ont toujours passé du temps avec leur père, notamment les jours de fête. Elles portaient son nom, tandis que Lili portait celui de sa mère. Lili a perdu jeune des grands-parents très aimants, une grande perte pour elle-même si le reste de la famille de Louise, nombreuse, s'est montrée présente pour les enfants. La mère a rencontré son conjoint actuel quand Lili avait trois ans : il s'est bien entendu avec les trois filles.

Lili s'est rapidement révélée remarquablement intelligente, et très têtue. Adorable et détestable tour à tour. Manipulatrice. Il était difficile de lui en vouloir. Elle était bonne en tout, mais redoutait l'échec. Déjà petite, elle se montrait possessive et très exigeante. Ses relations avec les autres enfants en souffraient. Elle était rejetée à l'école. À partir de la première année, elle a fréquenté une école pour surdoués. Les problèmes de discipline persistaient. Elle a revu son père à huit ans, mais il ne correspondait pas à l'image qu'elle s'en faisait. Il ne la connaissait pas et n'a pas établi de véritable contact avec elle. Lili n'a pas voulu revoir son père après cet épisode décevant.

À 11 ans, sa mère lui fait suivre une thérapie qui révélait que son père lui manquait. À 12 ans, elle frappait beaucoup sa sœur Sara, violemment. À 13 ans, elle insistait pour partir en centre d'accueil, au point de faire les démarches elle-même. Elle disait déjà vouloir se suicider. Elle disait avoir été agressée sexuellement par sa sœur Sara. Sa colère, inouïe, ne dérougissait pas. Surtout envers sa mère avec laquelle elle se montrait particulièrement impolie et révoltée. Lili a commencé à fuguer à 13 ans. Elle a fait une cinquantaine de fugues au cours de son adolescence. Elle consommait de la drogue, mais dit ne pas s'être prostituée. Perdant sa place à chaque fois qu'elle dépassait 14 jours d'absence, elle changeait fréquemment de centre. Pendant les quatre ans qui ont suivi, elle est passée des centres, à la rue, au foyer familial, inlassablement, incapable de rester en place. Elle a collectionné les petits copains, mais n'a eu ni grossesse ni maladie.

Louise a tenté de la suivre de son mieux, à la mesure de ses moyens, sans relâche et bien que très fatiguée. Elle a dû faire face à un système de protection de la jeunesse qui ne l'a pas toujours soutenue dans son rôle de mère. Lili a quitté le système des centres d'accueil à 17 ans et demi; elle est restée dans la rue un an de plus.

Aujourd'hui, à 22 ans, elle tente de faire son cégep à temps partiel grâce aux prêts et bourses du gouvernement, et ne travaille pas. Elle vit avec son copain.

- **Nicole et Jean**

Troisième d'une famille stable et tranquille, Noé était un enfant désiré. Un enfant très facile, joyeux, entouré. Ses parents bénéficiaient d'un important réseau d'amis et de proches. Sa mère travaillait à temps partiel, son père occupait un important poste de direction. Quand son grand frère de 10 ans, Cédric, est décédé brutalement, Noé n'avait que sept ans. Il en a été profondément traumatisé.

À partir de 14 ans, il est devenu rebelle et éprouvait des difficultés à l'école. Il avait de moins bonnes fréquentations et semblait avoir perdu sa joie. La situation s'est dégradée à 15 et 16 ans. Il a commencé à consommer de la marijuana. Il était plus arrogant, plus agressif, avait du mal à se concentrer. En secondaire 5, il a été suspendu quelques jours. Sa mère se demandait s'il faisait une dépression. Elle l'a envoyé chez un psychologue, mais il se droguait avant d'y aller. Noé rejetait toute forme d'aide.

Durant sa première année de cégep, à 17 ans, il s'est replié sur lui-même, isolé dans sa chambre. Il a été invivable pendant un an, très agressif verbalement, envoyant promener ses parents. Il avait commencé à boire, mais on ignore à quel âge exactement. À 18 ans, il a menacé un soir de crise de se suicider et de tuer son père. Ce n'était pas la première fois qu'il parlait de suicide. Ses parents ont composé le 911 et Noé est sorti de la maison menottes aux poings. Il a passé une nuit en prison. Après un passage en cour, le juge lui a interdit d'approcher ses parents pendant quatre mois pour menace de mort. Il s'est alors retrouvé à la rue, trouvant refuge dans différents organismes pour jeunes en difficulté. Il a été renvoyé d'une auberge pour mauvais comportement. Il allait frapper chez son frère, soûl, la nuit. Il est allé voir sa mère au travail, drogué. Une intervenante l'a emmené dans une clinique spécialisée où on a diagnostiqué chez lui, en plus de la toxicomanie, des troubles psychotiques. Des médicaments appropriés lui ont permis de fonctionner normalement. Il a bénéficié du bien-être social, en appartement, puis il a trouvé un petit boulot. Il a réintégré le domicile familial peu de temps après notre rencontre avec ses parents.

- **Pierre**

Pierre a rencontré la mère de son fils à l'époque où elle fréquentait l'école Rosalie-Jetté, un établissement secondaire pour jeunes filles enceintes. C'est lui qui l'a sorti « du système ». Il n'est donc sans doute pas le père biologique de l'enfant, Steve, bien

qu'il n'ait pas eu envie de le dire ouvertement. Il a vécu deux ans et demi avec la mère de Steve : la séparation a eu lieu lorsque l'enfant n'avait que six mois. Maniaque-dépressive ou bipolaire, toxicomane et alcoolique, la mère s'est rapidement avérée incapable de s'occuper de l'enfant. Pierre éprouvait trop de problèmes personnels à la suite de la séparation pour songer à demander la garde l'enfant. Il a tenté de tout oublier pendant un mois, puis il est revenu vers l'enfant, s'apercevant qu'il tenait à lui. La mère a réclamé un placement pour ce bébé, qui a duré entre six mois et un an (Pierre ne sait plus exactement). Pendant qu'il vivait en famille d'accueil, Pierre s'impliquait auprès de Steve, à la mesure de ses moyens. La grand-mère maternelle s'en occupait également. Mais le placement se déroulait mal, l'enfant n'était visiblement pas intégré à sa famille d'accueil, ni même bien traité. Pierre, qui avait obtenu la garde légale, y a mis un terme et a confié l'enfant à sa grand-mère pendant sept ans. Il venait régulièrement chercher Steve pour la fin de semaine.

Quand Steve a eu sept ans, Pierre en a pris la garde physique et s'en est occupé. Steve n'aimait pas l'école. Il ne fréquentait pas de bonnes écoles non plus. Les camarades de Steve n'ont pas eu une bonne influence sur lui. Pendant toutes ces années, Steve a peu vu sa mère. Il se rendait parfois chez elle pour la fin de semaine, mais Pierre devait rapidement aller le chercher : elle était incapable de veiller sur lui correctement.

Le père était aussi dévoué qu'autoritaire. Il voulait absolument « structurer » son fils et employait des méthodes fortes. Il aimait profondément cet enfant, s'en occupait sans relâche, sur tous les plans (alimentaire, matériel, scolaire, récréatif, éducationnel), mais ne pouvait s'empêcher de se montrer brutal avec lui. Bien qu'il ait toujours travaillé dur, sa situation financière est restée précaire pendant l'enfance et l'adolescence de son fils.

Au secondaire, le milieu scolaire était toujours aussi médiocre et les fréquentations de Steve, très mauvaises. Il a commencé à consommer de la marijuana. Et peut-être d'autres drogues, mais son père ne veut rien en savoir.

Pierre a fréquenté une femme, mère de deux enfants, pendant deux ans et demi. Les deux familles ont tenté de vivre ensemble la dernière année de cette relation. Steve avait entre 11 et 13 ans. Déménagement. Changement d'école. La relation de Steve avec ses deux enfants-là était terrible. Il les détestait. Cette mésentente a contribué à gâcher la relation de couple.

À cette époque, Steve a vécu une agression sexuelle de la part du copain de sa mère, chez qui il allait parfois. Pierre a poursuivi cet homme devant les tribunaux et fait appel à une psychologue pour aider Steve. Steve a aussi eu, de 10 à 13 ans, trois expériences sexuelles avec des garçons de son âge.

À 15 ans, Steve a demandé à aller vivre avec sa mère, ce que Pierre a mal pris. L'expérience a tourné au vinaigre et s'est terminée brutalement, par un incident violent, au bout de quatre mois. Steve a cherché à se rapprocher d'une mère inatteignable, et ne voulait pas retourner chez ce père trop autoritaire. Il a quitté l'école au même moment, après un deuxième secondaire 3. Il s'est retrouvé dans un centre de la protection de la jeunesse, puis dans un autre centre (pendant six mois ou un an), qui l'a mis à la porte pour mauvais comportement.

Son père l'a repris, à condition qu'il travaille ou qu'il aille à l'école. Il lui a donné trois ans pour retomber sur ses pieds. Mais Steve n'a jamais été fonctionnel : il n'a fait ni l'un, ni l'autre. Quand Steve a eu 18 ans, le père a donc déménagé, comme prévu, avec sa nouvelle copine. Steve s'est alors retrouvé à la rue.

Il est allé vivre chez des amis, puis chez d'autres, entamant une période d'errance, à Montréal et ailleurs (dans laquelle il se trouve toujours plus ou moins, à 20 ans). Steve est alors passé à *L'Antre-Temps*. À Ottawa, il a tenté de vivre chez une dame à qui il ne pouvait pas payer de loyer. Elle l'a mis à la porte. Il a ensuite tenté deux ou trois appartements en colocation. Son père dit qu'il fait du porte-à-porte pour gagner un peu d'argent et qu'il habite dans un sous-sol avec trois autres jeunes dans de pauvres conditions. Il refuse de reprendre son fils chez lui puisqu'il ne travaille toujours pas et ne va pas à l'école non plus. Il ne pense pas que Steve le souhaiterait de toutes façons. Tout en maintenant le lien parental, il cherche à garder une certaine distance pour se protéger. Il s'est énormément inquiété pour son fils et ne veut plus prêter flanc à tous ces coups durs qui l'ont mis à rude épreuve. Il ne veut pas savoir si Steve se drogue toujours ni quelles drogues il consomme. Cependant, il croit en lui et sent que son fils est sur le point de se prendre en main.

- **Paule et Henri**

Marc-André a connu une petite enfance sans histoire. Une grande famille qui se réunissait régulièrement. Des parents qui l'aimaient beaucoup, en étaient très fiers, et s'en occupaient énormément. Son père se montrait particulièrement protecteur, aux petits soins, peut-être trop, suggère la mère. Marc-André était un enfant particulièrement intelligent, précoce, hypersensible. Quand il a eu quatre ans, son frère est né : une arrivée avec laquelle il a difficilement composé, perdant tout à coup, aux dires des parents, son statut de petit roi. Un an plus tard, le couple se séparait et entamait une garde partagée qui a profondément attristé Marc-André. « *Si c'est comme ça, je préfère ne plus vivre* », avait-il dit à ses parents. Son comportement a commencé à changer de façon visible à partir de cette rupture-là. Huit mois après la séparation, sa grand-mère maternelle est décédée, un épisode qui a monopolisé l'attention des adultes. « *Il s'est senti oublié. C'était tout un contexte* », raconte son

père. En l'espace de deux ans, le paysage familial se trouvait en effet sensiblement modifié.

À l'école, il s'est ennuyé dès la première année. En deuxième année, les cours ne l'intéressaient déjà plus vraiment. Il n'apprenait pas assez, piétinait. Il terminait ses exercices plus vite que les autres et parlait trop. Il était souvent puni. En troisième année, il faisait déjà partie des « malcommodes ». À 11 ans, il a commencé à boire et à fumer de la marijuana. Il était très attiré par les délinquants plus vieux que lui. Il faisait déjà de mauvais coups. Son comportement dérangeait à l'école, et il dormait en classe. Ses parents ignoraient encore qu'il se droguait. Son père a changé d'emploi au cours de cette période, donc d'emploi du temps. Durant trois ans, il n'a pas été aussi disponible qu'il l'était jusque-là pour ses enfants, ni avant ni après l'école. Les semaines où il se trouvait sous la garde de son père, Marc-André s'enfonçait dans la délinquance.

Toute son adolescence, il s'est fiché de tout, se montrant téflon, redoutablement manipulateur, poli, charmeur, attachant, agressif, violent. Mais sa violence n'était pas dirigée contre ses parents. De 13 à 17 ans, il a trempé dans des histoires sordides : règlements de compte, trafics de drogue, vols d'argent, de dépanneurs et de voitures, braquages de domicile.

Durant ses deux premières années de secondaire en collège privé, il a vendu de la marijuana. Il s'est vu renvoyer une première fois, puis une autre fois d'un autre collège privé, au bout de trois semaines, pour possession de drogue. Il a dû faire des travaux communautaires, mais refusait de tenter une thérapie. Il a fréquenté, à 13 ans, une école de quartier, dans une classe spéciale, ce qui lui a permis de finir l'année scolaire.

L'été de ses 14 ans, fut catastrophique. Marc-André a essayé le crack. Il passait des nuits à Montréal avec des *junkies*. Il est retourné à l'école pour décrocheurs en septembre, mais pour deux mois seulement : les choses ont mal tourné. Paule aurait voulu l'envoyer en centre d'accueil, mais Henri a refusé. Ses parents ont dû régler plusieurs contraventions et dettes de drogues. Cette année-là, il n'a plus voulu du tout vivre chez sa mère : la structure y était trop exigeante pour lui. Il n'a pas terminé son année scolaire et s'est retrouvé dans une école pour décrocheurs, où il est resté jusqu'en mai : on l'a renvoyé chez lui pour qu'il réfléchisse. En février, il a volé de l'essence et un agent de probation s'est mêlé du dossier.

À 17 ans, il a entamé une thérapie en centre de désintoxication, mais il y est resté cinq semaines : il n'écoutait rien. Il n'est pas retourné chez ses parents. Il est passé à *L'Antre-Temps*, une auberge pour jeunes en difficulté, pendant deux mois, puis s'est installé en appartement avec un ami, toxicomane comme lui. Il lavait des autobus de nuit pour payer son loyer quand nous avons rencontré Paule et Henri, mais il a perdu son emploi depuis pour ne pas s'être présenté au travail. Ses parents n'ont pas renoncé à maintenir le lien parental et continuent à croire que leur fils va s'en sortir. Ils ignorent s'il mène toujours des activités illicites.

2.4.9 Conclusion

Ces cinq histoires de famille regorgent d'informations pertinentes. Des informations auxquelles nous nous attendions, et puis, tout à coup, d'autres qui venaient heurter nos convictions de départ. Et puis d'autres encore, auxquelles nous n'avions même pas songé.

La suite de l'exposé repose sur ces cinq histoires et se fera de façon linéaire. Il s'agira pour nous de retracer, sous forme narrative, et pour chaque thème abordé, les

éléments d'information pertinents identifiés dans chacun des récits afin de tenter de comprendre quels constats pourraient être faits. Nous avons abordé chacun des aspects que nous voulions traiter dans l'ordre qui nous paraissait le plus logique. C'est-à-dire que nous sommes partis des membres de la famille, de leur façon d'être et d'agir, pour ensuite évoquer l'éclatement familial et ses conséquences, puis terminer par le rapport d'autorité que les parents ont entretenu avec leurs enfants.

Nous entamerons le prochain chapitre en abordant la nature et l'évolution des enfants pour cerner leur personnalité de départ et leurs réactions au fil du temps, à la maison comme à l'école. Puis nous verrons combien leurs parents se sont impliqués dans leur éducation en les laissant s'exprimer sur la manière dont ils s'en sont occupés. Ensuite, nous examinerons la place que prenait leur vie professionnelle et l'importance qu'elle avait à leurs yeux. Cela comprend le souci de performance que cela supposait pour certains d'entre eux. La présence ou l'absence de la famille élargie sera également soulignée.

CHAPITRE 3

3. LES PARENTS ET LES ENFANTS

Ce chapitre est consacré à la description des jeunes de la rue par leurs parents alors qu'ils étaient enfants et adolescents. Comment les décrivent-ils? Quelle était leur nature au départ, puis comment ont-ils évolué? Cette description de leur façon d'être nous paraît importante. Avant de tenter d'identifier à quoi ils ont peut-être réagi, identifions déjà comment ils étaient. Nous nous pencherons ensuite sur l'implication parentale et l'éducation prodiguée, puis sur la place du travail dans la vie de ces parents. Vie professionnelle et rôle parental ne semblent pas avoir été toujours simples à concilier. Nous verrons aussi que certains parents ont placé la barre haut en termes d'exigences professionnelles, ce qui a pu avoir des répercussions sur leurs enfants. Enfin, la présence ou l'absence de famille élargie dans chacun des cas mérite également d'être soulignée.

3.1 Les enfants

Cette partie de l'analyse des données peut sembler ne pas correspondre directement à l'énoncé de notre sujet, mais il nous semble très important de bien comprendre comment, d'après leurs parents, ces enfants ont évolué. Si on se fie au regard des parents interviewés, ces cinq jeunes auraient beaucoup en commun dans leur manière de glisser doucement vers les activités de rue. Les signes de leur malaise se seraient manifestés dès l'école primaire. Seuls les problèmes de Noé se sont révélés à l'adolescence. Nous n'avons pas prévu que les enfants des répondants se

ressembleraient autant, bien que l'évolution de leurs réactions n'ait, nous le verrons au gré de notre démonstration, rien de surprenant. Les récurrences frappent. Chacune des caractéristiques des enfants se retrouve au moins une fois chez un autre, voire deux, trois ou quatre fois, exception faite de la délinquance, qui ne se retrouve que chez un seul adolescent.

3.1.1 Les caractéristiques et l'évolution des enfants

- Intelligence, surdouance

Selon les répondants, trois enfants sur cinq sont particulièrement intelligents. Thomas est qualifié par sa mère d'enfant « *très intelligent, capable d'évaluer des situations* » et « *qui apprenait facilement* ». À l'école, « *en français, il était excellent [...] pour son niveau* ».

Marc-André était quant à lui « *très curieux* » et « *s'intéressait beaucoup à la lecture* », déjà tout-petit. Il avait « *un langage développé très, très jeune* » et « *préférerait s'occuper plutôt que de regarder la télé* ». À l'école, « *c'était un enfant très brillant* ». « *Il réussissait sans effort* », « *c'était trop facile pour lui* ». Il était « *plus rapide que les autres* » et voulait « *qu'on lui montre autre chose* ». Si bien qu'en deuxième année, il était déjà « *tanné de l'école* » et se retrouvait « *souvent en pénitence parce qu'il parlait* ». En secondaire 1, son test d'admission au collège privé le destinait à la classe « *enrichie/douance* ». Marc-André n'a pas officiellement été évalué surdoué, mais la probabilité qu'il le soit mérite d'être évoquée.

Lili, en revanche, a réellement fréquenté au primaire « *une école pour enfants doués* » parce qu'« *en maternelle, dans une école régulière, elle dérangeait beaucoup* ». Elle « *voulait tout savoir* » et « *allait au bout de son idée* », qu'elle décide à sept ans « *d'aller se chercher un livre d'espagnol à la bibliothèque avec la cassette* » ou « *de*

prendre l'annuaire et [...] chercher à Éditeurs », à huit ans, pour demander comment publier les livres qu'elle écrivait. Sa mère résume :

Il y a des choses que je ne me souviens pas de lui avoir montrées. [...] Elle apprenait tout facilement, rapidement. Mais pas juste à l'école. Partout. Elle était bonne en ringuette, la guitare, elle l'a appris toute seule, elle voulait chanter, elle s'est mise à chanter, elle voulait faire de la peinture, elle a fait de la peinture. [...] Côté scolaire, je ne m'attardais pas aux devoirs, ils étaient toujours faits ! J'avais juste à vérifier, tout était toujours correct.

Nous ne nous attendions pas à trouver deux enfants doués sur un si petit échantillon. C'est une première surprise.

- **Sensibilité**

À l'intelligence vient s'ajouter pour deux des enfants une grande sensibilité. Thomas « *était un enfant qui était gentil, qui s'intéressait aux autres [...], qui voulait aider, qui voulait être là* ». Sa mère estime que « *c'était plus important pour lui de se faire accepter que d'être en compétition* ».

Marc-André prenait quant à lui les problèmes des autres sur ses épaules. Sa mère restant à la maison, enceinte, ne l'envoyait plus à la garderie, croyant lui faire plaisir. Il a alors déclaré, à quatre ans : « *Je m'ennuie, mais je ne pleure pas* ». Sa mère l'a remis à la garderie pour qu'il retrouve ses amis. Il a un jour confié à un petit camarade qui pleurait parce que ses parents se séparaient : « *Moi aussi, mes parents sont séparés, mais ça va mieux, ça va passer* ». Sauf que ce n'était pas vrai, les parents de Marc-André n'étaient pas séparés à ce moment-là. Il voulait simplement consoler son ami : « *il a pris la peine de cet enfant-là* ». À cinq ans, au début de la garde partagée, il était inquiet de quitter sa mère le dimanche soir, « *il disait : « Je te*

laisse toute seule ». [...] *C'était pas* : « *Je te verrai plus* ». *C'était* : « *Je te laisse toute seule* ».

En troisième année, un professeur qui enseignait aux élèves qui présentaient des troubles de comportement a dit à Marc-André : « *Pour moi, un jour, tu vas être dans ma classe. Tu t'en viens bien pour être un trouble de comportement* ». Paule rapporte : « *Ça l'avait hanté. Il en avait fait des cauchemars toute la fin de semaine. [...] Comment ça qu'un professeur dit des choses comme ça à un enfant de cet âge-là?* ».

- **Problèmes de comportement**

Tous les enfants ont eu des problèmes de comportement, surtout à l'école : ils perturbaient l'ordre, se montraient indisciplinés et de moins en moins intéressés par les cours avec les années. Michèle se souvient que Thomas, à partir de deux ans, « *devient très actif, demande de plus en plus d'attention* ». « *Les professeurs [l']appelaient de plus en plus pour des rencontres* » : « *en 6^e année, la psychologue de l'école m'avait dit qu'il était peut-être un peu hyperactif [...]. Ce n'était pas pathologique, mais il était un peu à la limite* ». Par la suite, « *il ne fonctionnait pas du tout dans le cadre d'une école privée* ». Sa mère avait « *un rendez-vous [toutes les semaines] avec la directrice* » parce que Thomas était « *très tannant* » : « *si le professeur arrivait en retard, il mettait les chaises sur les tables, il organisait des courses dans la classe* ».

Lili, elle, « *prend son walk-man, lit des livres en classe* » : « *elle dérange tellement* ».

À partir de la 3^e année, Marc-André « *fait partie de la gang des plus malcommodes* ». En 5^e année, « *il était infernal au service de garde, toujours en punition parce qu'il voulait jamais faire les activités. Il faisait jamais ses devoirs* ». Paule a voulu « *le retirer avant qu'il se fasse mettre dehors* », mais ne pouvait pas « *le laisser seul à la*

maison non plus » : il faisait trop de bêtises. À l'école secondaire, il s'est fait renvoyer d'un premier collège privé, puis d'un deuxième. En secondaire 3, dans une école de quartier, « *il se présente pas, se présente en pyjama* » : « *il se lève en retard, il veut pas aller à l'école, il dort sur le pupitre* ».

Steve, de son côté, « *n'aimait pas l'école* ». Dès la maternelle, « *il ne voulait plus y aller* ». Il s'associait à « *des fouteux de trouble* », mais, curieusement, Pierre assure qu'il restait « *un bon garçon* » et les professeurs « *n'ont pas [eu] de misère avec* ».

Noé ne pose aucun problème avant le secondaire 3. C'est là qu'il « *commence à devenir plus rebelle* » et à « *trouver ça plus difficile à l'école* ». En secondaire 4 et 5, « *ça allait en se dégradant* » : ses parents avaient « *des commentaires sur son comportement à l'école* ». Il a même « *été suspendu trois ou quatre jours* ».

Dans quatre cas sur cinq, les problèmes qu'éprouveront ces jeunes à l'adolescence trouvaient déjà des racines visibles dans l'enfance.

- **Souffrants d'un déficit d'attention**

Michèle décrit bien le manque d'attention de Thomas pour qui « *focusser sur ce qu'il avait à faire, c'est déjà compliqué* » : « *juste d'aller en éducation physique, il oubliait ses souliers de course* ». C'est pourquoi elle l'avait inscrit à l'école privée, pour qu'il n'ait pas « *à changer de classe trois ou quatre fois dans la même journée* ».

Marc-André « *a toujours eu de la misère à se structurer* » et sa mère s'est déjà demandée s'il ne souffrait « *pas d'un déficit d'attention* ».

Quand Noé a commencé à avoir des problèmes, en secondaire 3, « *il avait [aussi] de la difficulté à se concentrer* ».

- **Envahissants**

Deux des jeunes semblent avoir été particulièrement envahissants. Steve était un petit garçon « *qui testait les limites tout le temps du parent, tout le temps, tout le temps, des adultes pis de tout le monde* », tandis que Lili « *rentrait beaucoup dans la bulle des gens, jusqu'à ce qu'elle nous étouffe* », raconte Louise. « *Il fallait toujours qu'elle ait le dernier mot* », incapable de dire « *stop* », « *je suis allée trop loin* ». Elle ajoute : « *elle voulait pas se coucher seule* ». Elle refusait. « *Ça me prend ma sœur* ». *Il fallait toujours être à sa disposition. C'est une enfant qui demandait beaucoup, beaucoup de temps. Il fallait toujours lui parler, elle voulait tout voir, tout savoir* ». Chez Lili, cette exigence pourrait être liée à une forte dépendance affective. En effet, « *une évaluation psychologique avait révélé des manques affectifs énormes, équivalents à un besoin de téter tout le temps* ».

Cette dépendance a d'ailleurs probablement marqué la vie amoureuse de Lili à l'adolescence :

Fait qu'elle est allée là avec un gars, pis ils se sont chicanés là-bas... Fait que elle est rentrée sur le pouce. [...] Pis elle s'est faite un chum dans la rue qui avait pas ben ben d'allure. Elle m'appelée un jour au bureau; je suis partie en urgence avec une collègue qui avait une camionnette ramasser son stock (...). On l'a ramenée en urgence (gros soupir). C'était toujours comme ça. [...] . Pis elle a rencontré un garçon, pis elle a commencé à vivre avec lui. Elle s'est stabilisée avec lui. Quand ça a plus marché avec lui (...) Là ... Je sais plus... Elle est venue vivre ici. Elle est allée faire son cours pour finir son secondaire. [...] Fait qu'elle a rencontré un autre gars qui était aussi dans ses cours ... Faut dire que Lili tombe en amour ben vite ... Elle a pas le temps de connaître la personne là qu'elle est déjà en amour ... Elle a vécu avec lui de 19 à 20 ans. Pis là, elle est tombée en amour avec son cousin à lui pis là ça fait deux ans qu'elle est avec. [...] Je peux te dire qu'elle a eu plus de chums dans son adolescence que moi dans toute ma vie.

- **Intégrés ou rejetés**

« Au primaire, [Noé] avait plein d'amis [...]. Il était très entouré, [...] joyeux ».

Malgré ses mauvaises fréquentations, Steve aussi *« a eu beaucoup d'amis », « au secondaire, c'était pareil ».*

Pour Marc-André, *« c'était très important ses amis à la garderie, être entouré »* : *« il a toujours été un leader ».*

À l'opposé, Thomas n'avait pas de facilités *« au niveau de ses habiletés sociales »* et *« il a vécu beaucoup de rejet en retournant au public. Comme il venait du privé, c'était un snob »* et une *« bole ».*

Quant à Lili, *« elle faisait tellement de crises qu'elle était rejetée »*; *« un jour deux garçons l'ont traînée sur l'asphalte dans la cour d'école. Elle a eu beaucoup de rejet à cause de ses façons d'être. Il fallait que les gens soient à ses pieds. C'était la princesse Lili ».*

- **Faible estime d'eux-mêmes**

Thomas *« n'a pas une grosse estime de lui-même et dans ses rapports avec les autres, ça paraît. Il va faire beaucoup pour l'autre »*, évalue sa mère.

Noé, lui, explique Nicole, *« montre une certaine vulnérabilité au stress, stress d'école quand ça allait moins bien, stress de performance, qui peut entraîner un certain déséquilibre et se traduire par la consommation de drogues, d'alcool ».* Elle prend conscience, avec le recul *« que Noé n'avait pas une estime de lui très forte, qu'il n'avait pas beaucoup confiance en lui ».*

Louise ignore « *pourquoi Lili a peur de l'échec, mais elle est comme ça depuis qu'elle est petite* » : « *je sais qu'elle a peur [...], Lili se sentait dévalorisée tout le temps alors qu'elle était bonne en tout* ».

- **Téflon**

Pour Henri, Marc-André « *était téflon. Il réagissait pas. Des promesses de drogué, qu'on appelle [...]. Alors, c'était du criage. C'est sûr et certain que ça l'affectait, mais il mettait en quelque part dans sa tête, pis il le gelait* ».

Pierre décrit aussi les réactions téflon de Steve en imageant que, face à quelqu'un qui l'embête, « *il va le frustrer au lieu de l'attaquer* ». Quand il tentait de coucher Steve à 9 heures, « *ça finissait plutôt à 10 heures* » : « *j'avais clairement pas le tour avec. [...] Il était juste ben passif [...]* », dit Pierre qui ne savait pas quoi faire face à cette « *grande passivité* ».

Louise n'avait pas de prise non plus sur Lili. Elle l'envoyait chez une psychologue pour entendre par la suite : « *Écoutez, vous payez 65 \$ pour que votre fille vienne écouter son walk-man* ». Il a fallu abandonner la thérapie.

- **Attachants**

« *Tous les profs adoraient Steve!* », se rappelle son père.

Tout comme Marc-André, qui « *a toujours été un enfant poli, un enfant respectueux. Les gens se disaient que c'était un enfant trop brillant, qu'il gaspillait son talent* ».

Lili aussi « *était attachante, très attachante. [...] À la garderie, à l'école, tout le monde était en amour avec elle* ».

- Manipulateurs et en contrôle

Mais chez Lili, cette capacité à plaire menait à la manipulation. : *« quand elle avait décidé d'être détestable, elle était très détestable. Mais elle était tellement fine quand elle avait décidé d'être fine que les gens ne pouvaient pas lui en vouloir. Elle était comme manipulatrice ».*

Le côté attachant de Marc-André *« attirait la sympathie des gens, fait que les gens étaient moins sévères avec lui. C'était comme un cercle vicieux ».* Paule le qualifie de *« manipulateur »* et Henri confirme qu'il *« avait passé un test [avec] 66 %, et a été classé haut manipulateur [...] ».* Il raconte : *« il embarquait tout le monde. Alors je me disais à chaque fois : « il a compris, là, il a compris ». Mais il recommençait tout le temps ».* Cette manipulation semble s'inscrire dans une recherche de contrôle plus large. Par exemple, Marc-André, dès le secondaire 2, *« était le seul vendeur de drogue du collège ».* Il avait confié à sa mère qu'il *« se sentait fort »* et elle voyait bien *« qu'il aimait avoir du pouvoir ».*

Lili savait très bien s'approprier *« les histoires des autres »*, *comme la petite voisine avait été placée à 13 ans, elle voulait faire pareil ».* Louise raconte : *« Elle grossissait tout, elle brodait, elle faisait une montagne avec rien, alors elle a raconté plein d'affaires au travailleur social pour être placée ».* Louise remarque aussi que *« quand il arrivait quelque chose d'agréable, [Lili] s'arrangeait pour ne pas que ça arrive. Elle gâchait tout, les sorties, tout. Comme pour garder le contrôle sur les événements. Chaque fois que ma fête arrivait, j'étais sûre et certaine qu'elle fugerait et qu'elle se retrouverait dans la rue ».* Lili reste en contrôle jusque dans son parcours de rue : *« C'est un parcours où les policiers te ramassent pas (...). Comme un parcours de rue clean, on dirait. Je crois que c'est vrai [qu'elle n'a pas fait de prostitution] parce qu'un pimp, ça te lâche pas comme ça. Elle savait aller chercher des sauveurs dans sa vie ».*

- Colériques

La colère de Lili était surtout dirigée contre sa mère. « *Elle me criait toutes sortes de bêtises dans l'autobus. Elle m'humiliait devant les gens* », raconte Louise. Pendant le premier placement de Lili, 13 ans, elle « *engueulait* » sa mère et ne voulait pas la voir : « *une grosse colère* ». Plus loin Louise explique : « *Une colère sans mot. Lili a toujours cherché des raisons pour être en colère. Pis quand elle est en colère, elle est en colère. [...]. Plus tu essaies de la calmer, plus elle est en colère* ».

À l'adolescence, Noé « *a eu beaucoup de colère en lui* ».

- Agressif, violent

La psychologue de l'école avait dit à Michèle, alors que Thomas avait 14 ans : « *Vous êtes devenue la victime de votre fils. Il ne vous parle pas bien* ». Deux fois au cours de son adolescence, Michèle a dû appeler la police parce que Thomas avait été « *violent dans la maison* ».

Louise se souvient très bien de la violence dont Lili usait envers sa grande sœur, une situation qui a duré longtemps : « *quand Lili décide qu'elle la frappe, elle la frappe. Tout le temps. Des coups de poing, des coups de pieds, là* ».

Paule et Henri racontent que Marc-André « *était violent et agressif quand tu le mettais au pied du mur [...], la dernière sortie, c'était la violence. Mais pas envers nous autres [...]. Envers les meubles. Il y a avait un trou dans le mur, là. Pis un trou dans la porte. [...]. Marc-André, des fois, il était messager. Il allait faire payer les dettes que le monde devait. Il était engagé, là, pis il allait faire peur au monde. Même donner des volées, là [...]. Pis il a fait ça longtemps, longtemps, longtemps. Jusqu'à l'âge de 17 ans* ».

À l'époque où Steve a tenté d'aller vivre chez sa mère, à 15 ans, une dispute est survenue. « *Il lui a dit qu'il allait la tuer ou je sais pas trop quoi* », se souvient Pierre. Sa violence était à ce moment-là dirigée contre sa mère. Steve s'est retrouvé en centre d'accueil : « [...] *il était agressif avec les gens, [...], fait que il s'est fait botter le derrière de d'là au bout de six mois ou un an [...]* ».

Dès ses 14 ans, Noé est devenu « *plus arrogant, plus agressif [...]* On avait l'impression de le déranger ». Lorsqu'il a quitté la maison, Nicole se souvient que « *ça faisait un an [...]* qu'il m'envoyait chier, qu'il n'était pas fin. Il n'était plus lui-même, [...] *très agressif verbalement* ». Jean se souvient qu'il a même « *cassé [...]* une porte ». Quand il s'est retrouvé dans une auberge « *il a passé ses trois avertissements et s'est fait dire : « Il va falloir que tu t'en ailles »*. L'agressivité, en fait la psychose, avait pris le dessus », ajoute Nicole.

Les cinq jeunes ont donc fait preuve de colère ou d'agressivité, voire de violence, envers les leurs ou envers les autres.

- **Délinquants**

Quatre des jeunes ne sont pas qualifiés de délinquants par leurs parents. C'est la seule caractéristique qui ne concerne que le dernier cas, celui de Marc-André.

Seul Marc-André a rapidement révélé un penchant marqué pour les petits et les gros délits. De 6 à 10 ans, déjà, Henri estime qu'il avait « *des amis bizarres* » et qu'il « *allait chercher des délinquants [...]* toujours plus vieux ». Mais la véritable délinquance commence à 11 ans, quand « *la police le ramène à la maison parce qu'il a mis le feu à un container à l'école* ». Paule affirme : « *Son modèle, c'est Mom Boucher : il est très attiré par le monde de la mafia [...], s'en fait un honneur, une fierté* ». Elle ajoute que « *peu importe où il se trouvait, il s'affiliait toujours avec du*

monde comme ça ». Selon Henri, leur fils lui a confié avoir commis de gros délits. « *Il volait, rentrait dans les maisons [...] pis il a fait des dépanneurs en masse* », il « *en a [même] braqué un* ». [...] Il a aussi « *volé un char* » et « *du gaz* », et trempé dans l'usurpation de numéros de cartes de guichet. « *Toutes les règles qu'il disait qu'il respecterait, il les respectait pas* », dit Henri.

- **Consommateurs de drogues et d'alcool**

C'est un autre point commun aux cinq adolescents. À 14 ans, Thomas « *s'est mis à perdre beaucoup de poids [...]. À l'hôpital [...], ils ont découvert de la cocaïne dans ses urines* ». Michèle se souvient que son fils était « *absolument désorganisé... Totallement dans sa toxicomanie* ». Sous l'effet du crack, Thomas était « *très agressif* ».

Louise n'a jamais vu Lili droguée, mais des intervenants lui ont dit l'avoir « *souvent vu tout croche* ». Il reste qu'elle « *n'a pas eu besoin de désintoxication pour sortir de la drogue* »; elle n'a pas dû en prendre « *à l'extrême non plus* » pense quand même sa mère.

Pierre a appris que Steve « *prenait de la drogue depuis le jeune âge, il rentrait juste pas à la maison gelé* ». « *Je crois qu'il a commencé à fumer du pot vers 12 ou 13 ans. Je sais que sa mère lui a définitivement montré ça. Il a probablement essayé une couple d'affaires, mais je sais pas quoi* », dit-il. L'an dernier, Pierre lui a donné de l'argent pour payer la dame chez qui il logeait, mais Steve n'a pas payé la dame. « *Consommation? Je sais pas pis je veux pas le savoir* », dit Pierre.

À 11 ans, Marc-André a dit ouvertement en classe qu'il avait déjà pris de la marijuana; « *il avait un vocabulaire de plus en plus connaissant* ». « *La directrice, en 6^e année, m'avait appelée pour me dire qu'il avait bu de la bière au parc* », raconte Paule. Il était « *mêlé, mêlé comme ça se peut pas. [...] Il était drogué* ». « *Y'a une période où il prend du crack [...]. Il a commencé pendant l'été, il avait 14 ans,*

jusqu'à l'automne. Il a eu peur ». Il buvait aussi : « *Quand il venait chez vous, là, c'était l'enfer. Le fort sur la table, la gang dans la maison* ». Henri se souvient que « *sa chambre, c'était une piquerie* » (c'est sans doute une image parce qu'il n'a pas été question de drogues injectables) et que « *Marc-André a lâché [le hockey] à cause de la drogue* ».

Selon les parents de Noé, « *il a commencé le pot à 15 ans, et l'alcool à 18 ans* ». Comme nous l'avons déjà souligné, leur grande réserve sur la question fait que nous ne disposons pas de plus d'informations.

- **Dépressifs, idées suicidaires**

Lili, à 13 ans, a pris 54 comprimés de Tylénol quand son premier petit copain l'a quittée : « *elle voulait se tuer. Elle a vomi durant la nuit* ». Sa mère l'a amenée à l'hôpital se faire laver l'estomac. Puis, à 15 ans, lors d'une fugue, elle menaçait de se jeter du haut d'un toit. « *Le gros ballon des pompiers était gonflé* » quand elle a finalement décidé de descendre.

Quand Marc-André a compris, à cinq ans, que ses parents ne vivraient plus ensemble, « *Ça l'a beaucoup attristé. Il avait même dit : « Si c'est comme ça, moi je préfère ne plus vivre »* ».

À partir de 15 ans, Noé « *n'est plus l'enfant joyeux, content, voulant bien faire et entouré d'amis* ». À 17 ans, « *il s'isolait dans sa chambre, il n'était pas bien dans sa peau* », Nicole a pensé « *qu'il faisait peut-être une dépression* ». Ses parents ont tenté de l'envoyer chez un psychologue, mais il consommait de la drogue avant d'y aller. Sa mère raconte : « *Noé rejetait toute forme d'aide, de tout le monde. Du médecin, du psy, des intervenants, d'une travailleuse de rue qui l'a ramassé à un moment donné [...] Il n'avait plus de projet de vie, plus rien ne l'intéressait* ». Quand, à 18 ans, ses parents ont dû appeler la police, « *ce n'était pas la première fois qu'il menaçait de se tuer* ».

- **Fugueurs, instables, errants**

À 15 ans, Thomas « *a fait sa première fugue. Il était sorti pour la fin de semaine et il n'est pas revenu. On l'a retrouvé dans le quartier gai. [...] En septembre, il refait une fugue. [...] Je n'ai pas eu de nouvelles de mon fils pendant 19 jours* », dit Michèle. Ce n'était que le début d'une longue série : « *Il a fait beaucoup de fugues et de thérapies, de rechutes et de retours à la rue.* »

Marc-André avait 12 ans la première fois qu'il a quitté la maison, un matin, « *en état de crise* », en refusant de dire où il allait. Paule a appelé la police, mais c'est son beau-père qui l'a retrouvé dans la journée et qui « *l'a ramené à la maison* ». Marc-André a refusé de parler de ce qui venait de se produire. Sans avoir séjourné dans la rue, il « *a eu bien des périodes d'errance* ». L'été de ses 14 ans, où il a essayé le crack, il passait, à l'insu de ses parents à l'époque, « *des nuits de temps à Montréal à parler avec les junkies, les itinérants* ».

Lili, elle, « *a fait une cinquantaine de fugues de 13 à 17 ans* ». Alors, Louise raconte que, « *rendue à 17 ans et demi, l'éducatrice [lui] a dit que ça valait plus la peine de [la] placer puisqu'elle fuguait tout le temps. [...] Alors, elle a commencé à vivre avec des jeunes... Elle vivait dans la rue, un peu partout* ».

Nous ne connaissons pas exactement le parcours de Steve. L'enchaînement des étapes semble flou pour Pierre. Quand il a dû quitter l'appartement où il vivait avec son père et son oncle, à 18 ans, il a vécu chez différents amis, puis fait appel à un « *centre* », qui semble en réalité être l'auberge grâce à laquelle nous sommes entrés en contact avec Pierre. Il a tenté d'aller vivre à Ottawa, puis « *il a fait sa démarche lui-même pour retourner au centre où il était avant. Après le centre, il est allé vivre avec des amis. Ça fait deux ou trois appart qu'il fait, là. Il est dans un sous-sol [tout croche] en ce moment [...] ils sont quatre semblables là-dedans* ». Selon Pierre, « *il est passé dans la rue entre 18 ans et aujourd'hui* ».

Bien qu'étant sorti de la maison menotté après l'avoir menacé de mort, Jean estime que Noé, a pris une attitude de fugueur par la suite puisqu'il n'a pas demandé à « *revenir à la maison* » avant longtemps : « *Il a continué sa fugue* » pour « *échapper au contrôle de ses parents* ». Un soir, il a appelé sa mère pour dire « *qu'il avait trouvé une fille avec laquelle [...] coucher à la belle étoile dans le quartier chinois* » en disant : « *Inquiétez-vous pas, les parents...* ».

- **Décrocheurs**

Le décrochage scolaire de Thomas n'est pas mentionné explicitement, mais nous avons qu'il a commencé à consommer du crack à 14 ans et qu'il fuguait à 15 ans.

Marc-André, après s'être fait renvoyer trois fois de trois établissements différents, est passé par une école pour décrocheurs, qu'il a quittée : « *Il était supposé être au Tournant, pis il y allait pas* », dit sa mère. Elle ajoute : « *Il est encore habité par la pensée magique* ». Henri dit aussi : « *Bill Gates a un secondaire 3. Ça aide pas ça. Il a eu sa biographie dans le journal [...] Et puis il voyait ses amis qui arrivaient dans de grosses voitures qui disaient : « Moi je travaille pas, je suis dans la drogue ». [...] L'autre jour, je lui demandais : « Pis, vas-tu retourner à l'école ? Il a dit : « Non, non, là, il faut que je trouve une idée, là, magique ».*

À l'époque où Lili décide d'être placée, à 13 ans, « *elle a décidé de lâcher l'école. [...] Quand Lili décide qu'elle aime plus quelque chose, elle aime pas pis c'est ça* ».

Quant à Steve, « *il aimait pas l'école. L'école a pas été pour Steve. C'était très clair. [...] Il a jamais eu des notes fortes. Paresseux, là, à l'extrême. Il voulait pas faire ses devoirs. La seconde où ça demande un effort, il décroche. [...] Il a arrêté l'école après un deuxième secondaire 3* ».

Seuls les problèmes de Noé se sont aggravés suffisamment tard pour qu'il puisse terminer son secondaire 5. Il n'a cependant pas pu mener à terme sa première année de cégep puisque la crise a éclaté en septembre.

- **Psychotiques**

Thomas, à 18 ans, a fait une crise. « *Il était psychotique dans mon auto, c'était l'enfer. J'ai dû appeler l'ambulance et le faire hospitaliser en psychiatrie* », explique Michèle.

À la clinique, il « *était clair que Noé avait des troubles psychotiques et qu'il a fait une psychose. Un problème de santé mentale [...]* ». Pour Nicole, la psychose de Noé « *était en développement depuis le secondaire 3* » et les psychoses peuvent être « *génétiques* » comme elle « *peuvent être dues à la toxicomanie* ».

- **Intéressés par l'argent**

« *À 11 ans, [Thomas] passait déjà La Presse malgré que je trouvais ça trop jeune. Il était très bon. Il a toujours aimé l'argent* », se rappelle Michèle.

Pareil pour Marc-André qui, à 11 ans, « *voulait travailler. Alors il s'est trouvé une petite job de camelot. [...] C'était toute une run* ». Henri explique qu'en se droguant, son fils « *s'est senti comme au ciel* » et « *tous les coups qu'il a fait pour avoir de l'argent, c'était pour se sentir comme ça* ».

- **D'orientation homosexuelle probable**

Pour Michèle, Thomas « *est bisexuel et n'assume pas du tout la part de son orientation homosexuelle* ». « *Il s'est fâché la seule fois où j'ai tenté d'aborder le sujet [...]. Je pense qu'il ressent la culpabilité d'être allé l'expérimenter via la prostitution... car moi je crois que c'est ce qu'il a fait* », dit-elle.

Pierre raconté que Steve (10 ans) et un petit voisin « *ont fait des cochonneries sexuelles ensemble, des attouchements* », puis que Steve, après, « *à 14-15 ans, a abusé de son demi-frère, pis après qu'il a eu des jeux sexuels avec un autre copain* ». Il ajoute : « *Qu'il soit gay ou pas gay, j'en ai rien à foutre aujourd'hui, pis je lui ai dit* » (il prend un ton détaché) et dit encore : « *Il habite avec des amis, c'est deux couples. Un gars une fille, pis deux gars... (il se reprend, réticent) Ils sont pas nécessairement en couple* ».

Quelle que soit la nature de leur expression, les difficultés décrites par les parents à propos de ces cinq jeunes sont importantes. Au fil des récits, il fut déroutant de constater le décalage entre l'implication des parents et la description du mal-être de l'enfant. Aux dires de leurs parents, il s'agit de cinq jeunes qui semblent avoir beaucoup reçu de la part des adultes qui s'en sont occupés.

3.2 L'implication parentale et le type d'éducation

Nous l'avions expliqué dans le premier chapitre, nous nous attendions à rencontrer des parents pris dans le tourbillon de la vie, attachés à l'image, voire à la perfection. Emportés par un vent de performance des temps modernes. Certes soucieux de l'éducation donnée à leurs enfants, mais individualistes, très préoccupés par leurs propres scores, par leur propre quête. La réalité est infiniment plus nuancée, parce que, comme souvent, très complexe. Nous avons, tout d'abord, fait la connaissance de parents se disant très aimants et qui semblent avoir principalement organisé leur vie autour de leurs enfants avec un grand sens des responsabilités.

3.2.1 Des parents très soucieux du bien-être de leur enfant

- Michèle

Malgré une enfance douloureuse, une précarité financière due à ses études, son travail et sa monoparentalité, Michèle a dit avoir remué ciel et terre pour Thomas. Émerveillée, elle « *passait ses journées à lui parler* » quand il est né. Dès que son comportement a exigé plus d'attention, elle s'est investie encore davantage : « *De 9 à 18 ans, j'ai fait juste ça, m'occuper de Thomas. Dans des comités, à l'école, faire le taxi quand il faisait du sport élite. Je voulais qu'il aille bien* », explique-t-elle. Michèle participait d'ailleurs au conseil d'établissement et entretenait déjà « *un lien privilégié avec la direction* » quand les problèmes graves ont commencé. Michèle a cru que « *l'école privée au secondaire, ce serait bon pour lui* » et l'y a donc inscrit, en sport élite. Mais, comme son mauvais comportement le privait de sport, elle « *l'a laissé à l'école privée et inscrit à la ville pour qu'il puisse faire du sport l'été et l'hiver* ». Elle n'a jamais pu s'arrêter de travailler et a dû sans relâche couvrir tous les frais; « *un appartement suffisamment grand* » pour les moments où Thomas revenait, « *le centre d'accueil* » et « *les pushers [...] pour ne pas que son fils se fasse casser les jambes* ».

Durant ce que Michèle appelle « *la crise d'adolescence* » de son fils, elle s'est accrochée, jusqu'à régulièrement « *aller le chercher dans la rue en pleine nuit* », toute petite et menue qu'elle est : « *pour moi c'était important que je sois là parce que moi ma mère n'était pas là, moi j'étais toute seule. Et mon fils aura beau choisir la rue, je serai là* ». Rappelons ici que Michèle a vécu l'inceste avec son beau-père sans que sa mère ne la protège. Depuis toutes ces années, elle a géré « *graduellement le détachement, un pas à la fois* », mais « *maintient le lien* ». Son engagement semble indéfectible. Elle demeure très attentive à son évolution, à ses besoins, et espère

encore que son fils arrive à se construire. Elle parle ici de l'attitude de Thomas qui va participer à un tournage organisé par l'*Itinéraire*, un projet pour les jeunes de la rue : « *C'était la première fois que je le voyais sourire depuis [...] qu'il est à la rue. J'étais bien fière de lui. [...] Je le voyais dans son corps, dans son attitude comme il était content. Il s'est tourné et il m'a souri. Il se passe quelque chose. Il est en train, dans la rue, de trouver un sens.* »

Cette première rencontre nous souligne combien la volonté de bien faire pour certains parents de jeunes de la rue peut être énorme dès le début de la vie de l'enfant. Entre le sport, l'école privée, l'amour et le soutien de sa mère, Thomas aurait reçu beaucoup de soins et d'attention. Nous constatons la même chose dans le cas de Lili.

- Louise

Louise a sans doute donné tout ce qu'elle avait à ses enfants, et surtout à la petite dernière, particulièrement exigeante. Elle raconte : « *Lili c'est une enfant qui est allée à la bibliothèque, on l'a promenée, on jouait à des jeux de société, on faisait du bricolage, on chantait, on regardait des vidéos ensemble. C'est pas une enfant qui a été laissée dans son coin, c'est une enfant éveillée parce qu'on l'a éveillée aussi! On s'en est occupé!* ». Louise décrit sa façon d'avoir été maternelle avec ses filles : « *Quand elles sont petites tu les consoles, tu les aimes, tu joues avec elles, tu les chicanes de temps en temps pour qu'il y ait des balises. Je lui apprenais [à Lili] à être autonome en lui donnant des responsabilités [...] de son âge* ».

Louise, toujours fidèle au poste, n'est « *jamais partie une fin de semaine avec son chum* ». Elle souligne aussi que « *Lili a passé des vacances au camping avec [eux] jusqu'à 13 ans* ». Quand Lili, placée en centre d'accueil, était autorisée à passer la fin de semaine à la maison, sa mère se démenait pour l'occuper « *pour ne pas qu'elle fugue* ». Et quand elle fuguait, sa mère la cherchait le matin près des stations de métro où Lili avait été vue avant d'aller au travail, et le soir en sortant du travail, couvrant à

chaque fois des distances très importantes. Un Noël où Lili, particulièrement incontrôlable et désagréable, n'avait pas été autorisée à sortir, Louise avait obtenu la permission d'organiser les Fêtes au centre d'accueil en lui « *écrivait une belle histoire de Noël [...] dans une carte écrite par la Fée des étoiles* » et en préparant un menu complet à emporter.

Pendant toutes ces années très éprouvantes, le but de Louise « *était de maintenir le lien pour pas la perdre [...], c'était ça qui était important* ». Ce faisant, elle l'a beaucoup protégé : « *Je ne voulais pas que les gens puissent haïr Lili. [...] Il y a des choses qu'elle m'a dites, qu'elle m'a faites, parce que je l'aime de façon inconditionnelle, moi je savais qu'un jour j'oublierais. [...] Un jour ma sœur m'a dit : « Laisse-la dans la rue ! ». Mais tu peux pas dire ça quand c'est ton enfant. »*

Une adolescente comme Lili qui a fugué sans arrêt, attirée par la rue, a donc pourtant été entourée et encadrée par une mère qui a tenté d'adapter, avec un amour entêté, sa parentalité à toutes les situations qui se sont posées.

- **Nicole et Jean**

Noé, issu comme nous l'avons dit d'une famille biparentale unie, paraît, au premier abord, avoir également bénéficié d'une vie familiale nourrissante. Son père se souvient : « *[Noé] était désiré. On avait décidé d'avoir un autre enfant. Je me rappelle très bien de ce moment-là de notre vie. C'était un choix. »*

Il a passé toute son enfance et son adolescence dans la même maison, avec sa grand-mère maternelle dans le logement du dessus. Bien que nous disposions de très peu de détails sur l'enfance de Noé, Jean décrit la vie de famille comme « *stable, sécuritaire [...] la vie de tous les jours* ». Il pense d'ailleurs toujours représenter « *la sécurité et la stabilité* » pour leur fils en étant resté, avec sa femme, « *prévisibles* », tenant toujours « *le même discours* ». Il parle d'« *un filet de sécurité* » autour de Noé qui fait

qu'« *il s'est toujours senti aimé* ». Autre aspect important, le petit dernier était « *chouchouté, gâté* » : Jean estime avoir été « *sévère avec les deux premiers enfants* », mais beaucoup moins avec Noé, surtout après la mort de leur second fils, Cédric. Après ce décès, le fond a pris le dessus sur la forme des méthodes d'éducation : « *Je focussais plus sur les valeurs que sur le tube de dentifrice mal refermé* ».

Quand Noé est sorti de la maison, « *ses parents sont restés en contact avec lui pendant toute cette période* » de rue. Nicole dit : « *On se téléphonait, on allait au centre-ville le voir. On allait là où il était* ». Voyant que Noé achetait de la drogue ou de l'alcool avec l'argent qu'elle lui donnait, elle a commencé « *à acheter des certificats de Subway, de McDo* » pour qu'il puisse manger. Ils lui apportaient des vêtements propres, l'invitaient parfois à prendre un repas au restaurant. Nicole et Jean ont dit, eux aussi, s'être beaucoup investis auprès de leurs enfants et ont préservé le contact avec Noé pendant son passage à la rue. Sa mère confie : « *L'enfant aimé qui aboutit dans la rue... (Silence) [...] [J'aurais] pu arrêter un train pour ne pas qu'il lui passe dessus* ».

- Pierre

Seul Steve a connu l'instabilité familiale, dans la mesure où sa mère, souffrant de maladies mentales, n'ayant pas été capable de s'en occuper, il a été placé (six mois ou un an, on ne sait pas exactement), bébé, en famille d'accueil, jusqu'à ce que sa grand-mère maternelle le prenne chez elle. Pierre n'était pas apte non plus à l'élever à ce moment-là, mais prenait Steve « *une fin de semaine sur deux* », « *souvent une par mois* ». Steve a été très bien traité par sa grand-mère : « *c'était génial, c'était une bonne grand-mère. Elle a tout fait pour lui littéralement* », dit-il. Pierre a gardé son fils à temps plein à partir de ses sept ans, et là s'en occupait beaucoup aussi. Il assure avoir « *toujours aimé Steve du plus profond de [son] cœur* », avoir eu « *beaucoup de*

fun » avec lui bébé en jouant, que ce soit « *au parc [...], aux échecs, au hockey, à la balle* ». Il se rappelle qu'« *ils faisaient toutes sortes de choses ensemble* » : « *il venait en camion avec moi, il est venu à New York avec moi, il a fait du towing avec moi [...], il a chauffé le camion assis sur mes jambes* ». Pierre insiste également sur son investissement personnel envers Steve : « *Moi, j'ai tout fait pour cet enfant-là. Tout ce que je pouvais faire. J'ai cherché des ressources, j'ai payé pour ses broches, il avait toujours du beau linge [...]. Il manquait de rien. Ordi, jeux, Nintendo. Je l'ai jamais laissé à lui tout seul, j'étais toujours encadrant* ». Steve a fait de la natation et du karaté, son père l'a envoyé consulter une psychologue à maintes reprises, et l'a même amené chez sa psychologue à lui : « *on y allait ensemble pour aider notre scénario à nous deux* ».

Pierre « *s'est arrangé pour habiter pas loin de l'école* » et il « *lui a toujours laissé une liberté d'aller* ». Face aux problèmes de Steve, il s'en est beaucoup fait. Mais après le passage de son fils dans un centre d'accueil à 15 ans, il a essayé de ne plus s'inquiéter « *parce qu'il s'inquiétait tout le temps* » et a fait « *des efforts pour ne plus être sur [son] dos* » en cherchant à savoir s'il « *était dans les problèmes de drogues [ou] de loi* ». Il sait cependant toujours où habite son fils, il assure avoir eu toutes les adresses en main au gré des migrations de Steve et avoir visité les lieux à chaque fois. Il a donc fallu que Pierre se raisonne pour lâcher prise tant il s'est occupé et préoccupé de Steve depuis sa naissance. Malgré les changements de garde au début de sa vie, Steve donc aussi a été un enfant et un adolescent aimé et encadré.

- **Paule et Henri**

Petit, Marc-André a eu des parents qui jouaient « *beaucoup, beaucoup avec lui* » : « *Il faisait de la pâte à modeler, des casse-tête, il dessinait [...]. On jouait à la cachette* ». D'ailleurs, sa mère l'avait retiré de la garderie pour lui faire plaisir, parce que « *tout le monde disait que c'était don' terrible les enfants à la garderie!* ». Elle l'y a remis quelques demi-journées par semaine voyant qu'il s'ennuyait trop. Henri qualifie

Paule de « *cartésienne du couple* », instaurant « *des horaires précis [que] Marc-André suivait très bien. Sans crier, sans pleurer, il suivait les structures* ». Le soir, Paule était toujours avec ses enfants : « *à 7h30, on était en pyjama et on jouait aux cartes* ». Au secondaire, ses parents, tentant de réagir aux problèmes de drogue et de comportement de leur fils, l'ont inscrit au collège privé pour qu'il fasse du sport étude. Ils se disaient que si l'académique était « *trop facile* », le sport « *pourrait l'accrocher* ». Ils ont réellement tenté de faire diversion pour qu'il se détache de la drogue. « *Combien de fois je suis allée le reconduire à Saint-Bruno pour qu'il fasse du snow. Pour essayer de l'accrocher à quelque chose d'autre* », raconte Paule.

Henri, lui, a « *fait du ski avec Marc-André et [son frère] tous les samedis* » et « *il a embarqué dans le hockey pour tous les deux* ». Il jouait même au hockey « *tous les soirs dans la cave* ». Henri emmenait Marc-André loin de la grande ville en vacances pour changer ses habitudes, mais en vain : il retrouvait toujours le même genre d'amis partout. Paule a tenté à plusieurs reprises de convaincre son fils d'entamer une thérapie ou une cure de désintoxication, sans succès. Aujourd'hui, tout en restant fermes sur leurs positions, ces parents démontrent toujours clairement à Marc-André qu'ils sont là pour lui. Henri trouve normal que son fils reste « *accroché un peu chez lui* » même s'il vit maintenant en appartement avec un autre jeune qui a les mêmes problèmes que lui. Bien que Paule n'approuve pas du tout le choix du colocataire de Marc-André, elle lui dit régulièrement : « *si tu veux me voir, tu peux venir chez nous* ».

Malgré la séparation et la garde partagée, Marc-André a eu deux parents présents qui n'ont jamais cessé de se soucier de lui et de l'aimer. Ils avaient même « *consulté une travailleuse sociale avant de se séparer* » pour « *faire les changements le plus graduellement possible [...] au niveau de l'échelle du stress* ». Paule lui dit, encore aujourd'hui : « *Tu es la plus belle affaire qui nous est arrivée, à ton père et à moi.*

[...] *Des fois, je suis pas d'accord avec ce que tu fais, avec tes choix de vie, mais je continue de t'aimer.* » Henri aussi conserve les mêmes sentiments pour son fils. « *Je l'aime. Je sais qu'il va s'en sortir, il a un bon fond, pis je regrette pour rien au monde d'avoir eu des enfants. [...] Je le lâcherai pas. Il me trouve fatigant, mais je le lâcherai pas. Je pense que c'est ça qui va le sauver, Marc-André, c'est ses deux parents. [...] Si j'avais pas d'enfants, à quoi ça servirait, pour moi, l'avenir?* »

Selon le discours des parents interviewés, ces jeunes ont reçu de l'affection et de l'attention. Quels sont les éléments d'explication que les parents ont évoqués face au parcours marginalisé de leur enfant ? L'amour et l'attention n'excluent pas les erreurs qui, selon eux, constituent de premières pistes de réflexion pour nous. Aucun parent ne prétend à la perfection, et ceux qui ont accepté de témoigner reconnaissent s'être parfois trompés sur le plan éducatif.

3.2.2 Des parents qui reconnaissent avoir fait des erreurs

- **Manque d'affection**

Michèle se rend compte aujourd'hui qu'elle n'a pas su donner à Thomas l'affection qu'elle n'a pas reçue elle-même. « *Moi je n'ai jamais vu, jamais de ma vie, de l'affection dans ma famille. Même pas vu. [...] Alors, avec mon fils, je n'ai pas été une mère affectueuse [...], je ne savais pas comment. [...] Mon fils a vécu avec le fait qu'il n'y avait pas d'affection. [...] Je repense à ça aujourd'hui avec tout ce qui s'est passé. Mais à ce moment-là, c'était comme ça* ».

- **Surprotection**

Marc-André était un petit garçon très éveillé, curieux de tout et particulièrement sociable. Mais il était hypersensible et souffrait facilement du chagrin des autres.

Henri admet sans hésiter que Paule et lui étaient « *mère poule et père coq tous les deux* » : « *quand [Marc-André] est né, c'est moi qui l'avais* », dit Henri, au point que Paule avait elle-même « *du mal à le toucher* ». Henri ajoute qu'il ne voulait pas s'en séparer et n'aimait pas du tout le faire garder : « *j'appelais aux heures pis aux demi-heures* ». Il portait Marc-André dans le porte-bébé pour être plus « *en contact* » avec lui que dans la poussette et retournait voir l'enfant dans son lit chaque fois qu'il se réveillait, jusqu'à « *10 fois par nuit* ». Paule se rappelle « *qu'il n'a pas fait ses nuits avant trois ans* ». Ses parents aimaient tellement jouer avec Marc-André enfant que Paule se disait parfois « *qu'ils étaient trop proches* » de cet enfant.

- **Dureté**

Pierre avoue que s'il pouvait reprendre l'éducation de Steve, il serait « *moins dictateur [...] plus doux* ». Il reconnaît avoir fait « *des stupidités* » avec son fils. Mais nous reviendrons plus en profondeur sur le rapport d'autorité dans le cinquième chapitre.

- **Absence**

Pierre se reproche aussi de ne pas avoir « *[été] là avant sept ans* » pour Steve.

Comme nous nous y attendions, la place du travail dans la vie de nos sujets a souvent influencé leur parentalité. En effet, s'investir professionnellement peut évidemment générer une forme d'absence même si, en apparence, le père ou la mère est là au quotidien et veille à ce que l'enfant ne manque de rien.

3.2.3 Une vie professionnelle organisée autour de l'enfant

La vie professionnelle des parents rencontrés s'avère, dans certains cas, avoir été très prenante. Deux mères se sont organisées en fonction de leurs enfants, mais les autres,

que ce soit par nécessité ou par quête de valorisation professionnelle, ont en effet consacré un temps très important à leur travail.

- Nicole

Non seulement Nicole a cessé de travailler à l'arrivée de chacun de ses enfants, mais elle ne travaillait pas à temps plein, et « *de 10 h à 2h* » : elle était là « *avant et après l'école* », « *disponible [...] pour les spectacles à l'école, pour aller chercher Noé, pour n'importe quoi* ». Non seulement le fonctionnement ne gênait pas du tout Nicole qui « *ne se valorise pas à travers son travail* », mais le poste de cadre de Jean lui permettait, financièrement, de travailler à mi-temps.

- Paule

Paule travaillait dans le milieu des garderies qui était « *compréhensif* » et autorisait « *des horaires souples et adaptables* » la semaine où elle avait les enfants. À l'adolescence de Marc-André, Paule a cherché un poste plus près de chez elle : « [...] *quand le directeur t'appelle pis qu'il faut que tu ailles le ramasser, j'aurais fait quoi si j'avais été loin? Là mon employeur savait que j'avais un jeune en difficulté* ». La priorité de Paule était donc sa responsabilité parentale.

Mais Michèle, Louise et Pierre, qui ont dû composer avec des revenus limités, n'ont pu s'appuyer ni sur un conjoint ni sur un horaire de travail adaptable.

3.2.4 Le travail, une nécessité

- Michèle

Michèle a entamé un DEC à 20 ans, alors que Thomas n'avait qu'un an et demi. Elle le confiait à la garderie du cégep ou à sa mère. Puis, renonçant à l'aide sociale, elle a

complété un bac, toujours avec son fils à charge. Sans véritable métier en main, elle est retournée au cégep chercher un DEC plus concret parce qu'« *il faut travailler dans la vie* ». Prenant peu à peu conscience qu'elle se destinait à la relation d'aide, elle a repris des études le soir en plus de son emploi. Thomas jouait au baseball à l'époque. « *Je travaillais des heures de fous, j'allais chercher Thomas, je retournais au travail, j'échangeais des heures avec des collègues. J'étais très fatiguée. En plus, j'étudiais l'hiver, j'étais épuisée* ». Michèle a donc été en grande partie monopolisée par ses cours et son travail pendant l'enfance de Thomas, ne pouvant pas s'arrêter de travailler et cherchant sa voie par l'entremise de ses études.

Quand Thomas avait 16 ans et de très gros problèmes, Michèle travaillait l'été, 60 heures par semaine. Elle était déchirée entre son devoir maternel et ses obligations financières. « *Mais là mon fils a besoin de moi et je ne peux plus faire ça. Je dois trouver un autre emploi et je suis déjà épuisée. Il faut que je m'occupe de cet enfant qui a besoin de moi. [...] Les éducateurs : « Oui, mais là, Thomas, il a besoin d'amour, il faut que vous soyez là ». Oui, mais je dois chercher un emploi, là* ».

- Louise

Louise bénéficiait de l'aide sociale à la naissance de Lili, mais souhaitait y mettre un terme parce que « *ce n'est pas un exemple à donner à ses enfants* » : « *je voulais qu'elles sachent qu'on travaille dans la vie, tu te fais pas de dettes, tu ramasses ton argent* ». Lili avait trois ans quand Louise a entamé une formation de sept mois à la suite de laquelle elle a été embauchée dans une grosse entreprise, dans laquelle elle a toujours travaillé depuis. C'est sa mère qui gardait Lili. Louise a travaillé à temps plein durant toute l'enfance et l'adolescence de Lili, de 8 h à 16 h 30. « *Moi j'étais monoparentale, l'argent poussait pas dans les arbres* », explique Louise qui a dépensé entre « *16 000 et 18 000 \$ de placement* » pour Lili en quatre ans et demi. Mais, contrairement à Michèle, rien dans son témoignage n'indique qu'elle ait

éprouvé de difficultés majeures dans l'exercice de sa parentalité à cause de son travail. Elle n'étudiait pas non plus. L'emploi du temps semblait gérable.

- **Pierre**

Pierre a « *toujours été très travaillant* ». Comme Michèle, il a dû composer avec une situation parfois précaire. Il gagnait peu d'argent quand Steve était enfant. Une période où il assurait deux transports par semaine lui permettait d'être « *souvent à la maison* » et de ne pas laisser Steve, à l'école primaire, à sa gardienne plus de 24 heures. Puis, une autre période de transport intensif où il « *était pratiquement jamais à la maison* » et laissait Steve, alors âgé de 11-12 ans, à sa compagne de l'époque. « *Il savait que je travaillais fort pour faire des sous* », croit Pierre, mais il reste que son « *ex a eu beaucoup de misère avec Steve* » à ce moment-là. Pierre « *a aussi fait du taxi le soir* » à la même période. Ensuite, il a suivi une toute autre formation pendant six mois, en étudiant le jour et en allant à l'école le soir, pour améliorer sa situation. Son premier emploi dans cet autre domaine était fort mal payé. Le deuxième aussi, si bien qu'il « *roulait encore la fin de semaine* » et emmenait Steve, 13 ans, avec lui. Il a ensuite participé à un concours pour obtenir cette fois un très bon poste et il l'a décroché.

On comprend que Pierre a dû fournir des efforts soutenus pour gagner sa vie et subvenir aux besoins de Steve. Il lui a fallu cumuler les jobs, puis se renouveler complètement professionnellement pour arriver à mieux vivre, consacrant alors moins de temps à son fils.

3.2.5 Une quête de valorisation professionnelle très prenante

- Michèle

La quête de Michèle nous semble plus personnelle que professionnelle. Il demeure que le temps qu'elle a consacré à ses études en plus de son travail limitait sa disponibilité pour Thomas. Elle explique que cet apprentissage constant lui servait de phare : « [...] *quand on sort d'une famille comme [la mienne], on a pas de modèle. [...] Moi j'ai deux DEC, deux bacs, deux certificats, parce que c'était pour moi la seule façon d'apprendre, de comprendre, comment, dans la vie, on fonctionne* ».

- Jean

Jean, le père de Noé, s'« *identifie un peu beaucoup à son travail. [...] C'est un bonheur total. Quand on aime, on ne compte pas les heures* ». Son poste de gestionnaire a supposé au fil des années beaucoup de déplacements, ce que Nicole résume comme une situation « *qui lui permet de partir quand il en a envie* ». Jean confie : « *Noé me voit, je crois, comme business man, comme il dit, ce que je prenais comme un compliment, mais là je ne suis plus sûr* ».

- Henri

Henri semble quant à lui conscient des conséquences néfastes de ses choix professionnels sur Marc-André. Quand les enfants étaient petits, il avait un emploi qui lui « *permettait de partir le matin à 8 heures et d'être à 4 heures chez [lui]* ». À ses yeux, « *un élément qui était important pour le déséquilibre de Marc-André [c'est qu'il] a quitté [ce] job* » pour un autre, beaucoup plus loin. Il « *ne voyait pas ses enfants* » le matin, et peu le soir. « *Ça a bouleversé l'encadrement familial qu'on avait organisé avec Paule. Mon comportement aussi. J'étais plus là. Ça a duré trois ans* ». Marc-André avait 11, 12 et 13 ans à l'époque.

Il raconte ce qui s'est passé pour lui en matière de carrière : *« Quand tu as 40 ans et que tu changes de compagnie, c'est un move assez inquiétant. Il faut tout que tu recommences... à démontrer ta capacité à prendre ta place quelque part. [...] Je suis une personne qui a des pensées profondes, sans parler... Après ça, j'ai eu des regrets. [...] J'ai changé d'emploi pour des promesses qui sont pas arrivées. On m'avait promis une promotion. C'est pas arrivé ».*

Henri a pris conscience, à la suite de cette expérience, du rôle central du parent : *« C'est bien beau que les enfants ont des amis, tout ça, mais c'est la responsabilité des parents. Il faut être là, il faut être au rendez-vous. Il faut être là. Il faut être présent. Il faut leur interdire, il faut... ».* Henri explique en grande partie le comportement de son fils par rapport à cette période et porte une lourde culpabilité : *« J'étais pas là quand il en avait besoin. Je le croyais pas. Je me fermais tout le temps les yeux. L'explication, c'est ça. J'en prends une grande responsabilité. Si tu as des enfants, fais-toi une vie par rapport à tes enfants. [...] J'étais égoïste. Par rapport à ma vie professionnelle. C'est ça qui s'est passé. »* Puis, plus loin, il se rappelle avec regret : *« Je disais au téléphone : « Fais-toi chauffer une pizza, j'arrive tantôt là ». Pis là j'étais pris dans le trafic, oublie ça... ».*

Mais les parents qui se sont beaucoup donnés à leur travail n'ont pas seulement été très pris au quotidien, ils ont également placé la barre haut, incarnant un modèle de performance aux yeux de leurs enfants.

3.2.6 Des parents qui placent la barre haut

Nous nous sommes questionnés sur les effets de ce souci de performance des parents de notre échantillon. Nous trouvons des indices à ce sujet dans deux des récits. Y a-t-il un lien à faire entre l'apathie de Noé et de Steve et le fait qu'ils se soient peut-être sentis écrasés par des pères très performants?

- **Jean**

Noé, nous l'avons vu plus haut, montrait une certaine vulnérabilité au « *stress de performance* ». Jean croit effectivement que son fils ressentait une certaine pression.

Voici comment il l'explique :

Quand il n'a plus eu de projet ou même de motivation, il passait de l'écran de l'ordi à l'écran de la télé, on pensait qu'il était paresseux. Il a trouvé l'école primaire facile, et l'école secondaire privée a été difficile tout à coup. Il fallait travailler. Le seuil de performance était plus haut. Aussi, il voit ses parents comme deux professionnels, qui travaillent l'un dans une institution bancaire, l'autre comme gestionnaire. Les modèles montrent un certain niveau de capacité. À la maison, je ne lis pas un seul livre mais plusieurs à la fois. Des fois, je me demande tout cela n'a pas contribué à ses angoisses. Son frère est allé à la même école privée que lui et réussissait bien. Je suis sûr que ça a mis une pression sur Noé. Je suis sûr.

Nicole ajoute que Jean impose effectivement un modèle de performance : « *il se lève à 4h30 tous les matins, il ne court pas 2 kilomètres, il faut qu'il en court 13, faut qu'il fasse le marathon à 50 ans, oui, il est performant* ». Elle se dit : « *Peut-être qu'on sentait chez Noé qu'il était écrasé par moments* ».

Jean, qui a travaillé comme bénévole auprès de jeunes de la rue se souvient de ce qu'ils lui confiaient quand il leur demandait pourquoi ils en étaient là : « *c'était un manque d'espoir pour s'élever, pour faire mieux sa vie. Ils renonçaient à leurs responsabilités et intégraient un style de vie marginal* ». Il pense que c'était le cas de Noé qui aurait fugué « *pour échapper au contrôle de ses parents. Pour la première fois de sa vie, il n'avait pas besoin de performer* ».

- **Pierre**

Pierre n'interprète pas l'apathie de Steve de la même façon : il pense que son fils a pris le contre-pied du modèle paternel. C'est la seule explication qu'il voit, bien qu'il ne comprenne pas davantage son fils :

Moi la seule référence que j'ai, c'est moi. Pour comprendre pourquoi il est comme il est. Moi je suis tout l'inverse. Pis c'est probablement ça l'affaire. Il veut tellement pas être comme moi qu'il fait l'inverse de moi. Moi je suis fonceur, agressif dans la vie. Dans tous les aspects [...]. Je défonce tout dans ma vie. Lui... heu, il est pas nécessairement de la même façon. Lui, aller se chercher un compte de banque, un permis de conduire... C'est pas compliqué, tu suis les étapes, tu fais ce que les gens te disent ! C'est pas compliqué...

Nous sommes tentés de faire un rapprochement entre les réactions de Noé et celles de Steve, qui a bien « *vu tout l'ouvrage que [son père] a fait pour se rendre où [il en est] aujourd'hui* » et qui n'a visiblement pas trouvé la confiance en lui nécessaire pour faire pareil.

3.3 La famille élargie

Voyons quelle place tenait la famille élargie auprès des enfants et des parents de notre échantillon.

- **Michèle**

Michèle a connu l'inceste et entretenait des relations minimales avec sa famille. Elle n'était pas entourée. Pourtant, la mère de Michèle s'est beaucoup occupée de Thomas, petit, pendant que sa fille travaillait et étudiait, et se sentait même « *en compétition* » avec sa fille vis-à-vis de l'enfant. Elle pouvait se montrer « *jalouse* ». « *Elle adorait cet enfant-là. Elle a été très présente* », dit Michèle. Pourtant, alors que

Thomas fréquentait encore sa famille maternelle, celle-ci « *s'est retirée* » quand il a commencé à avoir des problèmes trop sérieux, à 15 ans. « *Ma mère et mes trois frères ont disparu complètement* », affirme Michèle. Cette année-là, l'un de ses oncles avait pris chez lui Thomas pour une fin de semaine. Mais comme Thomas s'est soûlé au cours de la première nuit et a « *tout saccagé* », son oncle « *a créé une distance à partir de ce moment-là* ». Nous ignorons comment cet abandon a été vécu par Thomas.

- **Louise**

Louise, elle, née dans une famille de sept enfants, « *s'est toujours sentie soutenue par son environnement familial* », et estime que Lili a eu « *beaucoup [d'amour] autour d'elle* » même si elle ne voyait pas très régulièrement la plupart de ses oncles et tantes. L'une de ses tantes « *habitait proche* » et « *aimait beaucoup Lili* ». Ses grands-parents maternels ont été très présents et très bons avec elle jusqu'à leur décès.

- **Nicole et Jean**

Bien qu'ils n'aient pas une grosse famille, Nicole et Jean disent avoir été entourés par un « *filet social* » qui les a aidés à « *faire face aux moments difficiles* ». La mère de Nicole était leur voisine et sa sœur était « *proche* » d'eux : « *elle a toujours vraiment participé à la vie de famille* ». La mère et le frère de Jean habitaient dans une autre ville, mais Noé a connu une vie de famille « *stable* ».

- Pierre

Steve a vécu longtemps avec sa grand-mère maternelle, mais n'a pas, d'après ce que nous comprenons, fréquenté le reste de la famille de sa mère. Pierre, de son côté, avait une mère qui souffrait de graves troubles psychologiques et il ne souhaitait pas la présenter à son fils. Le père de Pierre « *n'a jamais été très paternel* » et « *ne connaît pas beaucoup* » Steve. Il l'a peu vu. Pierre vivait avec son frère pendant l'adolescence de Steve, un frère qui aimait bien l'enfant sans toutefois s'impliquer en tant qu'adulte auprès de lui. Il a d'ailleurs quitté le logement qu'il partageait avec Steve parce que celui-ci ne rapportait pas d'argent. Ce qui a peut-être été perçu de la part de Steve comme un abandon. La famille est ici assez restreinte et on comprend que l'enfant ne disposait pas d'un solide réseau familial autour de lui.

- Paule et Henri

À l'opposé, Paule et Henri, ont toujours bénéficié des avantages d'une grosse famille : « *Nous sommes des gens très unis* », dit Paule, tandis qu'Henri décrit l'ensemble des deux familles comme « *proches, même en étant loin* ». Ils se déplaçaient dès que l'occasion se présentait pour aller rejoindre leurs familles respectives, composées de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines pour Marc-André et son frère.

L'impact de la présence ou de l'absence d'une famille élargie autour des parents et des enfants n'est pas évident à définir, mais nous constatons que l'absence de la famille élargie peut isoler encore davantage un jeune en difficulté. Nous voyons en effet que Thomas et Steve se retrouvaient relativement seuls avec leur parent. Thomas a déjà été entouré, mais il a en quelque sorte été rejeté par sa famille maternelle à 15 ans, et n'a pas connu sa famille paternelle. Si Lili, Noé et Marc-André et leurs parents

ont eu, de leur côté, un cadre familial élargi, il nous apparaît qu'il n'a pas pu compenser les insuffisances de la cellule familiale immédiate. Le rôle des parents dans l'équilibre de l'enfant demeure central.

3.4 Conclusion

Cette première partie de l'analyse des données nous a permis de reconnaître à travers le discours des parents quelques éléments de situation qui sont susceptibles d'avoir fragilisé les enfants. Tout d'abord, en ce qui a trait à la nature même des jeunes. La surdouance, identifiée chez Lili et Marc-André, a peut-être joué un rôle important. Ces enfants ont vécu, très jeunes, un décalage sur le plan intellectuel et scolaire ainsi que dans leur rapport aux adultes, qu'ils dominaient. Nous le verrons plus loin en abordant le problème de l'autorité. À l'intelligence particulièrement vive de Marc-André s'ajoute son hypersensibilité qui l'a visiblement rendu vulnérable. L'homosexualité probable de Thomas et de Steve a également pu être une source de doute et de difficulté pour eux qui les a amenés à se replier sur eux-mêmes. La communication semble avoir été inexistante à ce sujet : ni l'un ni l'autre n'en a ouvertement parlé avec son parent. Parmi ce que les parents auraient voulu faire autrement et qui peut servir aussi de source d'explication au parcours des adolescents, figurent le manque d'affection, la surprotection, l'autoritarisme et l'absence. Ces différentes facettes de la relation parent-enfant ont pu avoir un impact négatif sur les jeunes concernés.

Bien que les sept parents concernés affirment tous s'être beaucoup occupés de leurs enfants, nous obtenons au terme de ce chapitre la confirmation que vie professionnelle et vie familiale ont été difficilement conciliables dans certaines familles, et que la précarité, la monoparentalité et le souci de performance ont joué contre les parents dans leur rapport à l'enfant. Non seulement la quête de performance professionnelle dévore ce temps familial si précieux, mais il envoie un

message stressant à des enfants sans doute déjà fragilisés. Peut-être que Noé et Steve ont mal réagi au modèle de performance de leurs pères respectifs. Ils se sont peut-être sentis écrasés et une peur de ne pas se montrer à la hauteur les a amenés à se retrancher derrière une attitude apathique.

Parmi les sources de fragilité des enfants de nos répondants, nous avons également répertorié les nombreuses formes de l'éclatement familial. L'abandon d'un enfant par l'un de ses parents, la séparation et la garde partagée, et la recomposition familiale. Nous les examinerons dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 4

4. L'ÉCLATEMENT FAMILIAL

4.1 L'abandon parental et l'irremplaçable parent absent

Dans les trois familles monoparentales de notre échantillon, les parents n'ont pas pu se reposer sur un nouveau conjoint pour partager les tâches domestiques et éducatives. Ils étaient également seuls pourvoyeurs. Ils semblent tous trois avoir composé avec un emploi du temps très chargé. Difficile dans ces conditions d'admettre ne pas avoir pu remplacer le parent absent. Et pourtant.

Thomas, Lili et Steve ont été abandonnés par un de leurs parents au cours des deux premières années de leur vie.

- Michèle

Thomas « *n'a jamais eu de père physique, présent. À partir de deux ans, il n'a plus de contact du tout avec lui* », raconte Michèle qui a « *quitté [le père de Thomas] tôt parce qu'il était violent* ». Il avait aussi des problèmes de toxicomanie et Michèle rapporte qu'il « *n'a pas voulu que [son] fils [le] voie toxicomane* ». Parmi les explications que Michèle trouve au parcours de son fils, il y a effectivement le fait que « *son père [n'était] pas présent* ».

- Louise

Louise a également dû quitter le père de Lili alors qu'elle n'avait qu'un an : il était lui aussi « *trop violent* ». Malheureusement, après la séparation, « *il n'est pas venu chercher Lili* ». C'est Lili qui a décidé, à huit ans, de son propre chef, de communiquer avec son père. Il a accepté de venir la voir, un soir. Mais ces retrouvailles ne se sont pas passées comme elle l'espérait. Assise sur le canapé, « *Lili le regarde [...], il ne la connaît pas* ». C'est avec sa grande sœur qu'il parle vraiment parce qu'« *ils ont vécu quatre ans ensemble* » et parce que la grande sœur « *a de bons souvenirs de lui* ». Louise se souvient : « *Quand il est parti, Lili m'a dit : « Il est laid, il n'a même pas de dents! Il est pas correct, yark! » [...]. Elle a l'air plus indifférente, pis déçue de l'homme qu'elle idéalisait peut-être dans sa tête* ». Puis, quand il a rappelé, « *Lili ne voulait plus rien savoir de lui* ». Cet épisode a-t-il été un choc pour elle? Une déception à tout le moins?

À 18 ans, elle a de nouveau décidé de renouer avec son père. « *Elle a appelé tous les gens du même nom dans la ville où il est et l'a trouvé [...], elle lui a demandé de lui écrire. Pis elle m'a dit qu'il ne l'avait jamais fait. Sauf que [...] j'ai retrouvé une lettre de son père de 2002* ». Lili aurait donc menti et préféré tenir son père à distance. Les deux sœurs de Lili, de leur côté, sont toujours restées en contact constant avec leur père à elles, dont elles portaient d'ailleurs le nom; un homme qui participait aux « *fêtes de famille* ». Lili ne s'appelait donc pas comme ses sœurs, mais comme sa mère. Lors d'une pré-entrevue téléphonique non enregistrée, Louise nous avait rapporté une confidence que Lili lui avait faite pendant les années où elle fréquentait la rue : « *Je me gelais pour ne pas penser que j'avais pas de famille. Dans la rue, j'avais une famille* ».

Bien que la psychologue que Lili a consultée à 11 ans ait souligné qu'elle « *manquait son père* », Louise n'a pas envie d'en parler ou de se centrer sur cette explication pour comprendre, en partie du moins, le comportement de sa fille. Elle se montre agacée, sur la défensive. « *Je suis fatiguée d'entendre parler des familles*

monoparentales.[...] J'étais une mère présente à mes enfants! », puis, plus loin, « *et puis je trouve que les gens cherchent beaucoup à dire que c'est son père qui a fait ça* ». Elle s'impatiente et choisit cette étape de son récit pour dire qu'elle ne veut plus accepter d'entrevue. Pourtant, vers la fin de notre rencontre, quand nous lui demandons ce qu'elle aurait souhaité faire autrement, sa première réflexion est la suivante : « *Avec Lili, je pense que le problème, c'est qu'à la veille de Noël, quand ses sœurs allaient chez leur père, elle se ramassait toute seule avec nous. Et le jour de l'An aussi* ».

Nous pensons aussi que le fait d'avoir un autre père que celui de ses sœurs, un père absent dont elle ne porte pas le patronyme, et dont l'image l'a peut-être heurtée, a pu générer la colère que Lili a manifesté contre sa sœur et contre sa mère, et la volonté de fuir cette famille dans laquelle elle n'avait pas la place qu'elle aurait voulue.

- **Pierre**

Steve n'a quant à lui pas connu qu'un seul abandon, mais plusieurs. Sa mère, alcoolique et prise avec des problèmes de santé mentale, est partie quand Steve a eu six mois « *à droite pis à gauche [...] instabilité totale* ». C'est pourquoi Pierre en a eu « *la garde morale, légale, très tôt [...]. Même quand il a été placé, [Pierre] était toujours dans le dossier* ». Entre six mois et un an et demi (environ), Steve s'est donc retrouvé en famille d'accueil parce que Pierre n'était « *pas en état de le prendre* » avec lui : « *je commençais juste à me refaire. Moi je l'ai aimée sa mère* ». Pourtant, « *ça allait mal dans la famille d'accueil. Il était mal. Je suis sûr que [la dame] le mettait de côté. [...] Il voulait pas que je reparte quand je le laissais, à chaque fois. C'était déchirant. [...] Son linge était pas propre [...]. On croit qu'elle le laissait dans une chambre pis qu'elle s'en occupait pas. [...] Quand j'allais le reporter là-bas, il voulait pas la voir* ».

Ensuite, au cours de son enfance, Steve a voulu voir sa mère, mais, en vain, elle n'arrivait toujours pas à s'en occuper. « *Combien de fois j'ai été mené Steve chez sa mère pour la fin de semaine pis il fallait que j'aille le chercher en plein milieu [...] parce qu'elle était plus capable. [...] C'est Steve en réalité qui en pouvait plus. Elle le laissait sale, toujours crotté, toutes sortes de niaiseries* ».

L'enfant a vécu avec sa grand-mère jusqu'à l'âge de sept ans et voyait son père régulièrement. Puis, Pierre l'a pris à temps plein parce la grand-mère n'était « *plus capable* ». Nous ignorons comment Steve a vécu cette décision, mais, chose certaine, il a encore changé de tuteur, de foyer et d'habitudes quotidiennes. Ensuite, à 15 ans, il a essayé d'aller vivre avec sa mère. Sauf que le jour du déménagement, « *elle était même pas là. [...] Ça faisait trois mois qu'il savait qu'il s'en venait. Il est resté planté là deux heures, avec son stock* », raconte Pierre. Il résume : « *Sa mère a toujours été un calvaire pour lui* ». Cette tentative de cohabitation s'est soldée dans la violence puisqu'à la suite d'une dispute, elle a giflé Steve et a appelé la police. C'est alors qu'il s'est retrouvé en centre d'accueil, ce qui correspond à un nouvel abandon de la part de sa mère.

Quand il a eu 18 ans, Steve a vu son père, lassé d'attendre que son fils se prenne en main, quitter leur logement pour partir vivre avec sa conjointe dans une autre ville. Steve a eu beaucoup de mal à se loger tout seul. Cette étape a peut-être été interprétée par Steve comme un autre abandon. De plus, l'année dernière, Pierre l'a clairement averti que « *de l'argent, [il] en aura plus jamais. Ja-mais* » et qu'il ne l'accueillerait pas chez lui tant qu'il ne travaillerait pas ou n'irait pas à l'école.

4.2 La séparation et la garde partagée : la rupture

- Paule et Henri

Marc-André est le seul enfant concerné par la garde partagée, mais son expérience en dit long. Après avoir vécu une petite enfance pendant laquelle il semblait le centre d'intérêt, entouré et même surprotégé, Marc-André a vu le paysage familial changer de façon assez radicale en peu de temps. Différents facteurs de changements sont intervenus coup sur coup, entre quatre et six ans. D'abord, « à l'arrivée de [son frère], il y a eu un froid [...], il a fallu qu'il descende de son trône [...] Il a changé de comportement ». Marc-André a déjà dit à son petit frère : « *Je t'aime tellement que je vais te couper en deux* », déclaration qui traduit un malaise. Ensuite le décès de la mère de Paule, qui raconte : « *Nous on s'est séparés en juillet et elle est morte en avril. Ça a été assez rapproché. Marc-André avait cinq six ans. Je m'en suis pas beaucoup occupé à ce moment-là. J'étais avec ma mère* ». Le père d'Henri est aussi mort dans cette même période. Henri ajoute : « *Ça a affecté tout le monde. Je pense que ça a été le point de départ [...] Dans ce contexte-là, la séparation, la garde partagée, mon père, sa mère... On était des familles proches, mêmes en étant loin. [...] [Marc-André] s'est senti oublié, c'était tout un contexte [...]. Il a commencé l'école en plus* ».

Paule se rappelle qu'il pleurait le dimanche soir en repartant de chez elle pour aller chez son père. « *Il ne voulait pas s'en retourner* ». C'est là qu'il disait à sa mère, comme nous l'avons vu plus haut en parlant de son hypersensibilité : « *Je te laisse toute seule* ».

Les efforts de coordination et d'implication de la part des deux parents pour le bon fonctionnement de la garde partagée sont indéniables. Paule explique comment ils s'organisaient : « *Quand j'arrivais de travailler, je m'en allais chez Henri. Je préparais le souper, je leur donnais les bains. Quand les enfants se couchaient, Henri*

rentrait un peu plus tard, pis après ça [...] je retournais dans mon appart. La fin de semaine, il s'en venait chez moi. On a fait ça pendant six mois. Pour que ça se fasse graduellement ». Même dans le cadre scolaire et pendant les Fêtes, Paule et Henri s'adaptaient au mieux de leurs possibilités.

« En maternelle, si on ne l'avait pas dit qu'on était séparé, ils ne s'en seraient jamais aperçus. On était bien coordonnés, autant le père que la mère, on allait aux réunions de parents ensemble. Les premiers Noël, on les passait ensemble [...], on allait encore au restaurant tous les quatre ». Henri estime qu'ils ont « fait tout ce qu'ils pouvaient » et qu'ils se sont même « oubliés là-dedans » pour faire ça « par rapport aux enfants ». Pourtant, Marc-André a perdu sa joie d'enfant à la suite de la séparation. Sa mère en a encore bien lourd sur le cœur en y repensant : « Il a été très triste. J'ai gardé sa photo de classe de cinq ans. Je l'ai exposé longtemps, sa photo. Les yeux là... En la regardant je me disais : « Mon Dieu qu'on lui a fait de la peine ». Les yeux là... [...] La grande tristesse ». Paule s'est rendu compte que la garde partagée avait été mal vécue par l'aîné, mais pas par son petit frère et conclut : « Dans le cas de Marc-André, j'aurais pas fait de garde partagée ». Elle ajoute : « Il y a sa perception du monde. Et l'âge auquel il a été confronté à ça. Comment il emmagasine l'information et comment il la gère ».

L'an dernier, Marc-André a confié à sa mère qu'il avait pris, enfant, la responsabilité de la séparation, convaincu que ses parents ne s'entendaient pas à cause de lui. Il a dit, rapporte sa mère : « Je sais que c'est pas de votre faute, après ça j'ai eu une super de belle enfance, mais je crois que ça [...] a pu jouer ».

4.3 La famille recomposée : un étranger et ses enfants font partie de la famille

Comme nous en faisons l'hypothèse dans le premier chapitre, la recombinaison familiale tient une place importante dans la vie de quatre des familles composant

notre échantillon. Les nouveaux conjoints peuvent bien sûr incarner des modèles positifs et significatifs, mais l'instabilité des relations amoureuses de notre époque ne garantit pas, par définition, la permanence de leur présence dans la famille. De plus, ces conjoints ne s'impliquent pas nécessairement de façon parentale et peuvent même exercer des influences néfastes sur les enfants, quand ils ne sont pas carrément en compétition avec eux. Leurs propres enfants sont aussi amenés à disparaître en cas de dislocation familiale, comme ils peuvent également devenir des rivaux. Voyons concrètement comment ces différents cas de figure ont été vécus.

4.3.1 Une présence non parentale

- Louise

Le conjoint actuel de Louise est dans sa vie depuis plus de 20 ans. Pourtant, il nous donne l'impression, à travers le récit de Louise, de ne pas avoir incarné de rôle parental auprès de Lili. En évoquant l'absence du père de Lili, elle est tentée de donner une certaine importance au rôle de cet homme : « *Remarquez qu'elle avait un père de remplacement. Mon conjoint était chez nous presque tous les soirs et la fin de semaine* ». Mais à un autre stade de notre son histoire, elle dit clairement qu'il ne remplaçait en rien le père de Lili : « *C'était pas un père... Je dirais... Comme un oncle plutôt. Il les élevait pas. En y pensant bien, j'aurais peut-être dû le laisser prendre des positions de père* ».

4.3.2 Pertes d'adultes significatifs et instabilité

- Michèle

La valse des conjoints est devenue un trait de la famille éclatée. Cette instabilité ne se vit pas sans heurts. Quand Thomas a eu cinq ans, sa mère a rencontré un compagnon qui s'est montré très présent pour lui pendant quatre ans. « *Il allait à la piscine avec lui, on y allait tous les trois la fin de semaine souvent. Thomas l'aimait beaucoup. Mais il avait du mal à accepter un homme dans ma vie. Je l'ai quitté parce que je trouvais que ce n'était pas assez stable pour Alexandre. C'était un monsieur qui n'était pas sûr de vouloir une famille, il trouvait ça lourd* ». Thomas a continué à voir cet homme à la suite de la séparation, puis le lien s'est doucement étiolé.

- Pierre

Pierre a fréquenté pendant trois ans une femme qui avait deux enfants, avec une tentative de vie commune la dernière année. Ils ont déménagé. Steve avait entre 10 et 13 ans. Il l'aimait « *pas mal* », mais la « *grosse difficulté, c'était avec les autres enfants* ». Pierre raconte qu'il « *les haïssait bien comme il faut* » et que « *c'était un gros, gros problème* », « *très difficile sur le couple* ». Quand cette femme a trompé et quitté Pierre, Steve a vu « *qu'elle [lui] avait fait ben mal et que [son père] pleurait beaucoup* ». Pierre lui a expliqué à ce moment-là : « *C'est moi qui lui ai laissé la chance de bouleverser notre vie. C'était un gamble* ». Pierre et son fils sont alors revenus dans leur ancien quartier; Steve a retrouvé son école et ses amis.

- Paule et Henri

Quand Marc-André a eu 10 ans, sa mère a laissé un homme qui s'est avéré « *fin manipulateur* » et « *violent* » venir s'installer chez eux. Il avait un petit garçon. Il a fallu rapidement mettre un terme à cette relation qui tournait au vinaigre. Marc-André

son frère ont été envoyés chez leur père pendant un mois, le temps de régler l'affaire. Paule pense que cet épisode « *a eu un impact* » parce que « *les enfants ont bien compris ce qui se passait* ». Marc-André aurait voulu pouvoir protéger le petit garçon de ce monsieur dont « *il se sentait responsable* », mais l'enfant a disparu en même temps que son père. « *Ça a nécessairement dû l'affecter, même si on ne sait pas exactement comment* », pense Paule.

Peu de temps après, elle a rencontré son conjoint actuel, Jim, qui a deux enfants. Marc-André s'est tout de suite bien entendu avec Jim qui a endossé le rôle du « *chum* » : « *Marc-André il aime bien Jim, pis il est content* ».

Henri a eu deux compagnes à la suite de sa séparation. Anna, pendant deux ans (Marc-André avait alors 12 ans), puis Rita pendant plus de quatre ans. Rita représentait une figure adulte positive en aimant les enfants, en leur parlant, en cuisinant pour eux et en soutenant Henri dans son rôle de père : « *elle disait à Marc-André qu'il allait s'en sortir* », « *elle était bonne* ». Henri a tenté de vivre avec Rita et son fils au cours de la dernière année de relation, mais ce fut « *une catastrophe monumentale* » parce qu'elle est brusquement tombée malade. « *Je vais dire comme le doc Mailloux, la famille reconstituée, je crois pas à ça* », dit-il. La relation s'est mal terminée et il a fallu demander à « *Paule de garder les enfants* » pendant la séparation. Le fils de Rita, qui vivait aussi dans la même maison, est sorti du paysage familial du même coup. On ignore comment Marc-André a vécu le départ de Rita, mais nous y voyons un élément supplémentaire d'instabilité familiale.

4.3.3 Mauvaises influences

En plus de l'instabilité qu'ils génèrent, ces nouveaux conjoints qui entrent dans la vie des enfants peuvent se révéler de mauvais conseils. La première compagne d'Henri, Anna, « *a eu un impact* » sur Marc-André, en ce sens qu'elle lui accordait une

attention particulière et l'encourageait dans la voie de la délinquance. Elle lui offrait des cadeaux comme « *des bracelets en cuir de rocker* » et « *lui racontait des choses qui n'étaient pas nécessairement de son âge* » : « *elle le vieillissait beaucoup* ».

Jim n'a pas toujours eu une bonne influence non plus. Malgré la relation de confiance entre Marc-André et lui, il demeure que Jim a également eu une adolescence délinquante. Sa mère conclut : « *[Marc-André], ce qu'il voit, c'est que Jim s'en est sorti. Fait qu'il est encore dans la pensée magique [...] qu'il va s'en sortir aussi* ». Bien que Jim ait bien conseillé Marc-André en lui disant « *de lâcher [sa] gang pour arrêter de consommer* », de l'autre main, il le couvrait quand il fumait de la drogue à la maison au lieu d'aller à l'école, à 13 ans. « *Il ne voulait pas avoir le rôle du beau-père qui stoole* », raconte Paule. Pire, « *ils ont pris un coup* » au chalet ensemble en l'absence de Paule, qui a dû mettre un terme à ce petit jeu. « *Et combien de fois j'ai dû dire à Jim d'arrêter de lui donner de l'argent* », ajoute-t-elle.

- Pierre

Beaucoup plus grave, un beau-parent peut constituer une menace pour un enfant. Steve « *a eu des problèmes d'agressions sexuelles du chum de sa mère* » à 12 ou 13 ans. Pierre croit que « *ça [l']a bouleversé un peu* »; il a demandé conseil à sa psychologue de l'époque et a envoyé Steve en thérapie.

4.3.4 Rivalité

- Michèle

Thomas a quant à lui vécu une véritable rivalité avec son beau-père. Michèle a rencontré l'homme avec lequel elle a vécu et qu'elle a épousé quand son fils a eu huit ans. Une situation très pénible à vivre pour Thomas jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de

16 ans. Il y avait « *beaucoup de compétition entre les deux* » et Michèle était devenue « *l'arbitre entre [son] chum et [son] fils* ». Elle explique : « *Il n'a jamais accepté son beau-père. Ce sont ses mots [...]. Il le dit encore. Il [...] s'est senti énormément rejeté par cet homme-là* ». La relation entre Thomas et les deux enfants du conjoint n'était pas bonne non plus : ils se montraient tous deux jaloux de Thomas, qui « *ne se défendait pas* » et ne disait pas « *ce qui se passait* ». « *Il se fâchait* » sans dire qu'il « *avait été provoqué* ». Ce beau-père reprochait constamment à Michèle sa manière d'élever Thomas. Les tensions étaient énormes. Comme « *il est super en colère* », il n'y a plus « *de vraie vie de couple* ». C'est d'ailleurs « *pour ne pas déranger [son] conjoint* » que Michèle s'occupait autant de Thomas pendant ces années-là. « *Je faisais tout ce que je pouvais, mais je n'y arrivais pas* », dit-elle. Cette rivalité a d'ailleurs mené à la séparation du couple : « *C'était très compliqué. Épouvantable. De sorte, qu'à un moment donné, j'ai fait le choix de me séparer. [...] Ce n'était plus vivable* ». Elle poursuit beaucoup plus loin en affirmant qu'elle a voulu faire du bien-être de son fils une priorité à la suite de cette séparation : « *J'ai dit à Thomas : « Je te promets qu'il n'y aura pas d'autre homme dans ma vie. Je voudrais qu'on focusse sur comment toi tu vas organiser ta vie pour devenir un adulte heureux ». Mais il est déjà trop tard. [...] Thomas consommait déjà des drogues* ».

- Pierre

Notons que dans le cas de Steve, outre l'instabilité qu'a supposé le déménagement et l'essai de famille recomposée de son père, il s'agissait également de rivalité entre lui et les enfants de la compagne de son père.

Voyons un dernier facteur qui relève aussi, selon nous, de l'éclatement familial, mais qui, en revanche, n'est pas propre à notre époque : la perte d'un membre de la famille.

4.3.5 Le deuil : la disparition d'un membre significatif de la famille

Les enfants vivent durement la perte d'un membre de la famille et ils sont nombreux à estimer qu'aucun de leurs proches n'est conscient de leur peine et de leur sentiment de perte (Beaudet, 1997 : 255).

- Louise

Lili a perdu son grand-père à cinq ans et sa grand-mère à sept ans. « *Mes parents étaient très proches d'elle [...] Ils étaient de bons grands-parents, très, très gentils avec les enfants* ». Louise interprète la possessivité de sa fille ainsi : « *c'est parce qu'elle a perdu des gens dans sa vie [...]. Pour elle c'est : « Ah, les gens qui m'aiment s'en vont. Elle n'a connu son père qu'un an [...]* ».

- Henri

Pour Henri, « *Marc-André a été affecté par la mort de la mère de Paule* », qui survient en plus dans les mois qui suivent la séparation de ses parents, donc dans une période de chaos et qui modifie encore le paysage familial jusque-là si stable.

- Nicole et Jean

Mais c'est sans doute pour Noé que le deuil s'est révélé le plus douloureux dans la mesure où il n'avait que sept ans quand son grand frère est décédé. « *C'était son héros. Ils dormaient dans la même chambre. Quand Cédric est mort, il a fallu que je m'endorme avec lui pendant un an pour qu'il s'endorme dans son lit. Il était profondément traumatisé* », raconte Nicole. Avec tout ce qui s'est produit depuis, elle a repensé à une réflexion que Noé lui avait faite, un jour, suggérant qu'il avait « *tout de suite eu le réflexe de se couper de la souffrance durant toute son enfance et son adolescence* » : « *Moi j'ai trouvé un moyen pour que ça me fasse pas de peine, je m'imagine que Cédric est parti en vacances* ».

Or la tension et l'anxiété d'un enfant en deuil se manifestent le plus souvent par des troubles du sommeil et des désordres comportementaux (Bluebond-Langner cité dans De Montigny et Beaudet, 1997 : 256). Il peut également éprouver le besoin de nier le décès de son frère ou de sa sœur (De Montigny et Beaudet, 1997 : 256). De plus, la souffrance qu'il perçoit chez ses parents le pousse à refouler son propre deuil pour les protéger, alors que ce refoulement se fait au prix d'une sourde agressivité ou d'une durable irritabilité qui explique qu'une fois adulte, certains aient besoin de consulter un spécialiste pour faire enfin leur deuil (Hanus, 2006 : 186).

4.4 Conclusion

Nous le constatons, les sources de tension et de problèmes sont nombreuses quand deux adultes essaient de reconstituer une famille, avec leur progéniture respective de surcroît. Dans les cas qui nous préoccupent, force est de constater que l'expérience de la recomposition familiale est globalement plus négative que positive au sein des familles des parents rencontrés, tel qu'anticipé dans le premier chapitre. Lili n'a pas bénéficié d'une véritable implication parentale de la part du conjoint de sa mère alors que ses manques affectifs étaient grands. Thomas a vu partir un premier beau-père disponible pour lui, pour ensuite vivre une situation « *épouvantable* » avec l'homme que sa mère a finalement épousé. Et ce, pendant huit ans. Quant à Steve, il a subi une agression sexuelle du copain de sa mère et essuyé une cohabitation houleuse avec la conjointe de son père et avec ses enfants. Pour finir, Marc-André a expérimenté l'instabilité et subi d'étranges influences de la part de deux conjoints différents qui l'ont encouragé sur la voie de la délinquance. Cela dit, malgré l'incohérence du modèle que lui a parfois offert son beau-père actuel, il a pu compter sur sa complicité et son soutien.

La disparition des grands-parents, pour Lili comme pour Marc-André, a peut-être eu un impact particulier parce qu'elle s'est produite alors que la cellule familiale montrait déjà des signes de faiblesse. Lili n'avait pas, comme ses sœurs, de père propre et elle était proche de ses grands-parents quand ils ont disparu. De son côté, Marc-André se trouvait au cœur d'une période de fracture familiale qu'il vivait déjà mal. Ces disparitions correspondaient peut-être, dans leurs esprits, à une rupture familiale supplémentaire. Quant à la peine que Noé a refoulée à la mort de son frère, elle a peut-être eu des répercussions à long terme.

Le dernier chapitre sera consacré au rapport d'autorité. Quel est-il dans les situations qui nous préoccupent? Et quels en ont été les effets? Nous verrons que le rapport d'autorité a été abusif pour l'un d'entre eux, mais fastidieux à difficile à établir pour d'autres. Mais surtout, quels sont ces acteurs extérieurs à la famille ayant également exercé une forme d'autorité sur les enfants?

CHAPITRE 5

5. L'AUTORITÉ

5.1 Une autorité abusive

Parazelli (2002) a identifié un type de relation parentale courant chez les jeunes de la rue de son échantillon qu'il qualifie de « relation de domination » et dont nous parlions dans le premier chapitre. Pierre incarne cette réalité. Il est le seul parent à avoir été dur avec son enfant. Il en a tout à fait conscience : « *Moi j'ai été drill sergent avec Steve. Je l'ai pas frappé, mais crié après, ça, oui. Pas sacrer après, mais crier après* ». C'était, dans son esprit, par souci d'encadrement : « *Je croyais faire la meilleure affaire. Je croyais qu'un enfant avait besoin de structure. C'était de la pure ignorance. Quand Steve est venu au monde, le Bon Dieu ne m'a pas garoché un livre sur la tête en me disant, tiens, t'es parent, c'est le mode d'emploi* ». Pierre raconte avec beaucoup d'honnêteté jusqu'où il est allé dans ses réactions violentes :

Je sais que j'ai ben mal réagi avec lui, fait des affaires stupides. Une fois, il était dans la douche... Une heure et quart qu'il est dans la douche. L'eau chaude qui coule. Il niaise avec le savon. Moi j'ai pas d'argent à ce moment-là. Là, je me tanne. Je le sors de la douche flambant nu, plein de savon. Je le mets dans son lit. Y braille pis y crie pis y gueule. Pis moi je crie pis je gueule, pis je braille pis je gueule. J'en ai fait des stupidités [...].

Ou encore « *monter un escalier en haute vitesse en le tenant par un bras* ». Il avoue : « *Je suis capable de le reconnaître, de voir [ces stupidités] et de dire je le referai plus* ». À l'adolescence, leur relation est devenue plus tendue : « *C'était plus rough*.

Des fois je sentais qu'il me mentait ou... Possiblement que je perdais le contrôle pis comme je disais j'étais peut-être control freak. J'avais l'impression que... Peut-être il prenait de la drogue. J'étais pas sûr ». Pierre aurait souhaité que son fils lui dise la vérité, mais il n'était pas nécessairement prêt à l'accueillir, ce qui encourageait peut-être Steve à se replier sur lui-même : « *Je me souviens qu'il rentrait de l'école des fois en pleurant. Il s'enfermait dans sa chambre. Je cognais : il voulait pas me dire. Ça c'était des affaires illégales, ou de pot, je sais pas trop quoi. [il prend ici un ton tranchant et agressif pour continuer] Steve, si tu fais des cochonneries, it's gonna come back and bite you in the ass!* ».

En apprenant que Steve, à 15 ans, choisit d'aller vivre avec sa mère, Pierre a réagi fortement et raconte, avec autorité et impatience, comme si cette déclaration avait été sans appel : « *J'ai dit ok, fine. [...] Steve, tu peux revenir une fois. Pas deux, pas six fois, pas vingt fois. Une fois* ». Quand l'affaire a mal tourné pour Steve chez sa mère, il a dit à la travailleuse sociale du centre d'accueil dans lequel il avait été placé qu'il ne voulait pas retourner chez ce père « *trop sévère* ». Pierre, de son côté, refusait également de reprendre son fils chez lui : « *Moi ce que je voulais, c'est qu'il travaille, ou qu'il aille à l'école, ou les deux. Un des trois. Si tu fais aucun des trois, tu reviens pas chez nous* ».

Parce que Steve a été renvoyé du premier centre d'accueil et peut-être du deuxième où il était placé (ce n'est pas clair), Pierre a accepté qu'il revienne à la maison, mais à certaines conditions. Il l'avait clairement averti : « *Steve, je te donne trois ans. Dans trois ans, je vais vivre avec ma blonde. J'ai le droit* ». *Je voulais qu'il soit autonome ou qu'il aille à l'école. Il n'a rien fait* ». C'est pourquoi Pierre est effectivement parti quand son fils a atteint la majorité, le laissant seul avec son frère à lui, qui a également quitté le logement, ne pouvant plus l'assumer financièrement. Et Steve s'est retrouvé sans domicile.

Pierre semble avoir besoin d'affirmer la légitimité de l'éducation qu'il a donnée à son fils en refusant de la réduire à l'autoritarisme : « [...] *j'en ai fait des choses pleines de bon sens. Être travaillant, être à l'heure, être honnête, être imputable de tes actions. Je suis sûr que ça va faire son chemin* ». Et il tient à souligner que son fils lui est reconnaissant : « *Il me respecte beaucoup. Pour la première fois [...] il m'a dit qu'il appréciait le fait que j'avais été dur avec lui* ».

Malgré toute sa résistance, Pierre nous donne tout à coup un point de vue lucide et éclairant sur les facteurs qui ont influencé selon lui le parcours de Steve : « *Moi je dirais que l'absence de sa mère et la relation qu'il a eue avec sa mère est un gros facteur. Y'a aussi le fait que moi [...] j'étais contrôlant. Fait que le mélange des deux, là, fait peut-être ce qu'il est aujourd'hui* ». Et les sentiments très forts qu'il lui porte peuvent paraître en contradiction avec la dureté dont il a fait preuve à son endroit. Il lui déclare, indirectement : « *Je veux juste que tu sois en paix et heureux. C'est tout ce que je veux. Si je dois crever pour que tu sois en paix et heureux, je vais mourir* ».

Steve, à 15 ans, a donc essayé d'échapper à la garde de son père, qu'il décrit alors comme « *trop sévère* » en demandant à une travailleuse sociale d'entrer en centre d'accueil. Nous en déduisons qu'il avait peut-être peur de lui, ce qui a peut-être eu un impact sur son parcours chaotique. Trois autres jeunes de notre étude se sont, à l'opposé, montrés récalcitrants.

5.2 Un rapport d'autorité difficile à établir

Pour Michèle, Louise, Paule et Henri, une juste relation d'autorité avec l'enfant n'a pas été aisée à établir.

- **Michèle**

Les relations de Michèle avec sa famille sont restées marquées par le fait qu'elle ait été victime d'inceste. Paradoxalement, et comme « *souvent dans les familles incestueuses, la victime devient le problème* ». Comme la grand-mère s'est beaucoup occupée de Thomas enfant, elle avait le loisir de déprécier sa fille devant lui, ce qui a miné, à un certain moment, la crédibilité de Michèle en tant que mère. Elle explique : « [...] *de petits événements m'ont fait valoir qu'on me discriminait à ses yeux. Mon lien de confiance avec mon fils était altéré de par ce lien [qu'il entretenait avec ma mère]. Je le voyais. Ça devenait difficile pour lui, vers 10-12 ans, de me faire confiance* ». Nous ne savons pas comment ce manque de confiance se manifestait exactement, mais la relation d'autorité est plus compliquée à construire pour un parent dont la crédibilité est remise en question par l'enfant.

Par ailleurs, voulant à tout prix ne pas reproduire le modèle éducatif rigide qui valait chez elle, Michèle n'a pas cherché à faire preuve de grande autorité sur Thomas. Jusqu'à tomber dans l'excès inverse. Elle dit par exemple : « *Je ne le disputais pas assez fermement peut-être. Je voulais comprendre pourquoi et comment on pouvait faire autrement. J'étais pas une mère très... je le chicanais pas. Je ne mettais pas mon fils en pénitence trois jours sans Nintendo. Moi je voulais parler avec mon fils, et je pliais à deux jours par exemple* ». Comme nous l'avons déjà mentionné, quand Thomas a eu 14 ans, la psychologue de l'école a dit à Michèle qu'elle était victime de son fils parce qu'il ne lui parlait pas bien. Ce qui laisse penser que Thomas ne faisait pas toujours preuve de respect envers sa mère.

- **Louise**

Louise admet volontiers qu'elle « *lâchait beaucoup prise avec Lili* » et qu'elle en faisait « *plus pour elle* », que « *c'était peut-être trop* ». Elle a conscience de ne pas avoir été suffisamment ferme et voit les conséquences à long terme : « *Quand Lili*

était irrespectueuse, je lui disais pas : « tu vas rester assise tant que tu te seras pas excusée ». Je l'ai pas fait, ça. J'étais trop dedans. [...] Mais si on laisse passer ça à quatre ans, ça va être beau à 14 ans ». En repensant aux épisodes où Lili s'est punie toute seule dans sa chambre pour ne pas laisser à sa mère le loisir de le faire, Louise se demande encore : « Il fallait céder? Pas céder? Je ne sais pas ». Elle note : « On dirait que Lili n'a jamais été petite, elle a toujours été grande. C'est une génération que les enfants sont déjà grands ». Nous constatons que l'égalité entre l'enfant et l'adulte nuit au rapport d'autorité à la base.

Il semble avoir été encore plus compliqué pour elle de refuser quoi que ce soit à sa fille quand elle s'est retrouvée dans la rue: *« quand ton jeune fugue, tu as de la difficulté à lui mettre des limites parce que tu as peur de le perdre »*. Paradoxalement, Lili a toujours obéi à certaines règles de base, comme *« laisser la clé de la maison dans le cabanon avant de repartir dans la rue », ne « ramener personne de la rue »* ou ne pas consommer de drogue à la maison. Louise a donc réussi à lui faire respecter un certain mode de fonctionnement.

- Paule et Henri

Marc-André a vite posé des problèmes de discipline à ses parents à cause de son mauvais comportement à l'école. Mais dès 11 ans, la situation s'est sérieusement corsée et le rapport d'autorité était de moins en moins évident à maintenir. Paule et Henri semblent avoir eu du mal à se positionner par rapport à sa consommation de drogue et à sa délinquance. Quand sa mère, inquiète, lui avait fait remarquer, un jour, qu'un joint dépassait de sa casquette, Marc-André avait répondu, avec assurance : *« Fais-toi en pas maman, je fais mes expériences! »*.

Henri tenait à ce que son fils ne fume pas dans la maison. *« Y'a fumé une fois dans la maison. [...] Pis il a eu peur. Il m'a toujours respecté de ce côté-là. Je me suis fâché. J'aurais dû faire ça plus souvent. Fait que au moins dans ma maison, j'étais*

tranquille ». Mais il fumait quand même ailleurs. On comprend donc qu'Henri avait une prise limitée sur Marc-André. Et avec le temps, les choses se sont aggravées : « *Le jour où tu commences à craindre ton enfant... la peur... c'est fini. Je l'ai vécu moi avec Marc-André à 14-15 ans. J'avais peur de Marc-André. Mon père et ma mère n'avaient pas peur [de moi], eux. Ça c'est un indice, la peur* ». Cette domination du fils sur le père sapait à la base la relation d'autorité.

En songeant aux petits délits que son fils a commis avant d'en commettre de plus gros, Paule conclut qu'il « *n'a pas assez eu de punitions* » et que, dès la première bouteille d'eau volée, il aurait fallu lui faire « *décharger un truck de bouteilles d'eau* ». Elle dit : « *Ça a passé comme du beurre dans la poêle. Pas de conséquence. Fait que lui s'est dit : « Je vais aller plus loin, plus loin ». On aurait dû appeler la police, là là. Tout de suite criminaliser* ». Il semble qu'Henri n'ait pas accepté d'appeler la police et qu'il ait promis de s'occuper personnellement de Marc-André au cours de la semaine. « *Tu n'as jamais donné suite* », lui reproche Paule.

L'incohérence engendrée par la garde partagée a enfoncé le clou. Paule et Henri ne s'entendaient pas sur la ligne à suivre. Parmi les traits marquants qui révèlent cette dissension, notons qu'à 13 ans, Marc-André ne voulait plus vivre chez sa mère une semaine sur deux parce qu'il y avait « *trop de structure là pour lui* » alors que chez son père, « *il faisait ce qu'il voulait* ». Il ne voulait « *plus rien savoir de [sa mère]* ». L'enfant a profité de la faille qu'il sentait entre ses parents, et il a choisi, des deux foyers qu'on lui offrait, le moins contraignant.

Cette même année, Paule se rappelle une première rencontre en centre de désintoxication à laquelle Henri ne s'est pas présenté avec Marc-André. Il a oublié. Paule s'est retrouvée seule au rendez-vous : « *Ça, ça aide pas non plus au niveau de la crédibilité. [...] Je braillais tellement en sortant de là, j'étais tellement enragée* ». Autre complication pour le rapport parent-enfant, toujours au cours de la même

période : Henri servait un modèle paternel incohérent à Marc-André : « *Dans ce temps-là, je buvais aussi pas mal, j'ai eu une passe. Une couple d'années que je buvais beaucoup, beaucoup, beaucoup. [...] Lui, tout à coup, il était tout le temps chez moi. Fait que... Il m'a vu une couple de fois assez avancé* ».

Parce qu'elle ne vivait plus avec lui, Paule ne savait pas ce que son fils fabriquait exactement. C'est ainsi qu'elle a eu, à plusieurs reprises, la surprise de recevoir un appel de Montréal, un dimanche matin, lui disant : « *Viens me chercher* ». Elle raconte : « *Je disais : « Mais t'es où? ». Il me répondait : « À Montréal! Je suis sorti hier ». Là j'étais comme : « Hein! T'as passé la nuit à Montréal! ». En revenant de Montréal, je lui disais : « Tu m'arrêtes ça, hein, parce que je te rentre en centre d'accueil ». Il disait : « Regarde, je vis chez mon père, ok? ». Henri voulait rien savoir des centres d'accueil. Fait que là on est coincé ».*

Henri regrette aujourd'hui de ne pas avoir donné son accord : « *J'aurais dû embarquer dans le pattern de Paule tout de suite. J'aurais dû croire à la DPJ. Les aides qui existent pour ce genre de difficultés* ». Mais à l'époque, Marc-André a profité de ce manque de cohérence et de concertation entre ses parents pour continuer ses activités délinquantes.

Henri insiste beaucoup sur le fait d'avoir opté pour un emploi trop prenant durant trois années cruciales selon lui pour leur fils, un facteur qu'il considère plus important que la séparation, qu'il semble d'ailleurs minimiser : « *Ben c'est sûr qu'il y a la séparation de la famille, là, mais on parle par rapport à Marc-André, si j'avais gardé mon emploi, ce serait jamais arrivé* ». Il ajoute : « *Je travaillais douze heures par jour* ». Paule n'est pas d'accord. Elle estime qu'il aurait « *pu travailler là-bas et rester cohérent* », alors qu'Henri pense que ce n'est « *pas une question de cohérence* », mais d'absence. Il se contredit toutefois un peu en se demandant s'il existe « *une garde partagée cohérente* ».

Tous deux évoquent également le syndrome de l'enfant-roi. Paule trouve que « *tout est trop facile* » pour cet enfant moderne, et que « *Marc-André l'a eu trop facile* », notamment parce que son père, pour compenser l'absence, lui payait tout ce qu'il voulait. Henri, lui, estime que « *l'enfant-roi n'a pas d'objectif* » et que même s'ils ont transmis à leurs deux fils « *des valeurs importantes* », « *ils n'ont pas eu d'objectifs ni de stimulation* ». Il explique : « *Un dessin, là, on lui disait qu'il n'y avait plus d'améliorations à faire à son dessin, avec des superlatifs extraordinaires! Oui, il est beau, mais là, bon... C'est ça pour moi l'enfant-roi* ». Paule ajoute :

Il n'y a pas que les enfants qui soient habités par la pensée magique : les parents aussi. [...] Les enfants-rois n'ont plus besoin de faire d'efforts. On a beaucoup d'attentes dans le paraître, mais [...] comment créer l'encadrement? Comment développer l'entraide, [...], les responsabilités, [...] les valeurs humaines profondes?

Aux yeux d'Henri, les jeunes de la rue sont victimes de l'absence des adultes trop occupés par leur propre vie :

[Ce sont] des enfants abandonnés. Qui viennent de milieux riches comme quand ton père est avocat, et ta mère professionnelle aussi [...]. Il faut être là, il faut être au rendez-vous. Il faut être là. Il faut être présent. Il faut leur interdire, il faut... [...] La présence, c'est une profession.

Ces quatre parents, ont été, à divers degrés et de différentes manières, souvent dépassés par des enfants très déterminés et complexes à gérer. Mais le système de protection de la jeunesse, la police et le système de justice, et même les ressources qui viennent en aide aux jeunes de la rue ont joué un rôle dans quatre des cas que nous observons dans cette recherche. Les parents disent ne pas toujours s'être sentis soutenus dans leurs épreuves par ces différents acteurs sociaux pourtant conçus pour protéger et encadrer la jeunesse.

5.3 L'autorité parentale détrônée

5.3.1 La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

- Michèle

En faisant le ménage de la chambre de Thomas, alors âgé de 14 ans, Michèle a « trouvé des photos de son pénis » et s'est inquiétée. Elle rapporte : « *Le travailleur social ne partageait pas mon inquiétude. On a mis ça de côté* ». Comment est-il possible de ne pas s'en soucier? À la suite d'une fugue, quelques mois plus tard, on a retrouvé Thomas dans le quartier gai, le pantalon déchiré : « *L'horreur. J'étais sûre qu'il avait été agressé sexuellement et je voulais une évaluation. Ça n'a pas d'allure un enfant qui revient comme ça. On me répond qu'il ne veut pas et que passé 14 ans, on ne peut pas l'obliger à voir un médecin. J'étais comme...* ». Michèle n'a donc rien pu faire de plus malgré son inquiétude.

Par la suite, alors que Michèle était officiellement informée par la police que Thomas était lié à un réseau de prostitution juvénile et qu'il vivait dans la rue, elle a tenté d'alerter la Direction de la protection de la jeunesse : « *J'appelais, mais je n'avais pas de services. Je leur disais : « Je suis sûre que mon fils a recommencé à se prostituer, qu'il consomme, il a encore perdu du poids ». Et je n'avais toujours pas de services. Jusqu'à ce qu'on passe en cour à la suite d'une plainte que j'avais faite à la police parce qu'il avait fugué. J'ai eu la juge Ruffo, qui n'était pas contente de la situation* ».

- Louise

Si le parcours de Lili a pris une tournure aussi abracadabrante, c'est en partie parce que Louise a perdu toute prise sur une enfant qui s'est vue prise en charge par le

système de protection de la jeunesse. Pendant le tout premier placement de Lili, effectué à la demande de cette enfant de 13 ans et qui ne devait être qu'un « *répit parental* », les choses se sont précipitées à cause du comportement de Lili. Très en colère contre sa mère, elle refusait de rentrer chez elle. La travailleuse sociale avait donc parlé de « *prolonger le placement de trois mois* ». Au terme des 30 premiers jours, trois responsables se sont assis avec Louise pour finalement décider de « *prolonger le placement jusqu'en juin* ». Louise se rappelle très bien : « *Mais là, c'est plus trois mois là, juin, c'est sept mois. Ouf* (elle dit *ouf* comme si elle venait de recevoir un coup à l'estomac) ».

Mais elle n'était pas au bout de ses surprises. Le problème de la faible surveillance des jeunes sous la responsabilité du personnel des centres d'accueil nous étonne beaucoup. Quand Lili fuguait du premier centre ouvert où elle logeait, les intervenants tardaient à s'apercevoir de son absence : « *Ils m'appelaient pour m'avertir, mais elle avait le temps d'arriver chez nous avant* ». Louise ajoute que « *dans les centres ouverts, ils la retenaient pas de force* ».

Un matin, alors qu'il fallait passer en cour pour « *judiciariser le placement* » et en venir au centre fermé, Lili s'est retrouvée dans un véhicule de transport sécuritaire, « *pleurant, dans tous ses états* » parce qu'elle savait très bien qu'« *elle ne passait pas en cour ce matin-là* ». Il y avait eu changement au programme, mais l'un des intervenants avait oublié de faire le message à qui de droit. Louise n'était pas contente : « *Je me suis toujours battue pour dire : « Cette enfant-là, elle a une mère. Ne prenez pas de décision sans moi, je suis encore là »* ».

Mais, même en centre fermé, Lili continuait à fuguer. Louise n'en revient pas : « *Moi j'ai jamais compris que pour rentrer comme parent il faut donner un papier et pour sortir il faut donner son papier, mais ton jeune, il peut sortir de là. Comment est-ce*

qu'ils peuvent sortir de là? ». Lili a fugué une cinquantaine de fois en quatre ans et demi, ce qui nous semble énorme.

Judiciariser le placement de sa propre fille a beaucoup peiné Louise, qui estime qu'il a fallu en venir là parce qu'elle a été trop souvent séparée de Lili : *« Tu signes comme quoi l'État prend ton enfant... en charge... Tu as passé ta vie à t'occuper de lui, à répondre à tous ses besoins, à essayer de l'élever, à le rendre autonome [...] T'arrives à un point où t'es plus capable de rien faire avec ton enfant. Pis je sais que c'est en partie parce qu'elle a été placée ».*

Quand Lili a eu 15 ans, il a fallu passer en cour pour renégocier un placement d'un an. Cet épisode a été très dur pour Louise. L'éducatrice de Lili, à ce moment-là (elle en a changé souvent), *« n'a pas voulu encourager Lili à maintenir le lien »* avec sa famille. Louise croit qu'*« elle prenait une place auprès de Lili qui n'était pas la bonne. [...] Elle n'aidait pas du tout »*. Lili a visiblement donné une version très personnelle de son histoire à son avocate parce que devant le juge, Louise a entendu que sa fille *« avait vécu dans le plus noir isolement toute son enfance »* et qu'*« elle avait été agressée sexuellement »* sans que la mère ne prenne *« de mesures contre l'agresseur »*, qu'elle a *« minimisé ses réussites scolaires »* et l'impact du *« deuil de ses grands-parents »*. L'avocate est allée jusqu'à tenter d'obtenir *« un interdit de contact »* entre la mère et la fille, que le juge a refusé à la lumière du témoignage ému de Louise. Mais nous comprenons combien la relation parent-enfant peut parfois être éprouvée par le système de protection de la jeunesse.

Louise se souvient de l'importance du respect des parents quand elle était enfant, une notion qui *« s'est perdue »* selon elle. Elle expose :

« Le parent était la figure d'autorité de la maison et les jeunes n'avaient pas de portes de sortie. // Quand mon père disait : « Tu passes par là », on passait par là. Quand ma mère disait : « Tu t'assois là », c'était ça. On respectait nos parents. [...] // Un enfant ne devenait pas adulte à 10 ans. Un enfant était un enfant. // S'il dérangeait le parent,

il pouvait pas dire : « Regarde, je vais appeler la DPJ, la DPJ va me placer. [...] Oui, la DPJ c'est bon pour les jeunes en danger, mais d'autres jeunes s'en servent pour sortir par le côté ».

Louise sait de quoi elle parle : « *Lili, à 11 ans, avait déjà commencé à me dire que si je la chicanais, elle irait voir la DPJ* ». Elle l'a finalement fait à 13 ans. Elle conclut : « *Je pense qu'il y a trop de gens pour élever trop peu d'enfants. Avant t'avais deux parents et six enfants; là tu as deux enfants et six ou sept adultes pour s'occuper de lui* ».

5.3.2 La police, la loi et système de justice

- Louise

Alors que Lili était placée depuis quatre mois, elle a fait sa première fugue, avec deux autres filles. Louise l'a cherchée seule, n'ayant pas la collaboration des policiers.

- Nicole et Jean

D'après la loi, les dossiers médicaux des individus majeurs sont confidentiels, ce qui limite l'investissement des parents dans le dossier d'un adolescent de 18 ans qui souffre de problème de santé mentale et de toxicomanie comme Noé. Nicole l'a mal vécu : « *On avait beau l'amener à l'hôpital, il n'y avait pas d'échange, pas de travail d'équipe sur quoi que ce soit : tout était confidentiel, il avait 18 ans. Noé ne voulait pas que les médecins nous disent quoi que ce soit* ».

- Paule et Henri

Que Marc-André se fasse mettre à la porte de son premier collège privé, à 12 ans, pour possession de drogue ou qu'il ait volé des sacs à main, à 15 ans, il n'a écopé que de travaux communautaires : 20 heures la première fois (« *il était mort de rire* », se

rappelle Paule), puis, la deuxième fois, il les a « *faits à moitié* » et « *arrivait là ben gelé. Les gars disaient rien* ».

Mieux encore, il se trouvait sous probation quand il a volé une voiture. Paule s'est rendue au poste de police en espérant que Marc-André serait envoyé, cette fois, en centre d'accueil. Elle cherchait un appui quelconque, en vain. Elle raconte, encore ahurie et contrariée :

Il est ben soul. Ils lui ont même pas fait passer d'alco-test. Là, ça va faire. Moi j'appelle au centre jeunesse et je fais un signalement. Regarde, il se met en danger là. On me répond que son développement est pas compromis! Non seulement il se met en danger, mais il met les autres en danger. Il vole des autos pis il les conduit en état d'ébriété! C'est quoi cette affaire-là!

Durant cette même période, Paule est partie en vacances et a confié les enfants à Henri. Marc-André en a profité pour prendre la voiture de sa mère. Son père espérait que la police le coince, mais non. Il raconte : « *Rien pantoute. Juste une contravention* ». Paule ajoute, exaspérée : « *Il a même pas de permis! Madame, vous aviez juste à serrer vos clés, que je me suis fait dire* ». Elle avait même « *trouvé une bière vide* » dans le véhicule qu'elle a dû aller chercher à la fourrière. C'est à la suite de cet incident que Paule a demandé à son fils de se trouver un appartement parce qu'elle « *ne peut plus lui faire confiance* » et qu'il la « *vole* ». Ce à quoi il lui a répondu : « *T'as raison, ça n'a pas de bon sens. Je retourne chez mon père* ».

5.3.3 Les ressources pour jeunes de la rue

Michèle et Louise, les deux mères dont les enfants ont un véritable vécu de rue, remettent en question la porte de sortie que représentent les organismes grâce auxquels les adolescents en fugue peuvent manger et dormir, loin du domicile familial. Jean constate quant à lui que son fils s'en est servi pour être indépendant pendant un temps.

- **Michèle**

Michèle veut donner son opinion sur ces ressources, mais avec prudence :

Heureusement que les organismes sont là, mais en même temps c'est une place où aller... Je suis ambivalente. Je ne sais pas si ça les maintient dans leur situation ou non... Je ne veux pas en penser du mal parce qu'ils ont joué un rôle incroyable, mais je me questionne [...] Parce que quand mon fils se retrouve trop gelé pour pouvoir aller coucher dans un organisme dans cet état-là, ben, il doit réagir.

Selon elle, si les jeunes n'ont pas l'obligation de se prendre en main, ils sont moins portés à le faire :

Pis, j'aime pas beaucoup dire ça, mais il y a un goût de la part des jeunes aussi pour une certaine facilité. Mon fils m'a dit un jour : « Pourquoi je paierais un logement avant 25 ans? Je peux passer toutes mes nuits à l'extérieur et manger trois fois par jour quand même! ». Alors quand tu entends ça, tu te poses des questions ».

Elle confiera d'ailleurs, en toute fin d'entrevue : « *Socialement, on est tous un peu responsables des jeunes de la rue. Je prends une part de responsabilité, mais je ne la prends pas toute* ».

- **Louise**

Louise est plus virulente. Elle tient les organismes de rue en partie responsables de ce qui s'est passé et constate que les choses ont bien changé entre son enfance et celle de sa fille :

Moi j'ai voulu partir un jour à 15 ans, mais je me disais maudite niaiseuse, t'as pas de place à aller ! Mais aujourd'hui, le jeune qui part au centre-ville, il se trouve une place où aller. Pis je l'ai déjà dit à En marge : c'est un couteau à deux tranchants! Les maudits organismes communautaires qui ramassent nos enfants! Si vous les laissez dans la rue, ils se débrouilleraient pour revenir chez nous! *En marge* m'avait répondu : « Non, non, quelqu'un d'autre s'occuperait d'eux autres, et ce serait peut-être moins bon que les organismes communautaires ». Le jeune d'Abitibi, il y a 40 ans, il pensait pas à venir en ville. Là, il sait, pis il se ramasse au Bunker. // Je trouve qu'il y a trop d'adultes qui essaient d'élever des enfants. Et

qui peuvent intervenir dans la vie des familles. Je pense qu'il est là, le problème. Il y a la DPJ, il y a l'école, il y a la police, il y a les intervenants des centres jeunesse, il y a les intervenants communautaires, il y a les autres jeunes de la rue qui peuvent intervenir.

- **Nicole et Jean**

Nicole voyait *Le Refuge des jeunes* comme une ressource pour jeunes de la rue et, par conséquent, considérait son fils comme étant en « situation de rue » au moment où il y dormait. Mais pour Jean, Noé « *n'était pas dans la rue. C'était une place où dormir pendant un mois* ». À ses yeux, leur fils a tout bonnement fui l'autorité parentale et n'a d'ailleurs pas cherché à s'excuser de sa « *gaffe* » ni « *à restaurer sa place à la maison* » : « *malgré toute cette merde, il ne se trouvait plus sous le contrôle de ses parents. Il était autonome. [...] Il voulait que les gens l'acceptent et marchent comme lui voulait* ». Ce qui semble l'avoir le plus heurté, en tant que parent, c'est que la situation lui ait échappé. Il l'exprime clairement : « *On a complètement perdu le contrôle. Complètement. Je disais tantôt qu'on a beaucoup de pouvoir sur nos enfants, mais là, avec Noé, on a complètement perdu le contrôle* ».

Nicole finit tout de même par se demander elle aussi, si « *le premier mois, [Noé] était en party* » : « *il s'est retrouvé avec des gens. Il pouvait probablement fumer et boire avec eux aussi...* ». Elle se montre en revanche compréhensive en parlant de la démarche des jeunes qui tentent l'expérience de la rue :

Ils trouvent dans la rue l'amour qu'ils n'ont pas eu chez eux... Il y a une complicité avec les autres jeunes dans la rue, ils se protègent les uns les autres. [...] [Pour d'autres], c'est peut-être un passage de l'adolescence à l'âge adulte pour justement trouver une liberté qu'ils n'ont pas à la maison.

5.4 Conclusion

Les parents ont souvent dû se battre pour reprendre leurs droits parentaux contre la Direction de la protection de la jeunesse et les organismes qui accueillent les jeunes de la rue. Bien que ces différentes dispositions aient été pensées pour protéger les mineurs, nous nous interrogeons, à partir du regard des parents, sur le couteau à deux tranchants qu'elles peuvent représenter. Les témoignages de ce dernier chapitre nous semblent particulièrement poignants. Les parents expriment, en substance, combien il leur a été difficile, voire impossible, de rester en contact avec leur propre enfant, de le surveiller, de le protéger, de l'encadrer et de se faire obéir. Sur l'ensemble des acteurs en jeu, ils n'avaient vraisemblablement pas le premier rôle. La police ne les a pas toujours soutenus non plus. Comme si la somme des boucliers sociaux pour enfants s'était subtilement métamorphosée en rempart anti-parents. Dans certains cas, un mineur sur lequel l'autorité parentale ne peut plus s'exercer est livré à lui-même, exposé à toutes sortes de dangers.

CHAPITRE 6

6. DISCUSSION

Par nos questions de recherche, nous voulions comprendre, au départ, comment rendre compte du parcours de rue d'un jeune à travers le récit de vie de ses parents. Nous partions du postulat que son parcours est en lien avec l'expérience familiale (Côté, 1993). Nous voulions donc comprendre dans quels contextes conjugal, professionnel et économique se trouvaient ses parents durant son enfance et son adolescence, et quel impact la situation de ses parents avait pu avoir sur lui. Les résultats de notre démarche nous éclairent, en répondant en bonne partie à nos interrogations.

Tel que Lussier et Poirier (2000) l'avaient eux-mêmes constaté à la suite d'une étude sur les itinérants, nous avons relevé des problèmes de communication dans toutes ces familles et des conflits conjugaux chez les parents dans quatre d'entre elles. Nous avons compté trois cas d'abandon de la part de parents (Lili, Thomas et Steve) et un cas de surprotection (Marc-André).

Le fait que ces cinq jeunes se soient retrouvés à la rue à un moment donné de leur vie, ou pendant plusieurs années, ne semble pas en lien avec l'état matrimonial des parents, ni avec leur milieu social ou leur place dans une fratrie plus ou moins nombreuse. La diversité des scénarios étudiés ici confirme donc la théorie de Côté à ce sujet (1993).

Les différents types de relations parentales identifiés par Parazelli (2000), à partir de témoignages de jeunes de la rue, trouvent également un écho dans notre échantillon. Steve a une relation incohérente avec une mère alcoolique, ayant des problèmes de santé mentale et inaccessible; Marc-André a vu son père boire aussi, tandis que l'une des compagnes de son père l'encourageait à la délinquance, tout comme le conjoint de sa mère.

Steve a également expérimenté l'abandon parental (deuxième forme relationnelle établie par Parazelli) de la part de sa mère, et aussi, dans les premiers temps de sa vie, de son père. Il a même connu, bébé, le placement en famille d'accueil. Lili et Thomas ont aussi vécu la relation d'abandon, ayant très peu connu leurs pères respectifs. Noé et Steve ont été confrontés à la relation parentale dite de domination, de superficialité et de détachement, que l'on retrouvait surtout dans les familles biparentales de l'échantillon de Parazelli et qui peut pousser l'adolescent à s'affirmer en refusant ou en fuyant l'autorité des adultes, jusqu'à la haine de ses parents (rappelons qu'ils ont tous deux menacé un parent de mort; Noé, son père, et Steve, sa mère). La nature des cinq cas observés correspondait donc, en recherche, à des réalités connues.

Ce que nous ont appris ces entrevues nous permet de proposer quelques réflexions. Voyons comment les points de vue de différents auteurs qui offraient, selon nous, une série d'éléments théoriques à considérer, correspondent, ou pas, à la situation des parents.

Certains parents ont beaucoup misé sur leur réalisation professionnelle (Dumesnil, 2004). Que ce soit par quête personnelle (Dumesnil, 2004) ou par souci de réussite (Allain, 2004), ils ont consacré un nombre d'heures très important à leur travail, limitant inévitablement leur investissement familial. Les obligations économiques dues à la pauvreté ou à la précarisation de l'emploi (Vinet, Bourbonnais et Brisson, 2003) et à la monoparentalité ont, dans certains cas, enfoncé le clou. Tous les parents

ne sont pas égaux face à la nécessité de travailler et face à l'ambition professionnelle. C'est-à-dire qu'un parent qui élève seul son enfant et qui subit la pression contemporaine de l'obligation de performance (Gaulejac, 2004), courant qu'il paraît légitime d'accompagner dans une société individualiste dans laquelle chacun est sacré roi (De Singly, 2004), laisse souvent derrière lui un enfant isolé. Un enfant dont la quête n'est pas suffisamment écoutée (Dumesnil, 2004). Dans un tel contexte, l'enfant n'est plus « au centre » de la famille (De Queiroz, 2004). Il doit être compatible avec les autres choix de vie de l'adulte (Roussel, 2004), ou, pourrait-on ajouter, doit s'en accommoder.

Même constat en ce qui a trait à l'individualisme sur le plan amoureux. Cinq parents sur sept ont tenté de trouver le bonheur et de s'épanouir (De Singly, 2004) grâce à un ou plusieurs partenaires amoureux au cours de l'enfance et de l'adolescence de leurs enfants. La séparation a isolé et fragilisé ces mères et ces pères qui ont dû faire face à la musique tout seuls, notamment réagir adéquatement aux difficultés de leur jeune (Gavray, 2001). Et les enfants l'ont ressenti : les décompositions et les recompositions sociales produisent de nouvelles inégalités sociales et ont affecté le parcours de ces jeunes (Bellot, 2001). Les nombreuses études sur la question, énumérées dans le premier chapitre, faisaient état de compétences sociales et de résultats scolaires qui déclinent à la suite de remariage, de risques de repli sur soi et de dépression chez les enfants, de consommation de drogues, de nombreux conflits entre adultes, de départs prématurés de la maison, de manques d'attention de la part des beaux-parents, mais aussi de la part des parents pris par cette nouvelle union. Nous avons pu observer toutes ces affirmations chez les quatre familles éclatées de notre échantillon. Quant au parent absent depuis toujours, peu disponible et peu ouvert à la relation parentale, il est en effet susceptible, nous l'avons vu, de faire beaucoup de mal à l'enfant (Dumesnil, 2004) qui l'idéalise et l'attend impatiemment (Lili, Steve).

Bien que les parents aient donc fait des choix professionnels et amoureux par rapport à leur propre quête de bonheur, ils se sont dits très soucieux du bien-être de leurs enfants. Nous n'avons pas retrouvé dans leurs récits de trace de cette volonté de réussite à tout prix de leur progéniture, d'obsession de la performance ou de la perfection, tel que pourrait l'avancer De Gaulejac (2004). Nous n'avons pas rencontré, comme Lamontagne (1997), ces parents parfaits qui veulent des enfants parfaits qui pratiquent mille et une activités, débordés et stressés avec des agendas de ministres (Allain, 2004). Nous avons été frappés par la simplicité de ces gens, de leur quotidien et par leurs diverses formes d'implication auprès de leurs enfants. Ils disent avoir fait beaucoup pour eux, à la mesure de leurs moyens et malgré des semaines très chargées.

Nous n'avons pas repéré non plus l'incertitude profonde du rôle parental dont parle Théry (1998), ni le brouillage des repères normatifs qui poussent, selon Parazelli (2000), les parents comme les enfants à improviser pour baliser le sens de leur vie. Au contraire, les sept sujets semblent avoir gardé des repères forts en termes de valeurs. Ils ne paraissent pas conditionnés par l'image de la famille idéale (Allain, 2004), et ne semblaient pas complexés par un modèle jeune qui les aurait dépassés (Le Breton cité dans Parazelli, 2000). Ni frivoles ni mordues de consommation, trois familles n'auraient pu se permettre de s'étourdir d'achats inutiles et superficiels (Allain, 2004) vu la simplicité de leurs moyens. Même dans les deux familles les plus aisées, on prônait des principes éducatifs bien affirmés.

Ont-ils été capables de les appliquer? C'est une autre histoire. Et il est là davantage question, selon nous, de capacité à établir un rapport d'autorité. Et de disponibilité. La transmission des valeurs exige non seulement force et crédibilité, mais exige aussi du temps. Si l'un ou l'autre de ces éléments venait à manquer, ou les deux, la transmission des normes pourrait ne pas se faire, ou mal se faire. Car, malgré toutes les influences qui s'exercent sur un enfant (pairs, école, télévision, Internet, publicité,

etc.), c'est le parent qui reste le mieux placé pour aider l'enfant à y réagir avec une certaine distance, donc à se construire (Dumesnil, 2004).

Quand nous parlons de disponibilité, nous évoquons également la capacité à « voir » des parents. L'analyse d'Alecian (2002) est selon nous applicable aux cinq cas qui nous préoccupent : l'attitude parentale contribue au renforcement des troubles chez l'enfant et l'adolescent, et peut trouver sa source dans la méconnaissance qu'a l'adulte de ses difficultés, parce qu'il ne les voit pas ou ne les prend pas au sérieux. Nous avons en effet constaté que nos sept sujets ont sous-estimé la signification des problèmes de comportement de leur enfant au point d'avoir été totalement décontenancés, et dépassés, par l'apparition des premiers dérapages graves (consommation de drogue, prostitution, délits, fugues, menaces de mort à leur endroit, tentatives de suicide, violence).

Que dire sur l'autorité maintenant. Tous les parents ont eu du mal à se faire obéir. Rubens (2004) parle d'enfants mal construits qui souffrent parce que leurs parents n'en étaient pas, et des conduites suicidaires qui peuvent s'en suivre, ce qui nous rappelle certains de nos jeunes. Ce à quoi s'ajoute le point de vue de Gavarini (2005) qui dénonce le symbolisme autonome. Selon elle, la famille comme instance sexuelle ne peut être niée car la construction d'un être passe aussi par la question sexuelle. Nous pensons ici aux trois cas de familles monoparentales de notre échantillon dans lesquelles il manquait un parent, donc un modèle. La fonction de père ou de mère ne s'improvise pas, affirme Gavarini. Comme Rodier-Guilpar (2002) le laissait présager, ces parents nous ont semblé plus dépassés que complices, ne pouvant pas tout assumer. Il n'est donc pas question, pour nous, d'incompétence parentale, mais bien, en partie, d'une crise de transmission et d'autorité (Parazelli, 2000).

Ajoutons à cela que l'autorité déjà compliquée à établir s'est vue minée, aux dires des parents, par des acteurs extérieurs. La Direction de la protection de la jeunesse, le

corps médical, la police et les organismes communautaires n'ont pas toujours soutenu des parents qui tentaient, dans des moments de crise, de mieux comprendre ce qui se passait, d'intervenir adéquatement ou de ramener leur enfant à la maison. Même les autres jeunes de la rue constituent une présence qui y attire d'autres adolescents, disaient certains parents, et représentent un modèle qui encourage la transgression des normes officiellement établies par les adultes. Au lieu de permettre aux parents de resserrer les rangs familiaux et d'exercer leur autorité en période de crise, ces interventions extérieures leur ont en quelque sorte coupé l'herbe sous le pied.

Ces réflexions nous amènent à faire deux grands constats analytiques en ce qui regarde ce qui s'est passé avec leur jeune :

Premier constat : les crises familiales dont nous avons recueilli le récit prennent place dans une société qui fournit aux adolescents toutes sortes de portes de sortie à l'autorité parentale et permet, entre autres, le passage à la rue. L'adolescent peut d'abord être placé en centre d'accueil et, ainsi, ne pas avoir à gérer le conflit seul à seul avec ses parents. Un enfant révolté peut aussi fuguer et aller retrouver ses pairs dans la rue. S'il le souhaite, il sera nourri et logé par les ressources prévues pour l'accueillir. Nous ne remettons pas en question ce système de protection du mineur potentiellement en danger, mais soulignons simplement que pour ces parents, il présente une lame à double tranchant en ce sens qu'il peut certes venir en aide à un jeune en grandes difficultés, mais également favoriser l'attrait pour la rue et l'y maintenir.

Deuxième constat : aucun des facteurs répertoriés comme ayant influencé le parcours des jeunes de notre échantillon, ne suffirait, pris isolément, à l'expliquer. Ni l'investissement professionnel des parents, ni l'abandon de la part d'un parent, ni l'éclatement de la famille et sa recomposition. Pas même les défis en termes de

transmission de valeurs qui ont pu se poser. La crise de l'autorité et l'existence de forces extérieures qui peuvent empiéter sur les plates-bandes des parents non plus. Car toutes ces réalités, propres à notre société contemporaine – mis à part l'abandon parental –, peuvent se voir dans bon nombre de familles québécoises sans qu'un enfant n'ait vécu, à aucun moment, dans la rue. Nous croyons donc que ce sont, dans nos cinq cas de figure, une accumulation, un jeu complexe de certains de ces facteurs qui ont provoqué de façon contrainte le passage à la rue. La combinaison est propre à chaque cas, mais chaque parcours présente toujours des points communs avec d'autres.

Commençons par l'élément commun aux cinq cas. Point crucial à nos yeux à la compréhension de la souffrance de ces jeunes : tous ont connu ce que Winnicott nomme la déprivation, ce qui constitue notre **troisième constat**. C'est-à-dire une interruption dans leur vie, un changement radical à partir duquel les choses ne se sont plus passées de la même façon et qui se trouverait à la racine du comportement antisocial. Lili et Thomas, bébés, ont vu leurs pères quitter la maison et ne pas revenir. Steve, à six mois, a vu son père partir, puis sa mère, pour se retrouver dans une famille d'accueil dans laquelle on ne s'est pas occupé de lui. Noé a perdu brutalement son grand frère dont il était très proche. Marc-André a durement encaissé, à cinq ans, la séparation de ses parents, s'adaptant difficilement à la garde partagée. Rappelons que pour Parazelli (2002), les jeunes choisissent la rue pour reconstruire le cadre psychoaffectif qui a été brisé et pour recomposer une famille nouvelle qui, croient-ils, leur permettra de se réparer.

Ce qui arrive dans les premières années de l'enfance se répercute inévitablement sur l'ensemble de la société et la psychose, la drogue et la criminalité sont des expressions de la petite enfance (Miller, 1984 : 8). La consommation de drogues correspond en effet à une autre réalité commune aux cinq jeunes, relativement simple à comprendre. Miller explique que pour ne pas se laisser submerger d'émotions ou de

sentiments trop lourds à gérer, on peut recourir au haschisch (1984 : 146). Puis, pour se remonter, pour sauver sa sensibilité et sa vitalité, l'adolescent utilisera parfois d'autres drogues qui, au contraire, l'excitent (1984 : 147).

Évidemment, tous les enfants qui ont expérimenté le départ brutal d'un parent, un deuil ou un divorce, n'ont pas la même trajectoire de vie : à ce premier facteur de fragilisation déterminant sont venus se greffer d'autres facteurs qui ont aggravé le déséquilibre de l'enfant.

Passons en revue nos cinq cas de figure et voyons concrètement comment les épreuves se sont accumulées pour les parents comme pour les enfants, jusqu'à la rupture.

- **Michèle et Thomas**

- Abandon de Thomas par son père.
- Abandon de Thomas par sa famille paternelle à l'adolescence dès l'apparition de ses premiers problèmes graves.
- Michèle, n'ayant pas eu de modèle de démonstration d'affection, dit ne pas être affectueuse avec son fils.
- Études très prenantes de Michèle pour qui étudier correspond tant à une quête professionnelle que personnelle.
- Précarité financière et nécessité pour Michèle de travailler en plus d'étudier.
- Instabilité : le premier beau-père de Thomas, gentil et disponible, sort du cadre familial après quatre ans de relation avec Michèle. Nouvel abandon.
- Rivalité : le deuxième beau-père de Thomas, avec lequel les tensions sont terribles, reste huit ans dans la vie de Michèle et de son fils, qui se sent rejeté par cet homme. Il ne s'entend pas non plus avec ses enfants.
- Michèle est épuisée par ses études, son travail et sa relation conjugale houleuse, faisant l'arbitre entre son mari et son fils.

- Elle se montre permissive avec Thomas : elle cherche à comprendre plutôt qu'à sévir et l'encadre à la mesure de ses moyens.
- Thomas passe son adolescence entre les centres de protection de la jeunesse, les organismes pour jeunes de la rue, la rue et le domicile familial.

L'enfance et l'adolescence de Thomas se révèlent difficiles. Abandonné trois fois, rejeté par un beau-père qu'il n'acceptait pas, recevant peu d'affection de la part d'une mère très occupée et éprouvant de surcroît du mal à faire preuve d'autorité, Thomas a probablement été marqué par ces manques. À la prostitution de Thomas, nous avons trouvé plusieurs éclairages intéressants. Selon Flamand et Aubin (2004 : 5), l'« éprouvé » d'abandon se retrouve dans certaines pratiques du jeune dans sa vie de rue quand il abandonne sa conscience dans la drogue ou quand il abandonne son corps en se prostituant. Parazelli rapporte des témoignages qui illustrent qu'on peut combler différents besoins par l'entremise de la prostitution. Pas seulement matériels, mais aussi affectifs. En voici un : « ...j'avais le goût qu'on s'occupe de moi... Ma famille ne me voulait pas... [ma mère] ne m'a jamais serrée dans ses bras... C'est peut-être cela que je recherchais aussi en allant voir les vieux bonhommes. Eux, ils me serraient dans leurs bras » (Parazelli, 2002 : 206). Miller affirme qu'on se traite soi-même, sa vie durant, de la même façon que l'on a été traité dans son enfance (1984 : 158). Selon Moïse, qui a rencontré de jeunes prostitués dans le cadre de ses recherches, les fugueurs parlent beaucoup du manque du père. « Dans ma fugue, je pars à la recherche d'un visage, quelqu'un que j'aime bien, mon père, peut-être en mieux » (Moïse, 2002 : 64).

Mais tel que sa mère l'a deviné, il est probable que Thomas se soit aussi servi de la prostitution pour exprimer ses désirs homosexuels (Moïse, 2002 : 74) ou se soit caché derrière cette pratique pour tester son orientation sexuelle. Par ailleurs, on peut aussi considérer le fait que, par manque d'estime de lui-même, Thomas avait du mal à

prendre sa place, surtout par rapport à un beau-père rival face auquel il avait le sentiment de perdre. Moïse affirme que ce profil d'adolescent rêve secrètement de renverser un jour la vapeur et que la prostitution lui fournit l'occasion d'endosser le rôle du dominant. Il peut jouer sur la dépendance affective et sexuelle d'un client d'un certain âge, bien en vue socialement, pour asseoir, enfin, son pouvoir sur l'adulte. C'est d'autant plus vrai chez les adolescents de milieux défavorisés (2002 : 74 - 75). Le goût de Thomas pour l'argent, qui s'est révélé très tôt, et ses besoins en cocaïne, ont également dû être satisfaits par la prostitution.

- **Louise et Lili**

- Abandon de Lili par son père.
- Décès de ses grands-parents maternels auxquels Lili est très attachée.
- Les deux grandes sœurs de Lili portent le patronyme de leur père, qu'elles voient régulièrement, pendant les Fêtes notamment. Lili porte le nom de sa mère.
- Lili est une enfant surdouée.
- Louise peine à faire preuve d'autorité envers Lili.
- Le compagnon de Louise s'entend bien avec ses filles, mais ne représente pas une figure paternelle.
- Lili cherche à revoir son père, à l'âge de huit ans. Elle est très déçue de cette rencontre et refuse de le revoir.
- Lili passe son adolescence entre les centres de protection de la jeunesse, les organismes pour jeunes de la rue, la rue et la maison familiale.

Le fait que ses sœurs aient un père présent semble avoir cruellement rappelé à Lili que son propre père ne soit pas là puisqu'elle a déclaré un jour à sa mère qu'elle se droguait pour oublier qu'elle « *n'avait pas de famille* ». Non seulement elle a été très

décue, à huit ans, de découvrir qui était son père, mais le conjoint de sa mère n'a pas tenu de rôle paternel auprès d'elle. L'obsession de la fugue de Lili, qui s'est manifestée très tôt, peut intriguer. Son comportement est pourtant commun à beaucoup de jeunes de la rue. Flamand et Aubin (2004 : 4) croient qu'en accédant à l'espace rue, les jeunes pourraient vouloir en finir avec un cadre de vie qui leur rappelle le rejet ou l'abandon dont ils ont été, ou continuent d'être victimes. Cet espace apparemment anonyme pourrait leur permettre d'échapper à ce sentiment d'abandon, de rejet, de vide ou de désespoir qu'ils ressentent dans des lieux qui leur rappellent l'absence, que ce soit le domicile familial ou en centre d'accueil.

- **Pierre et Steve**

- Abandon de Steve par son père, puis par sa mère.
- Mauvaise expérience (de six mois ou d'un an) de Steve, bébé, dans une famille d'accueil.
- Mère malade mentalement et alcoolique, incapable de relation parentale malgré les tentatives répétées de Steve.
- Pierre est un père dévoué, mais autoritaire.
- Précarité financière et volonté de réalisation professionnelle font que Pierre travaille beaucoup.
- Mauvaises influences des pairs à l'école.
- Instabilité : tentative de reconstitution familiale pour laquelle il faut déménager et changer d'école. Steve déteste les enfants de la conjointe de son père. L'expérience se solde par un échec.
- Agression sexuelle de la part du conjoint de sa mère.
- Steve passe par différents centres de protection de la jeunesse et organismes pour jeunes de la rue.

un jeune commence à s'opposer aux exigences, jusque-là refoulées dans l'inconscient, de ses parents – par exemple une exigence de performance (Miller, 1984 : 52). Être dépendant de ses parents sans pouvoir exprimer la rancœur que l'on éprouve pour eux peut pousser un jeune à les punir par la toxicomanie ou le suicide : « ces mises en scène racontent en fait la véritable histoire de l'enfance qui a été tue » (Miller, 1996 : 155).

Le diagnostic de Dumesnil (2004) est-il applicable au cas de Noé quand il écrit que les individus qui souffrent une fois adulte de névroses et de psychoses vivaient trop près de l'idéal parental et trop loin de leurs besoins, n'exprimant pas ce malaise durant l'enfance, trop soucieux de plaire et de bien faire?

- **Paule, Henri et Marc-André**

- Marc-André est un petit enfant adoré et surprotégé.
- Il vit mal l'arrivée de son petit frère, les décès successifs de ses grands-parents et surtout la séparation de ses parents.
- Marc-André est un enfant très intelligent, hypersensible et peut-être surdoué.
- Paule et Henri optent pour la garde partagée.
- Quand Marc-André a 11 ans, Henri change d'emploi et s'y consacre énormément. Il devient très absent auprès de ses enfants.
- Instabilité : les tentatives de recompositions familiales ne fonctionnent pas, chez Paule comme chez Henri.
- Mauvaises influences : l'une des compagnes d'Henri et le conjoint de Paule encouragent Marc-André sur la voie de la délinquance.
- Henri a des problèmes d'alcool et Marc-André le voit en état d'ébriété à plusieurs reprises.

- Henri, coupable de son absence, compense en donnant beaucoup d'argent à Marc-André. Celui-ci s'enfonce dans la toxicomanie.
- Henri et Paule ne s'entendent pas sur les principes éducatifs de base.
- Marc-André profite de la liberté qu'il trouve chez son père et décide, à 13 ans, de ne plus aller chez sa mère, trop exigeante. Il sombre dans la délinquance.
- La police et le système de justice ne soutiennent pas Paule et Henri dans l'application de leur autorité parentale.
- Marc-André est hébergé à la fin de son adolescence par un organisme pour jeunes de la rue.

Marc-André, hypersensible, semble avoir très mal vécu la succession de changements qu'il a connu entre quatre et six ans et qui ont profondément modifié le paysage familial ainsi que la place qu'il y tenait. Le manque d'encadrement qui a suivi et les difficultés de ses parents à établir un rapport d'autorité, en partie dus à la garde partagée, n'ont pas arrangé les choses. Rappelons ici que pour Winnicott (1994), la déprivation, cette interruption à partir de laquelle les choses n'ont plus jamais été les mêmes pour l'enfant, est à l'origine du comportement antisocial, donc délinquant. Gavray (2001) ajoute que les conduites antisociales sont à comprendre comme un appel, une souffrance face à des changements contre lesquels un jeune se sent impuissant et révolté.

Les absences répétées d'Henri l'ont rendu très coupable et l'ont poussé à compenser par l'argent, ce qui a eu pour effet de réduire son contrôle parental (Gavray, 2001). De plus, trop de liberté peut être ressenti par l'enfant comme un abandon (Lematayer, 2002 : 27) : sans présence aimante, l'enfant qui a tout eu se retrouve en difficulté personnelle une fois adulte (Dumesnil, 2004).

En décortiquant chacun des cas, nous pouvons mieux comprendre ce qui a pu se produire dans ces familles et trouver des points de vue éclairants à cet effet dans la littérature, principalement chez les auteurs que nous avons déjà retenus dans le premier chapitre. Les liens effectués entre les théories des spécialistes et les comportements observés nous ont paru pertinents. Ce qui nous confirme que les jeunes de la rue et leurs parents ne vivent pas des situations extraordinaires, mais, bien au contraire, des problèmes de leur temps qui ont dérivé, par conjugaison de facteurs, vers des situations de rupture. Donc, des problèmes dont souffre en réalité un grand nombre de parents et d'enfants de notre époque. En d'autres termes, les jeunes de la rue constituent la pointe d'un iceberg dont la société ne peut ignorer l'importance. Ils tirent depuis une vingtaine d'années déjà la sonnette d'une alarme qu'il devient urgent, collectivement, d'entendre.

CONCLUSION

Les parents subissent les nombreuses influences de leur époque et les valeurs véhiculées autour d'eux colorent l'éducation qu'ils prodiguent à leurs enfants. Les transformations économiques, sociétales et identitaires des 20 dernières années ont en effet joué sur la définition des relations entre générations. Tout comme l'éclatement de la famille et la crise de l'autorité, issus de ces bouleversements. La réalisation de soi et le droit d'être heureux, en somme la recherche du bonheur et tous les tâtonnements nécessaires à cette quête, sont aujourd'hui légitimes. Les enfants constituent seulement l'un des éléments par rapport auxquels les adultes organisent leur vie. Bien qu'ils lui donnent amour et attention, leur progéniture doit s'accommoder de leurs choix professionnels, familiaux et amoureux, dont ils subissent parfois directement les conséquences.

Séparation familiale, garde partagée mal vécue, absences parentales dues à un grand investissement au travail (que ce soit par carriérisme ou par nécessité), recomposition familiale, changements de conjoints, conjoints en rivalité avec les enfants ou constituant un modèle négatif (ou non parental), tous ces facteurs peuvent, comme nous l'avons entendu dans les témoignages des sept parents interrogés dans le cadre de notre étude, jouer sur l'évolution des enfants et même les heurter sérieusement. Bien que ces réalités ne soient pas propres à notre époque, l'abandon de la part d'un parent et le décès d'un membre significatif de la famille peuvent également être durement ressentis par les enfants. Nous concluons que c'est dans l'accumulation de ces coups durs, vécus au sein même de la famille, que s'explique en grande partie le parcours des jeunes de la rue.

De plus, des parents trop seuls pour tout gérer, des parents pris par leurs obligations ou dépassés par un enfant qu'ils ne décodent pas toujours bien, peinent, souvent, à établir un rapport d'autorité solide, donc à instaurer des règles familiales et à les faire

respecter. À cette difficulté vient s'ajouter l'intervention d'acteurs extérieurs à la famille qui peuvent nuire encore davantage à l'autorité parentale. La Direction de la protection de la jeunesse, le système de justice et les ressources pour jeunes de la rue, pourtant prévus pour encadrer les adolescents, peuvent, ne serait-ce qu'en permettant aux mineurs de sortir de la cellule familiale, éloigner les parents de l'enfant et favoriser le maintien dans la vie de rue.

Nous espérons que cette première recherche sur les parents des jeunes de la rue donnera l'idée à de nombreux étudiants et chercheurs d'aller plus loin. Le phénomène social des jeunes de la rue ne saurait, selon nous, continuer à être abordé sans tenir compte de son incontournable dimension parentale. Car, nous le croyons vraiment, c'est en grande partie l'étude de la vie de famille de ces adolescents qui permet aussi de comprendre le sens de leur choix de rue.

À des fins de recherches ultérieures, nous pensons qu'il serait intéressant de mettre en lumière la manière dont le parcours des parents peut influencer celui de leur enfant. Il serait encore plus intéressant de pouvoir étudier le récit des parents et celui de leurs enfants, de façon parallèle, pour analyser comment les relations familiales et les différentes étapes de la vie de famille ont été vécues par les acteurs concernés.

BIBLIOGRAPHIE

- Akoun, A. 1989. *L'illusion sociale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Alecian, P. 2002. « Les parents de mineurs incarcérés ». Dans *Les liens familiaux à l'épreuve du pénal*, p. 114-120. Ramonville : Éditions érès.
- Allain, C. 2004. *Enfant-roi, « Tout, tout de suite ! »*. Outremont : Éditions Logiques.
- Allard, M. 2006. « Les adolescents dépressifs courent plus de risques de décrocher ». *La Presse* (Montréal), 14 décembre, p. A1.
- Bellot, C. 2001. *Le monde social de la rue : expérience des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Thèse de doctorat, École de criminologie. Montréal : Université de Montréal.
- Bertaux, Daniel. 2005. *Le récit de vie, l'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.
- Bigras, D. 2006. « La rage de l'ange ».
- Born, M., Thys, P. 2001. *Délinquance juvénile et famille*. Bruxelles : L'Harmattan.
- Bourdon, 2006. « Du temps, s'il-vous-plaît ! ». *Inter*, volume 04, numéro 1, p. 16.
- Bruel, A. 2002. « Les relations parents-enfant à partir de la transgression ». Dans *Les liens familiaux à l'épreuve du pénal*. Ramonville : Éditions érès.
- Cadolle, S. 2001. « La recomposition familiale aux États-Unis. L'évolution des recherches récentes. » Dans *La pluriparentalité*, p. 177-202. Paris : Presses Universitaires de France.
- Conseil de la famille et de l'enfance, 2005. *Prendre en compte la diversité des familles*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Corwin, Donna G. 2006. *L'enfant sous pression*. Montréal : Les Éditions de
- Côté, M. 1993. *Les jeunes de la rue*. Montréal : Liber.
- Dandurand, R., Ouellette, F., 1995. « Famille, État et structuration d'un champ familial ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, numéro 2, automne, p. 103-109.

- De Montigny, Francine, Beaudet, Line, 1997. *Lorsque la vie éclate. L'impact de la mort d'un enfant sur la famille*. Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., Saint-Laurent.
- De Singly, F. 1996. « Parents-enfants, la fine équipe ». *La Vie*, numéro 2654, p. 68-69.
- De Singly, F. 2004, « Le statut de l'enfant dans la société contemporaine ». Dans *Enfants, adultes, vers une égalité de statuts ?*, p. 17-32. Paris : Universalis.
- Delaisi de Perseval G. 2004. « L'enfant et la psychanalyse ». *Enfants, adultes, vers une égalité de statuts?*, p. 143-154. Paris : Universalis.
- Desmarais, Danielle, Grell, Paul. 1986. *Les récits de vie, théories, méthodes et trajectoires types*. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Dugnat, Michel, Gérard Neyrand, Georgette Revest et Jean-Noël Trouvé, 2006. *Familles et petite enfance*, Coll. Petite enfance & parentalité, Paris : Éditions érès.
- Dumesnil, F. 2004. *Questions de parents responsables*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Ferrarotti, Franco. 1983. *Histoire et histoires de vie*. Paris : Librairie des Méridiens.
- Fine A. 2001. *La pluriparentalité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Flamand, S., Aubin, D., 2004. « On m'abandonne, je m'abandonne ». *Prisme*, numéro 44, p. 136 –150.
- Gagnon, R. Langelier-Biron, L. 1982. *Les filles en marge : paroles et réflexions*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Gaulejac, V. 2005. *La société malade de la gestion*. Paris : Seuil.
- Gavarini, L. 2005. « Les configurations familiales : objet sociologique, dispositif psychique et point de friction éthique ». Dans *Famille en mouvance : quels enjeux éthiques?*, p. 41-65. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Gavray, 2001. « Conduites juvéniles contemporaines et transformations socio-familiales ». Dans *Délinquance juvénile et famille*, p. 15-47. Bruxelles : L'Harmattan.
- Gendreau, Gilles. 1993. *Briser l'isolement : entre jeune en difficulté, éducateurs et parents*. Montréal, Sciences et culture.
- Hanus, Michel. 2006. *La mort d'un enfant*. Paris : Éditions Vuibert.
- Heilburn, B. 2004. « Les pouvoirs de l'enfant-consommateur ». *Enfants, adultes, vers une égalité de statuts ?*, l'Homme.
- Lamontagne, Y, 1997. *Être parent dans un monde de fous*. Laval : Guy Saint-Jean.
- Lasterade, J. 2006. « SDF; l'extrême précarité comme héritage familial ». *Libération* (Paris), 26 octobre, p. 12.
- Le Millour, Charlotte. 1982. *La maternité singulière*. Paris : Éditions Robert Laffont.
- Lemetayer, F, 2002. *Les squeegees du centre-ville de Montréal : en quête de reconnaissance sociale et d'estime de soi*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Lemieux D., Mercier, L. 1990. « Les relations familiales dans une perspective temporelle : socialisation, phénomène d'âges et de générations ». *Éducation familiale et intervention précoce*, p. 44-54. Montréal : Éditions Agence d'ARC.
- Lemieux, D. 1994. *De France en Nouvelle-France, société fondatrice et société nouvelle*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Lévis-Strauss, C. 1983, *Le regard éloigné*. Paris : Plon.
- Lussier, V, Poirier, M., 2000. « La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens ». *Santé mentale au Québec*, XXV, 2, 67-89.
- Lussier, V. et al., 2002. « La quête au cœur de l'absence : les réseaux relationnels de jeunes adultes itinérants ». *Revue québécoise de psychologie*, vol. 23, numéro 3, p. 81-103.
- Miller, A., 1984. *C'est pour ton bien*. Paris : Éditions Aubier Montaigne.

- Miller, A., 1996. *L'avenir du drame de l'enfant doué*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moïse, J., 2002. *Adolescence, initiation et prostitution*. Montréal : Éditions du Mistral.
- Morel, A. 2004. *Prévenir les toxicomanies*. Paris : Dunod.
- Neyrand, G., 2004. « L'évolution du regard sur la relation parentale : l'exemple de la France dans les familles en mutation ». *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 16, numéro 1, p. 32.
- p. 49 -62. Paris : Universalis.
- Parazelli, M. 2000. « L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue ». *Santé mentale au Québec*, XXV, 2, p. 40-66.
- Parazelli, M. 2000. *Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal*, document-synthèse, Collectif de recherche en itinérance, Montréal.
- Parazelli, M. 2002. *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M. et A. Colombo. 2004. « Les jeunes de la rue ». Dans Cicchelli, V., Ragi, T. et C. Cicchelli-Pugeault (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, p. 125-135. Paris : PUF.
- Perreault, M. 2007. « 500 000 travailleurs victimes de dépression ». *La Presse* (Montréal), 13 janvier, p. A1.
- Perreti-Watel, P. 2001. *La société du risque*. Paris : La Découverte.
- Pineau, Gaston, Le Grand, Jean-Louis. 1993. *Histoires de vie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Poirier, A. 1997. « Tu m'as crié : Let me go ». ONF.
- Poittevin, Aude, 2006. *Enfants de familles recomposées*. Sociologie des nouveaux liens fraternels. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 259 pages. (Collection Le sens social).

- Queiroz, J. 2004. « L'enfant au centre? ». Dans *Enfants, adultes, vers une égalité de statuts?*, p. 113-124. Paris : Universalis.
- Rodier-Guilpar, C. 2002. « Le jeune délinquant face à ses parents ». Dans *Les liens familiaux à l'épreuve du pénal*, p. 105-110. Ramonville : Éditions Érès.
- Roussel, L. 1994. « La famille, source d'avenir ». *Projet*, numéro 239, p. 7-15.
- Rubens, A., 2004. « Le retour de l'autorité ». *Lire*, septembre, p. 44-51.
- Saint-Jacques, M-C., Turcotte, D., Drapeau, S., Cloutier, R, Doré, C., 2004. *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval.
- Vinet, A., Bourbonnais, R. Brisson, C., 2003. *Travail et santé mentale : une relation qui se détériore*, 58^e Congrès des relations industrielles de l'Université Laval.
- Virilio, P. 1984. *L'horizon négatif*. Paris : Galilée.

Annexe 1

GUIDE D'ENTREVUE

1. Dessinez-moi la famille élargie.
2. Parlez-moi de votre fille/fils : quel genre d'enfant et d'adolescent était-ce?
3. Parlez-moi de son parcours.
4. Parlez-moi de votre relation au fil du temps.
5. Parlez-moi de sa relation avec son père au fil du temps? (Le cas échéant)
6. Parlez-moi de votre vie amoureuse et de l'impact qu'elle a pu avoir selon vous sur votre fille/fils.
7. Parlez-moi de votre vie professionnelle et de l'impact qu'elle a pu avoir selon vous sur votre fille/fils.
8. Comment expliquez-vous son parcours de rue?
9. Pourquoi y a-t-il selon vous des jeunes dans la rue depuis une vingtaine d'années au Québec ?
10. Aujourd'hui, y a-t-il quelque chose que vous auriez voulu faire autrement ?
11. De quoi êtes-vous fier/fière?

Annexe 2

Lettre d'information et de consentement

*Devenir jeune de la rue.
Étude du récit de vie de leurs parents.*

Responsable : Emmanuelle Tassé
Programme : Maîtrise Travail social
Université du Québec à Montréal
Coordonnées : 514 842-3930
Superviseur : Michel Parazelli,
Professeur, École de travail social, UQÀM.
Coordonnées : 514 987-4822

Madame, Monsieur,

Ce projet de recherche pour lequel nous sollicitons une entrevue a pour objectif principal de comprendre dans quel contexte familial un adolescent peut en venir à mener des activités de rue. Nous nous permettons de réunir dans un même titre « *Devenir jeune de la rue. Étude du récit de vie de leurs parents* » les jeunes qui ont vécu la rue et ceux qui ont mené des activités de rue sans nécessairement y vivre.

Nous voulons, par le récit de ses parents, tenter d'expliquer le parcours difficile d'un jeune qui a connu la rue, ou des activités de rue sans avoir réellement séjourné dans la rue (quête, prostitution, délits, fugues, errance, séjours en auberge ou organismes pour jeunes de la rue).

Nous désirons connaître votre point de vue sur le parcours de votre enfant jusqu'à aujourd'hui ainsi que sur les explications que vous y voyez, sur votre relation, sur votre vie amoureuse et l'impact qu'elle a pu avoir sur lui, sur votre vie professionnelle et l'impact qu'elle a pu avoir sur lui. Enfin, sur ce que, avec le recul, vous auriez souhaité faire autrement.

L'entrevue menée à partir d'une grille pré-établie de questions en fonction des objectifs de recherche sera enregistrée et devrait durer entre deux et trois heures environ.

Votre participation est volontaire. Cela signifie que vous avez le droit de vous retirer de l'étude, avant la publication du mémoire, sans pénalité aucune et, le cas échéant, nous n'utiliserons pas le contenu de l'entrevue dans notre analyse. Cela signifie également que vous avez le droit de ne pas répondre à toute question qui vous rendrait mal à l'aise.

La possibilité de subir quelques inconforts durant l'entrevue est à prévoir. Les sujets abordés seront en effet douloureux et nous ne voulons en aucun cas que ce projet ait des conséquences néfastes sur les sujets. C'est pourquoi nous vous invitons à faire appel aux intervenants qui vous ont fait part du projet si vous ressentez le besoin d'être épaulés avant ou après notre rencontre. Nous nous assurerons que ces intervenants soient disponibles pour vous, le cas échéant, et nous vous fournirons sur demande une liste de personnes ressources.

Permettez-nous d'espérer que le fait de répondre à nos questions vous donnera un nouvel éclairage sur le parcours de votre enfant, éclairage dont vous tirerez quelque bénéfice. Votre témoignage contribuera à la formulation d'hypothèses sur les facteurs qui influencent les activités de rue d'un adolescent.

Votre accord implique également que vous acceptez que la responsable du projet qui a signé une déclaration de confidentialité, puisse utiliser aux fins de production de son mémoire de recherche le matériel de votre entrevue, à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement.

L'enregistrement et la transcription de votre entrevue seront gardés en lieu sûr au laboratoire de recherche de la responsable du projet, à l'UQÀM, pendant une durée de 1 an après les premières publications. Mon superviseur et moi-même serons les seuls à avoir accès au contenu de votre entrevue.

Si vous avez des questions concernant votre participation à cette recherche, je vous invite à communiquer avec moi au numéro 514 842-3930.

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQÀM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'étudiante responsable au plan de l'éthique de la recherche, vous pouvez contacter le professeur Michel Parazelli. Si vous estimez que les personnes identifiées ci-haut ont dérogé aux engagements mentionnés précédemment, vous pouvez contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, Dr. Joseph Lévy, au numéro 987-3000 poste 4483. Il peut également être joint au secrétariat du Comité au numéro 987-3000 poste 7753.

Nous vous invitons à garder une copie de la présente lettre.

J'accepte que cette entrevue soit enregistrée : Oui Non

La signature en bas de ce formulaire indique que j'ai pris connaissance de la présente lettre d'information et de consentement, que j'ai compris les points mentionnés ci-dessus, que l'on a répondu de façon satisfaisante à mes questions concernant le projet et que j'accepte d'y participer de façon volontaire.

1. Signature :

2. Signature :